

Fiches

HATIER

Brevet

Histoire
Géographie
Éducation civique

3^e

Tout le programme
en **62** fiches
détachables



HATIER



Digitized by the Internet Archive
in 2023

Fiches Brevet
HATIER

Histoire Géographie

Monique Redouté
Professeur d'histoire-géographie
au collège Nazareth à Voisenon



HATIER

Maquette : **Alain Berthet**

Mise en page : **Graphismes**

Cartographie : **Edigraphie**

© HATIER PARIS Septembre 1999 - ISBN 2 218 72714-5

Toute représentation, traduction, adaptation ou reproduction même partielle, par tous procédés, en tous pays, faite sans autorisation préalable est illicite et exposerait le contrevenant à des poursuites judiciaires. Réf.: loi du 11 mars 1957, alinéas 2 et 3 de l'article 41. Une représentation ou reproduction sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris) constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Guerres, démocratie, totalitarisme

1. Origines et déclenchement de la Première Guerre mondiale
2. Principales phases de la Première Guerre mondiale
3. Une guerre totale : l'exemple de la France
4. L'année 1917
5. Bilan de la Première Guerre mondiale
6. La Russie de Lénine : 1917-1924
7. La Russie de Staline : 1928-1939
8. La France des années 1930
9. L'Allemagne de 1918 à 1933
10. L'Allemagne nazie de 1933 à 1939
11. Principales phases de la Seconde Guerre mondiale
12. Occupation nazie et Résistances en Europe
13. La France dans la Seconde Guerre mondiale
14. Terreur et génocides dans l'Europe nazie
15. Bilan de la Seconde Guerre mondiale

Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui

16. Les « Trente Glorieuses » : 1945-1973
17. Les mutations socio-économiques
à l'époque des « Trente Glorieuses »
18. La crise économique depuis 1973
19. Les conséquences de la crise depuis 1973
20. Un monde bipolaire : 1945-1962
21. La décolonisation
22. Les grandes étapes de la construction européenne
23. Du monde bipolaire au monde actuel
24. L'effondrement du communisme
25. La mondialisation de l'économie
26. La circulation des biens et des hommes
27. La population mondiale :
évolution et peuplement contrastés
28. Le monde actuel : l'urbanisation
29. Le monde actuel : riches et pauvres
30. Géographie politique du monde actuel

Les puissances économiques majeures

- 31. Les États-Unis : un État-continent
- 32. Les États-Unis : composition et évolution de la population
- 33. Les États-Unis : une population mobile et citadine
- 34. Les États-Unis : les structures de l'économie
- 35. Les États-Unis : la puissance économique
- 36. Les États-Unis : la puissance mondiale
- 37. Le Japon : un espace ingrat et très peuplé
- 38. Le Japon : organisation de l'économie
- 39. Le Japon : une puissance économique mondiale
- 40. Le Japon : des signes de fragilité
- 41. L'Union européenne : une puissance économique mondiale
- 42. L'Union européenne : les principales réalisations
- 43. L'Union européenne : l'inégal développement des régions
- 44. L'Union européenne : l'approfondissement et l'élargissement

La France depuis 1945

- 45. IV^e République : 1946-1958
- 46. La Constitution de la V^e République
- 47. La Présidence du général de Gaulle : 1958-1969
- 48. La V^e République, l'après de Gaulle : 1969-1981
- 49. La V^e République : alternance et cohabitation
- 50. La France : une économie mixte
- 51. La France : une agriculture bouleversée
- 52. La France : l'énergie, un handicap surmonté
- 53. La France : une industrie en mutation
- 54. La France : une économie tertiarisée
- 55. La France : un territoire aménagé
- 56. La France : puissance économique mondiale et européenne
- 57. La France : un rayonnement mondial

Éducation civique

- 58. Le citoyen
- 59. La V^e République, une démocratie
- 60. La loi
- 61. Défense nationale et paix

62. Repères chronologiques pour le Brevet

1. Origines et déclenchement de la Première Guerre mondiale

► Quelles raisons et quel événement entraînent l'Europe dans la guerre ?

1. Les tensions internationales en Europe au début du XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, les relations entre les États européens sont tendues et se détériorent peu à peu.

A. Les rivalités économiques

- Les États industrialisés d'Europe connaissent des difficultés pour écouler une production trop importante. Ils se disputent les marchés potentiels :
 - dans les Balkans où la clientèle rurale est l'objet de rivalités entre l'Allemagne et la Russie ;
 - dans les Empires coloniaux d'Afrique et d'Asie dont chaque métropole se réserve la clientèle nombreuse.

B. Les minorités nationales

- Intégrées dans les grands empires autoritaires allemand, austro-hongrois et russe, les minorités nationales réclament leur indépendance pour former des États-Nations.
 - La plupart sont encouragées par les démocraties de l'Europe de l'Ouest, ce qui constitue un danger pour la paix : c'est le cas des Polonais établis dans les trois empires ainsi que des Tchèques et des Slovaques d'Autriche-Hongrie.
 - Les Slaves du Sud de l'Autriche désirent créer un État slave avec la Serbie, celle-ci soutenue par la Russie.
- Les Italiens et les Roumains de l'Autriche-Hongrie veulent être rattachés respectivement à l'Italie et à la Roumanie qui les appuient.
- Les Alsaciens et les Lorrains de l'empire allemand aspirent à rejoindre la France, la mère-patrie. Depuis la défaite de 1870, celle-ci se prépare à la revanche pour recouvrer les provinces perdues.

II. Les alliances et la course aux armements accroissent la tension internationale

A. Les alliances

- La Triple Alliance réunit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. Elle est fragilisée par la rivalité entre ces deux derniers États pour dominer les régions adriatiques.
- La Triple Entente regroupe la France, la Russie et le Royaume-Uni dans une crainte commune, voire une hostilité, vis-à-vis de l'Allemagne.

B. La course aux armements

- Les productions d'armes et de munitions sont intensifiées.
- L'Allemagne s'équipe d'une flotte de guerre susceptible de rivaliser avec celle du Royaume-Uni.
- Les armées sont modernisées. En France, la durée du service militaire passe de deux à trois ans en 1913.

III. L'été 1914, la marche à la guerre

A. L'attentat de Sarajevo

Le 28 juin 1914, à Sarajevo, François-Ferdinand, l'héritier de l'empereur d'Autriche, est assassiné par Prinzip, un Bosniaque, membre d'un groupe terroriste soutenu par la Serbie. Avec l'approbation de l'Allemagne, l'Autriche envoie un ultimatum à la Serbie.

B. D'un conflit localisé à un conflit généralisé

- La Serbie est immédiatement soutenue par la Russie. Elle rejette l'ultimatum et l'Autriche lui déclare la guerre le 28 juillet 1914.
- Dès lors, sous la pression des états-majors, les ordres de mobilisation sont donnés en Russie et en Allemagne. Le 1^{er} août l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et la France mobilise. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 4 août après violation de la neutralité belge, le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.
- Trois raisons peuvent expliquer cette précipitation : les états-majors veulent être prêts au plus tôt, la mobilisation constitue une menace et il convient de respecter les alliances contractées.

► Les belligérants se lancent dans une guerre dont ils pensent qu'elle sera courte et victorieuse.

2. Principales phases de la Première Guerre mondiale

► Pourquoi le théâtre de la guerre a-t-il eu une telle extension spatiale ? Pourquoi une telle durée ?

En août 1914, deux groupes d'États européens s'affrontent : les Empires centraux et l'Entente. Peu à peu, des États du monde entier entrent dans le conflit, qui va durer plus de quatre ans.

I. L'échec des stratégies initiales et de la guerre de mouvement

A. La réussite éphémère du plan allemand

- L'Allemagne veut éviter de se battre simultanément contre la France et contre la Russie. Supposant la lenteur de la mobilisation russe, le plan allemand prévoit une offensive éclair pour vaincre d'abord la France.
- Tandis que l'état-major français attaque vers la Lorraine, l'armée allemande pénètre en Belgique et envahit la France. Les Français battent en retraite.

B. La bataille de la Marne, 6-12 septembre 1914

- Alors que l'ennemi est à 60 km de Paris, les généraux Joffre et Gallieni lancent une vaste contre-offensive victorieuse. Les troupes allemandes reculent.
- La France est sauvée, le plan allemand a échoué.

C. La « course à la mer »

- Les armées tentent de se déborder vers l'Ouest. Des tranchées sont creusées sur un front de 800 km : de la mer du Nord à la frontière suisse.

II. 1915, 1916, 1917 : la guerre de position

A. 1915 : l'enlisement dans le conflit

- Les tentatives pour percer le front s'avèrent vaines et meurtrières car les forces sont sensiblement équilibrées.
- Pour rompre cet équilibre, de nouveaux alliés sont recherchés :

l'Empire ottoman (1914) et la Bulgarie (1915) se rangent aux côtés des Empires centraux ; l'Italie rejoint l'Entente (1915).

- Mais la dispersion des fronts ne permet à aucun des deux camps de remporter la guerre : défaite russe à Tannenberg (1914) et échec de l'Entente aux Dardanelles (1915).

B. 1916 : la guerre d'usure (Verdun, la Somme)

- Cette tactique d'anéantissement vise à forcer l'adversaire à capituler en lui infligeant de lourdes pertes.

- Plus d'un million de soldats périssent en 1916 : à Verdun, les Français, avec le général Pétain, tiennent bon durant dix mois. Sur la Somme, les positions allemandes se maintiennent difficilement.

C. 1917 : l'année charnière

- L'offensive Nivelle, porteuse d'espoirs, échoue au Chemin des Dames. À Caporetto, l'armée italienne bat en retraite devant les troupes austro-hongroises.

- Après trois ans d'une guerre qui semble sans issue, le découragement est grand : grèves et mutineries éclatent chez les belligérants.

- Au début de 1917, l'Allemagne lance la guerre sous-marine à outrance. Cette tactique scandalise les États-Unis qui déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917.

- La Russie, après deux révolutions, signe l'armistice de Brest-Litovsk avec l'Allemagne.

III. 1918 : la reprise de la guerre de mouvement

- L'équilibre des forces est rompu. L'Allemagne n'a plus qu'un front à défendre : elle doit mettre à profit cet avantage momentané avant l'arrivée massive des Américains.

- Après trois offensives allemandes au début de 1918, l'Entente, dirigée par le général Foch, remporte la seconde bataille de la Marne et force l'armée allemande à reculer.

- Vaincue, l'Allemagne signe l'armistice à Rethondes, le 11 novembre 1918.

► La guerre dura plus de quatre ans entre deux camps déterminés et incapables de se départager. La résolution du conflit ne fut possible qu'avec la rupture du rapport de forces au profit de l'Entente.

2. Une guerre totale : l'exemple de la France

La France a été la première à déclarer la guerre totale.

Le 19 juin 1940, le gouvernement français a déclaré la guerre totale.

1. Les objectifs de la guerre

La guerre totale est une guerre de destruction.

La guerre totale est une guerre de destruction. Elle vise à détruire l'ennemi dans ses forces militaires, économiques et sociales.

La guerre totale est une guerre de mobilisation.

La guerre totale est une guerre de mobilisation. Elle implique la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières.

La guerre totale est une guerre de destruction. Elle vise à détruire l'ennemi dans ses forces militaires, économiques et sociales.

La guerre totale est une guerre de mobilisation. Elle implique la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières.

2. La guerre totale est une guerre de destruction.

La guerre totale est une guerre de destruction. Elle vise à détruire l'ennemi dans ses forces militaires, économiques et sociales.

La guerre totale est une guerre de mobilisation. Elle implique la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières.

La guerre totale est une guerre de destruction. Elle vise à détruire l'ennemi dans ses forces militaires, économiques et sociales.

3. La guerre totale est une guerre de mobilisation.

La guerre totale est une guerre de mobilisation. Elle implique la mobilisation de toutes les ressources humaines, matérielles et financières.

- Une grande partie de la population active masculine combat à l'avant. La main-d'œuvre féminine doit remplacer les hommes à la fois dans l'industrie (« les munitionnettes ») et dans l'agriculture.

II. Les libertés suspendues

A. La vie politique

- L'Union sacrée : les partis politiques font taire leurs divergences et font bloc autour des différents gouvernements d'Union nationale.
- Les débats parlementaires ne sont plus rendus publics, car certains projets doivent être tenus secrets. Toutefois, le Parlement continue d'exercer un contrôle sur le gouvernement.

B. Censure et propagande

- La presse est contrôlée : il faut éviter le défaitisme.
- Les journaux insistent sur le patriotisme, le courage des soldats. Ils minimisent les échecs et les dangers de la guerre. C'est « le bourrage de crâne ».

III. La mobilisation de tous

A. À l'arrière

- Chacun doit contribuer à l'effort de guerre. La journée de travail dure plus de 10 heures.
- La pénurie et la crainte permanente de mauvaises nouvelles venues du front sont supportées stoïquement.

B. À l'avant

- Les soldats font preuve de courage et de ténacité lors des combats. Enterrés dans les tranchées, ils supportent leur sort avec résignation : ils subissent les conditions climatiques, l'absence d'hygiène (« les poilus »), le ravitaillement aléatoire, les longues veilles.
- Ils souffrent moralement de l'éloignement de leurs proches, de la perte d'un camarade, de l'angoisse de la mort qui les étreint lorsqu'ils doivent monter à l'assaut ou défendre la tranchée.

► La guerre est omniprésente, elle modifie profondément la vie des pays engagés dans le conflit. Toutes les ressources, toutes les énergies sont tendues vers un seul but : la victoire.

4. L'année 1917

► Pourquoi l'année 1917 est-elle une année tournant ?

I. L'entrée en guerre des États-Unis

A. De la neutralité au rapprochement avec l'Entente

- Les États-Unis sont de plus en plus solidaires de l'Entente. Ils veulent défendre la démocratie et soutenir l'Entente endettée vis-à-vis d'eux.

B. La guerre sous-marine à outrance et l'intervention des États-Unis

- Dès 1914, la marine de l'Entente asphyxie l'économie de l'Allemagne par le blocus. En réponse, l'Allemagne cherche à isoler le Royaume-Uni et torpille tous les bateaux, même neutres, qui approchent des côtes anglaises.
- Choqués par cette atteinte aux droits des neutres, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917.

II. Les crises

A. La lassitude des peuples et les échecs militaires

- En 1917, la guerre paraît sans issue. Les populations sont épuisées physiquement et moralement.
- Les défaites du Chemin des Dames et de Caporetto déçoivent les espoirs.

B. Les crises mettent en jeu la poursuite de la guerre

- Sur le front, lassitude et déceptions provoquent dans la plupart des armées des mutineries et des désertions.
- À l'arrière, des grèves éclatent.

C. Des gouvernements forts pour résoudre les crises

- En France, le général Pétain, placé à la tête des armées, après avoir fait exécuter 50 mutins, améliore le sort des soldats. G. Clemenceau, nommé Président du Conseil, fait arrêter des défaitistes et accorde quelques augmentations de salaires. Les grèves cessent.
- En Allemagne, les chefs militaires jouent un rôle politique croissant.

III. Les révolutions russes

A. Les faiblesses accrues par la guerre

- L'économie russe ne peut soutenir l'effort de guerre : la pénurie et l'inflation sévissent.
- Les défaites se sont succédé : la Russie a perdu 2 millions d'hommes.

B. Les journées de février 1917

- C'est une révolution populaire et spontanée.
 - Du 23 février au 27 février, à Petrograd, la population manifeste contre la pénurie puis conspue Nicolas II et la guerre tandis que des grèves éclatent.
 - La troupe se mutine et arme les insurgés qui se rendent maîtres de la capitale.
- Le 2 mars, Nicolas II abdique.

C. Le double pouvoir

- Le Soviet de Petrograd, élu par les ouvriers et les soldats, comprend surtout des Mencheviks.
- Le Gouvernement provisoire, issu de la Douma, est formé de modérés. Il n'ose entreprendre de grandes réformes et poursuit la guerre.
- Convaincu par Lénine, le Parti bolchevik prépare une seconde révolution. Il noyaute les soviets par une propagande qui reprend les aspirations populaires : le pain, la terre, la paix.

D. La révolution d'Octobre 1917

- Elle est l'œuvre de professionnels de l'insurrection. Les Gardes Rouges, recrutés par Trotsky, s'emparent, dans la nuit du 24 au 25 octobre, des positions clés de Petrograd. Le Gouvernement provisoire se rend.
- Le Conseil des commissaires du peuple, présidé par Lénine, promulgue quatre décrets sur la paix, la terre, les entreprises industrielles et l'autodétermination des minorités nationales.
- La Russie bolchevique signe avec l'Allemagne l'armistice de Brest-Litovsk, le 15 décembre 1917.

► L'année 1917 est une année charnière : alors que les peuples manifestent pour que la guerre cesse, l'équilibre des forces est rompu avec l'entrée en guerre des États-Unis et la défection russe.

5. Bilan de la Première Guerre mondiale

► *Quels profonds bouleversements la Première Guerre mondiale, qui fut une guerre totale, a-t-elle entraînés ?*

I. Le bilan humain et économique

A. Le bilan démographique

- Huit millions d'hommes sont morts, dont 1,4 million de Français et 2 millions d'Allemands. On dénombre 16 millions de blessés. La baisse de la natalité est évaluée à 50 %.
- Les pertes d'hommes jeunes entraînent un vieillissement de la population et une diminution de 10 % de la population active.

B. L'évolution des mentalités

- Traumatisés psychologiquement, de nombreux anciens combattants militent pour la paix.
- Les femmes réclament plus de libertés et plus de droits.

C. Le bilan économique

- Les régions où se sont déroulés les combats sont dévastées (la France du Nord).
- Les monnaies sont dépréciées à cause de l'inflation et de l'endettement.
- Les États-Unis sont les grands bénéficiaires du conflit. L'Europe a perdu sa prépondérance économique mondiale.

II. Les conséquences territoriales et politiques

A. Le règlement du conflit

La conférence de la paix à Paris réunit les chefs d'État des pays vainqueurs. Afin d'établir une paix juste et durable, ceux-ci veulent satisfaire les aspirations des minorités nationales et donner aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes.

B. La nouvelle carte politique de l'Europe

- La France recouvre l'Alsace et la Lorraine.
- De nouveaux États sont créés : la Pologne, la Tchécoslovaquie

et la Yougoslavie, tandis que la Finlande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie se séparent de la Russie avec le soutien des vainqueurs.

C. La Société des Nations (SDN)

Pour maintenir la paix, à l'initiative du Président américain Wilson, une organisation internationale est créée : la Société des Nations. Elle suscite beaucoup d'espairs mais dispose de peu de moyens.

D. Les changements politiques

Les grands Empires autoritaires et multinationaux ont disparu et les nouveaux États se dotent de régimes démocratiques.

III. Des fragilités et des incertitudes en Europe

A. Le sort de l'Allemagne

- L'Allemagne est jugée moralement responsable de la guerre. Elle doit payer de lourdes réparations. Elle est désarmée et la Rhénanie est occupée par les armées des vainqueurs.
- Profondément choquée, l'Allemagne doit signer, le 28 juin 1919, le traité de Versailles qu'elle appelle le « Diktat de Versailles ».

B. Des minorités nationales insatisfaites

Les nouvelles frontières n'ont pas créé partout des États-Nations. Ainsi, les Allemands de Dantzig et de Tchécoslovaquie sont séparés de la mère-patrie.

C. La contagion révolutionnaire

- À l'exemple de la Russie, en 1919 des mouvements d'extrême-gauche, en Allemagne et en Hongrie tentent une révolution qui échoue, tandis qu'en France et en Italie, éclatent des grèves très dures rapidement arrêtées.
- En 1919, Lénine fonde la III^e Internationale communiste (le Komintern) qui doit préparer la révolution mondiale.
- Un affrontement idéologique oppose les démocraties libérales de l'Europe occidentale aux mouvements d'extrême-gauche. Les États d'Europe centrale et orientale, puissances modestes, forment un cordon sanitaire isolant l'Europe occidentale de la Russie bolchevique.

► L'Europe sort durablement affaiblie et profondément transformée de ce long conflit qui infléchit toute l'histoire du XX^e siècle.

6. La Russie de Lénine : 1917-1924

► *Comment Lénine et les Bolcheviks, parviennent-ils à asseoir leur pouvoir.*

I. La défense et l'affermissement du pouvoir des Bolcheviks

A. La guerre civile

- À l'Assemblée constituante, réunie en janvier 1918, les Bolcheviks sont minoritaires. Le gouvernement bolchevique la dissout.
- Regroupés sous le nom de Blancs, les Mencheviks, les Socialistes Révolutionnaires et les partisans de Nicolas II prennent les armes contre les Bolcheviks.
- Les Blancs sont appuyés par les pays de l'Entente qui se sentent trahis par la paix séparée entre la Russie et l'Allemagne et craignent la contagion révolutionnaire.
- Trotsky lève une armée de 5 millions d'hommes, l'Armée Rouge, qui l'emporte sur les Blancs en 1920.

B. Le communisme de guerre

- Pour lutter contre les Blancs et éviter tout retour en arrière, Lénine et les Bolcheviks exercent une véritable dictature.
- Politiquement, les libertés sont supprimées. Tous les partis politiques sont interdits, sauf le Parti bolchevik qui prend le nom de Parti communiste en 1918. La Tchéka, police politique, traque les opposants. Nicolas II et sa famille sont exécutés.
- Économiquement, les biens de production sont nationalisés. Les récoltes sont réquisitionnées, souvent par la force, et distribuées par l'État. Le travail est obligatoire de 16 à 50 ans.

La révolution bolchevique est certes sauvée, mais le pays est ruiné et la famine sévit (5 millions de morts).

II. La Nouvelle Politique Économique (NEP)

A. « Un capitalisme limité pour un temps limité »

Pour redresser l'économie, Lénine décide d'encourager les producteurs en leur permettant de tirer profit de leur travail.

Il abandonne provisoirement l'idéologie du Parti communiste.

B. Les mesures économiques

- Les réquisitions sont abandonnées et les paysans peuvent vendre les surplus de leurs récoltes.
- Les petites entreprises sont dénationalisées.
- La liberté du commerce est rétablie.
- L'État contrôle les transports, les grandes entreprises industrielles et les banques. Il lance un vaste programme d'électrification du pays.

C. Le bilan économique et social

- Les productions augmentent et retrouvent peu à peu leur niveau de 1913.
- Sur le plan social, avec la NEP, réapparaissent les paysans riches (koulaks), et se crée une nouvelle catégorie de citoyens (nepmen), enrichis par le système.
- Certains communistes critiquent cet abandon de la doctrine communiste.

III. La vie politique

A. Naissance de l'URSS

- En 1922, la Russie bolchevique prend le nom officiel d'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.
- Les libertés restent encadrées et le Parti communiste, au nombre d'adhérents restreint, contrôle tous les rouages de la vie politique.

B. La succession de Lénine

- À la mort de Lénine (1924), Staline, Secrétaire général du Parti communiste, et Trotsky s'opposent. Staline s'appuie sur les compagnons de Lénine. Il se présente comme son héritier et développe le culte de sa personnalité.
- Trotsky est exclu du Parti communiste, exilé et finalement chassé d'URSS en 1929.

► Dans la défense du nouveau régime contre les Blancs, Lénine a adopté une politique intransigeante. Pour restaurer l'économie et consolider le pouvoir des communistes, il a, avec la NEP, exercé une politique opportuniste en contradiction avec l'idéologie communiste.

7. L'URSS de Staline :

1928-1939

► Pourquoi la période 1928-1939 est-elle très importante pour l'URSS ?

Simultanément, une économie socialiste est mise en place et un régime totalitaire exerce son emprise sur l'URSS

I. Une économie socialiste

A. Les buts de l'économie socialiste

- En 1928, Staline abandonne la NEP qui a restauré l'économie. Il veut édifier le socialisme, étape nécessaire, selon lui, pour parvenir au communisme.
- L'économie socialiste vise à créer une société sans classes et, pour cela, l'État s'approprie les biens de production et gère l'économie.

B. La planification de l'économie

- L'administration du Plan, le Gosplan, inventorie les ressources et détermine les réalisations possibles.
- Le gouvernement fixe les objectifs prioritaires du Plan, que la population doit obligatoirement exécuter.

C. L'enrôlement de toute la population

Le « patriotisme du travail » est exigé de chacun, soit par la contrainte (les travailleurs peuvent être punis pour une tâche bâclée), soit par l'émulation (propagande, récompenses pour les meilleurs ouvriers).

II. Les réalisations économiques

A. L'industrialisation

L'industrie lourde, prioritaire, reçoit d'importants investissements. Elle doit permettre d'équiper le pays, de moderniser l'agriculture, puis de développer une industrie des biens de consommation.

B. La collectivisation des terres

- La propriété individuelle de la terre disparaît. Le travail est

effectué dans de vastes exploitations collectives : les sovkhozes (fermes d'État) et les kolkhozes (exploitations de type coopératif).

- Les paysans résistent, tuent le bétail. Des millions de paysans sont exécutés ou déportés : c'est la dékoulakisation.
- La famine s'abat sur le pays en 1932.

C. Bilan

- En 1940, l'URSS est la 3^e puissance industrielle mondiale. Les secteurs des biens d'équipement et des produits lourds, surtout, ont progressé. La production de charbon et d'acier a quadruplé et celle d'électricité a décuplé.
- Cependant, des secteurs restent faibles : l'agriculture, les biens de consommation, les transports, le logement.
- Le système de planification révèle aussi des faiblesses : lourdeur de la machine administrative, gaspillage de ressources, pénurie chronique et mauvaise qualité de certains produits.

III. Un État totalitaire

A. Le système totalitaire

- L'URSS est soumise à un régime totalitaire. L'État élimine toute opposition et contrôle la vie du pays dans tous les domaines : politique, économique, culturel.
- Les artistes doivent exalter l'œuvre du régime socialiste et bientôt l'action de Staline (culte de la personnalité).

B. La dictature stalinienne

- Staline dirige autoritairement le pays. Il s'appuie sur une bureaucratie toute puissante et sur de jeunes communistes fanatiques. La police politique arrête les opposants qui sont exécutés ou déportés dans des camps de concentration (goulag) où sont internés 5 à 8 millions de détenus qui vivent dans des conditions inhumaines et travaillent à la réalisation du Plan dans les régions hostiles de Sibérie.
- À partir de 1935 ont lieu des procès et des purges contre d'anciens compagnons de Lénine, des trotskystes, des cadres de l'armée, des intellectuels. Le nombre des victimes de la répression stalinienne s'élève à plusieurs millions.

► La période stalinienne a profondément modifié l'URSS. Les progrès matériels sont indéniables mais les moyens employés par le régime totalitaire sont extrêmement brutaux.

8. La France des années 1930

► *Quels changements la France des années 1930 connaît-elle ? Pourquoi ?*

Dans les années 1930, le régime politique est contesté ; en 1936, le gouvernement du Front populaire tente une politique économique et sociale novatrice.

I. Le régime parlementaire est contesté

A. La France dans la crise économique mondiale

- En 1931, à cause de la paralysie du commerce mondial, la France exporte moins, la surproduction entraîne des faillites et le chômage atteint plus de 300 000 personnes en 1933.
- Les gouvernements prennent des mesures protectionnistes et, pour maintenir un franc fort, pratiquent une politique de déflation (baisse des prix et des salaires).
- Les revenus diminuent, engendrant un malaise social, bientôt relayé par une contestation du régime politique.

B. Le régime parlementaire controversé

- Ce régime, en raison de la multiplicité des partis politiques, entraîne l'instabilité ministérielle. Les gouvernements sont éphémères et inopérants face à la crise. L'antiparlementarisme se développe et de nombreux Français aspirent à un pouvoir exécutif doté de plus larges pouvoirs.
- Des Ligues se sont développées : Action française, Jeunesses patriotes, Croix-de-Feu. Groupes de pression politiques, elles sont nationalistes, antiparlementaires et anticomunistes.
- À la suite du scandale politico-financier de l'affaire Stavisky, les Ligues manifestent violemment, le 6 février 1934, devant la Chambre des députés.

II. Le Front populaire : 1936-1937

A. La victoire électorale du Front populaire

- Les partis de gauche dénoncent les événements du 6 février 1934 comme une tentative de coup d'État fasciste.

- Selon les consignes de la III^e Internationale communiste, qui recommande l'union de la gauche pour faire barrage au fascisme, le Parti communiste noue avec les partis socialiste et radical-socialiste une alliance électorale dans le cadre du Front populaire, qui adopte pour slogan : « le pain, la paix, la liberté ».
- Aux élections d'avril-mai 1936, il obtient 63 % des sièges à l'Assemblée nationale.

B. L'action du Front populaire

- Le socialiste Léon Blum forme un gouvernement composé de ministres socialistes et radicaux-socialistes et soutenus par les communistes. Simultanément, une vague de grèves se développe, avec occupation des usines.
- Des négociations, organisées par le gouvernement entre le patronat et les syndicats, aboutissent, le 7 juin 1936, aux Accords Matignon, qui accordent l'exercice du droit syndical dans les entreprises, l'extension des conventions collectives et des augmentations de salaires.
- Ces mesures, complétées par les lois sur la semaine de 40 heures de travail et les congés payés (deux semaines ou quinze jours), ont pour but d'arrêter les grèves, de mettre en œuvre une politique sociale et de résoudre la crise.
- D'autres mesures visent à favoriser l'enseignement (scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans) et le développement des loisirs (auberges de jeunesse).

C. Les difficultés du Front populaire

- Les capitaux fuient à l'étranger, déstabilisant le franc et freinant les investissements.
- Les augmentations de salaires se répercutent sur les prix, le pouvoir d'achat ne progresse pas, l'économie n'est pas relancée et le chômage augmente.
- La politique de L. Blum est critiquée par la droite. L'unité du Front populaire se fissure : les radicaux-socialistes estiment les réformes suffisantes, mais les communistes les jugent trop timides. En juin 1937, L. Blum doit démissionner.
- De 1937 à 1939, la France est dirigée par des gouvernements de coalition modérés. Devant la montée du péril nazi, le gouvernement Daladier accélère le réarmement de la France.

► En 1939, à la veille de la guerre, la France n'a pas résolu la crise économique, elle n'est pas prête militairement et les Français sont divisés.

9. L'Allemagne de 1918 à 1933

► Comment la République allemande, instaurée en 1918, se retrouve-t-elle dirigée en 1933 par le chef d'un parti extrémiste, le Parti nazi ?

I. Une République fragile

A. La naissance de la République de Weimar

- Le 9 novembre 1918, Guillaume II abdique. Les Socialistes proclament la République.
- A Berlin, les Spartakistes, de tendance communiste, tentent une révolution qui est brisée par l'armée lors de la « semaine sanglante » (6-13 janvier 1919).
- L'Assemblée constituante, à Weimar, établit un régime républicain.

B. Les troubles : 1919-1924

- Les Sociaux-Démocrates dirigent la jeune République.
- Ils sont attaqués sur leur gauche par l'agitation des révolutionnaires qui les considèrent, depuis la « semaine sanglante », comme traîtres à la cause socialiste.
- Ils sont aussi déstabilisés sur leur droite par des tentatives de coups d'Etat des nationalistes, qui leur reprochent la signature du « Diktat de Versailles ». En 1923, Hitler tente un putsch à Munich.
- En 1923, l'inflation provoque l'effondrement du mark et la ruine de nombreux Allemands.

C. Une relative accalmie : 1924-1929

- En 1924, le mark est rattaché à l'or et l'économie connaît un brillant essor.
- En 1925, un conservateur, von Hindenburg, est élu Président de la République.
- Ce retour au calme est fragile : les partis extrémistes, communiste et nazi, progressent et se dotent de groupes armés.

II. La montée du Parti nazi

Le Parti National Socialiste des Travailleurs Allemands (NSDAP) est dirigé par Hitler, qui a exposé ses théories dans *Mein Kampf*.

A. Les principaux thèmes de l'idéologie nazie

- Le nationalisme et le pangermanisme : humiliée par le traité de Versailles, l'Allemagne doit réarmer et rassembler tous les peuples allemands.
- La cohésion du peuple est essentielle. Elle doit être défendue contre l'internationalisme et contre la démocratie.
- Le Führer incarne l'idéal national et doit diriger le peuple.
- Le racisme est le pivot de cette idéologie : la race allemande, qualifiée de race « supérieure » est appelée « race des seigneurs », elle doit être préservée des races dites « corrompues » juive et tzigane.
- L'« espace vital » est nécessaire à la « race des seigneurs » : il doit être conquis sur les peuples dits inférieurs, les Slaves, qu'il faut asservir.

B. Les adhérents et les formations paramilitaires

- Le NSDAP est un parti de masse : il rassemble des nationalistes, des anticommunistes, des Allemands ruinés.
- Les Nazis disposent de formations paramilitaires, les Sections d'assaut ou SA (les Chemises brunes) et les Brigades de protection ou SS.

III. La crise économique mondiale et l'accession d'Hitler au pouvoir

A. L'Allemagne dans la crise économique

- En 1930, le retrait des capitaux étrangers déstabilise le système bancaire, tandis que l'économie s'effondre, affectée par les perturbations du commerce mondial.
- Il y a 6 millions de chômeurs en 1932. Nombre d'entre eux adhèrent au Parti communiste ou au Parti nazi qui compte 1,2 million d'adhérents en 1932.

B. Hitler chancelier

Les partis de droite, au pouvoir, ne trouvent pas de remèdes à la crise. Les milieux d'affaires, rassurés par l'anticommunisme d'Hitler, obtiennent du maréchal von Hindenburg qu'il le nomme chancelier le 30 janvier 1933.

► Hitler est parvenu au pouvoir par des voies légales. Il a su exploiter les faiblesses et les divisions des différentes forces politiques et cristalliser le malaise de nombreux Allemands.

10. L'Allemagne nazie de 1933 à 1939

► Comment, à partir de 1933, l'Allemagne est-elle nazifiée ?

I. La démocratie est confisquée

A. Une dictature est mise en place

- Le Reichstag (assemblée législative) est dissous par von Hindenburg, à la demande d'Hitler, le 1^{er} février 1933.
- Après l'incendie du Reichstag, lieu d'exercice de la démocratie, le Parti communiste, accusé de ce crime, est interdit.
- Aux élections, les Nazis n'ont pas la majorité absolue. Cependant, Hitler, soutenu par la droite et le centre inquiets des progrès du communisme, obtient les pleins pouvoirs.

B. Le Parti nazi accapare tous les pouvoirs politiques

- Les partis politiques et les syndicats se dissolvent ou sont interdits. Le Parti nazi devient parti unique.
- Hitler nomme les dirigeants des 17 Länder et recrute les fonctionnaires parmi les Nazis.
- Le Parti nazi est épuré au cours de la Nuit des Longs Couteaux (30 juin 1934) : les chefs SA sont assassinés.
- En août 1934, Hitler devient Reichsführer, il détient les pouvoirs de chef d'État et de chef de gouvernement.

II. L'État devient totalitaire

A. Les libertés sont supprimées et la population est encadrée

- La liberté d'expression disparaît. Les ouvrages d'auteurs juifs ou marxistes sont brûlés en public (autodafés).
- Goebbels, ministre de la Propagande, utilise les médias pour détruire tout sens critique chez les Allemands et conditionner les esprits aux thèses nazies.
- La grève est interdite. Les différents métiers sont réunis dans le « Front du Travail ».
- L'enseignement est surveillé et la jeunesse est embrigadée dès l'âge de 8 ans dans les « Jeunesses hitlériennes ».

B. Un appareil policier répressif est mis en place

- La Gestapo, police politique dirigée par le chef des SS Himmler, use de méthodes brutales : tortures, assassinats, « suicides organisés ».
- En 1939, dans les camps de concentration, créés dès 1933, sont internés un million d'opposants politiques ou religieux et des « asociaux ».

III. L'État totalitaire est au service de l'idéologie nazie

A. Les théories raciales nazies sont appliquées

- Afin de préserver la pureté de la race aryenne, des malades incurables ou mentaux sont stérilisés ou tués.
- Des lois antisémites persécutent les Juifs. Ils sont exclus de la fonction publique. Puis les lois de Nüremberg (1935) les privent de leurs droits civiques et interdisent leur union avec des Aryens.
- En 1938, les Juifs doivent porter l'étoile jaune. Les persécutions, les assassinats (la Nuit de Cristal) et les déportations se multiplient.
- En juillet 1941, la « Solution finale » décide l'extermination des Juifs.

B. Des coups de force marquent la politique extérieure allemande

- Hitler reprend à son compte les thèses nationalistes et pangermanistes. Il oriente l'économie vers les productions de guerre.
- En 1935, le service militaire est rétabli et, en 1936, la Rhénanie est remilitarisée.
- En 1938, l'Autriche et la région tchécoslovaque des Sudètes, peuplée d'Allemands, sont rattachées à l'Allemagne.
- Les démocraties occidentales, attachées à la paix, réagissent peu. En 1939, l'éventualité d'une guerre se précise. Dans cette perspective, le 23 août, l'Allemagne signe avec l'URSS un Pacte de non-agression.
- Hitler revendique Dantzig et lance l'armée allemande contre la Pologne le 1^{er} septembre 1939.

► Dès lors que l'Allemagne est nazifiée, Hitler précipite le pays dans la guerre et étend au-delà des frontières la « barbarie nazie ».

11. Principales phases de la Seconde Guerre mondiale

► *Comment est-on passé des victoires des pays de l'Axe à leur défaite ?*

I. Les victoires de l'Axe : 1939-1942

Jusqu'en 1942, l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) semble invincible.

A. Les premiers succès allemands

- L'Allemagne applique la tactique de la guerre éclair : les bombardiers détruisent les infrastructures et les divisions blindées occupent le terrain.
- La Pologne, attaquée par l'Allemagne et par l'URSS, capitule en un mois. Le Danemark et la Norvège sont envahis par l'Allemagne qui veut conserver la route du fer suédois qui transite par le port de Narvik. En France, c'est la « drôle de guerre » : pendant huit mois, les Français restent retranchés sur la Ligne Maginot.

B. La campagne de France

- Le 10 mai 1940, les blindés allemands s'emparent des Pays-Bas et de la Belgique, contournent la Ligne Maginot (percée de Sedan) et se dirigent vers l'ouest, puis vers le sud, précédés par des millions de civils qui fuient en un éprouvant exode.
- Vaincue, la France signe l'armistice le 22 juin 1940.

C. La bataille d'Angleterre : premier échec de la guerre éclair

Seul contre l'Axe, le Royaume-Uni résiste aux attaques aériennes de l'Allemagne qui prépare un débarquement.

II. L'Axe étend le conflit au monde

A. Aggression allemande en URSS

Hitler attaque l'URSS, le 22 juin 1941, afin de conquérir l'« espace vital » à l'est et lancer une « croisade antibolchévique ». Ses armées menacent Moscou et Leningrad. Les Soviétiques contiennent un temps cette avance foudroyante qui reprend, en 1942, vers le Caucase.

B. Entrée en guerre des États-Unis

Le Japon, dans son expansion en Asie, se heurte aux États-Unis. Le 7 décembre 1941, il détruit leur flotte à Pearl Harbor. Les États-Unis entrent en guerre. Le Japon occupe rapidement l'aire pacifique asiatique.

III. La victoire des Alliés

En 1942, l'expansion de l'Axe est arrêtée et, à partir de 1943, les Alliés (Royaume-Uni, États-Unis, France) et l'URSS l'emportent.

A. Les coups d'arrêt : fin 1942-début 1943

- Dans le Pacifique : les victoires américaines de Midway et Guadalcanal marquent le début du reflux japonais.
- En Russie : le général von Paulus est contraint à la reddition devant Stalingrad, en février 1943.
- En Méditerranée : l'Axe n'a pu contrôler le canal de Suez. Avec la victoire alliée d'El Alamein, en 1942, l'Axe recule en Libye. Les Alliés débarquent en Afrique du Nord, puis en Sicile en juillet 1943. Le régime fasciste s'effondre et l'Italie signe un armistice, des armées allemandes occupent alors l'Italie.

B. Les offensives alliées : 1943-1945

- En URSS : l'Armée Rouge (1943-1945) libère le territoire, puis pénètre dans les États d'Europe centrale et orientale.
- En Italie : les Alliés refoulent les armées allemandes du sud vers le nord.
- En France : les débarquements alliés en Normandie (6 juin 1944), puis en Provence, permettent la libération de la France avec l'appui de la Résistance.
- L'Allemagne, écrasée sous les bombes, envahie par les Soviétiques et par les Alliés, capitule le 8 mai 1945.
- Dans le Pacifique, le Japon est déterminé à poursuivre la lutte. Les États-Unis lancent deux bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : le Japon capitule le 10 août 1945.

► La guerre éclair a permis aux pays de l'Axe de remporter des victoires. Celles-ci n'ont pas été décisives et ont dispersé leurs forces. Les Alliés, qui disposaient d'un gigantesque potentiel humain et matériel, ont pu retourner la situation à leur avantage.

12. Occupation nazie et Résistances en Europe

► Quel est le sort des pays européens occupés par l'Allemagne ? Comment s'organisent les mouvements de Résistance ?

I. « L'Europe nouvelle »

Les Nazis veulent créer un « ordre nouveau » dans une Europe unie, dirigée par la « race des seigneurs ». En fait, le statut de chaque territoire relève de critères raciaux et de considérations économiques et stratégiques.

A. L'Europe est soumise

- Le Grand Reich comprend l'Allemagne et les régions habitées par les peuples germaniques : Dantzig, la Posnanie, le Luxembourg, l'Alsace et la Lorraine.
- La Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie sont devenues, volontairement ou par la contrainte, des alliées du Reich.
- Les États vaincus sont dirigés par l'Allemagne ou par des gouvernements dociles :
 - À l'Ouest, une politique prudente est adoptée afin d'obtenir la collaboration des peuples jugés « respectables ».
 - À l'Est, les Slaves, considérés comme des « sous-hommes », sont traités durement et leur économie est mise en coupe réglée.

B. L'Europe est pillée économiquement

- Pour soutenir l'effort de guerre allemand, les produits agricoles, miniers et industriels sont réquisitionnés, ce qui entraîne la pénurie et la mise en place du rationnement.
- L'Allemagne recrute des travailleurs, d'abord par le volontariat, puis par la force.

II. « L'Europe sous la botte »

A. L'Allemagne s'appuie sur des collaborateurs

- En France, en Belgique, au Danemark, après l'invasion des armées allemandes, les gouvernements soumis sont mis en place et collaborent pour alléger le poids de l'occupation.

- Individuellement, des opportunistes, des profiteurs, des partisans de l'ordre nazi soutiennent l'occupant.

B. L'Allemagne s'impose par la terreur et applique ses théories raciales

- Les médias sont censurés et diffusent les thèmes de l'idéologie nazie : anticomunisme, anticapitalisme, antisémitisme et supériorité de la race aryenne.
- La Gestapo traque les ennemis du Reich qui sont arrêtés, torturés, déportés, exécutés, et des otages sont fusillés.
- Les Juifs et les Tziganes sont tués ou déportés dans les camps de la mort.
- Les Slaves sont asservis et doivent travailler pour l'Allemagne.

III. Les Résistances

A. Les Résistants

- Des l'occupation du Danemark, de la Belgique, des Pays Bas, les gouvernements en place se sont exilés à Londres pour poursuivre la lutte.
- Dans l'Europe occupée, les Résistants, de plus en plus nombreux, sont des patriotes, des adversaires hostiles au nazisme et à sa politique raciale.
- Organisés en maquis et en réseaux et soutenus par les Alliés et l'URSS, ils luttent clandestinement contre l'occupant : en URSS, en Pologne, en Yougoslavie.
- Considérés comme ennemis du Reich, les Résistants encourent de très grands risques.

B. « L'armée des ombres »

- Des groupes armés harcèlent les troupes d'occupation qui se sentent traquées. Ils sabotent les voies de communication et les arsenaux. Ils tuent des agents ennemis et des collaborateurs.
- Les Résistants font contrepoids à la propagande en diffusant tracts et journaux. Ils organisent des filières d'évasion pour des Résistants ou des Juifs en danger et renseignent les Alliés sur les dispositifs militaires de l'occupant. Ils participent efficacement à la libération des territoires.

► De 1942 à 1945, l'emprise de l'Allemagne sur l'Europe est minée par la Résistance qui contribue à la Libération des territoires occupés.

13. La France dans la Seconde Guerre mondiale

► Comment les Français réagissent-ils à l'occupation allemande ?

I. Le régime de Vichy

A. L'État français

- À la suite de la défaite de 1940, un armistice est signé, le 22 juin. Le maréchal Pétain dirige la « zone libre ». Il reçoit de l'Assemblée Nationale les pleins pouvoirs constituants le 10 juillet.
- « Chef de l'État français », Pétain établit une dictature personnelle. Les libertés sont supprimées, les partis politiques et les syndicats sont dissous.

B. La Révolution Nationale

- Pétain veut créer un « ordre nouveau » et régénérer la France par un retour aux valeurs traditionnelles. La devise du régime est « Travail, Famille, Patrie ».
- Le travail de la terre, l'artisanat, la famille, la patrie et la Nation sont favorisés et exaltés par la propagande, tandis que la répression s'abat sur les socialistes, les communistes, les Francs-Maçons et les Juifs.

C. La collaboration

- En octobre 1940, Pétain « entre dans la voie de la collaboration ». La collaboration est activement menée par Laval, le Président du Conseil imposé par l'occupant en 1942.
- L'aide économique est accrue et Vichy envoie des travailleurs en Allemagne pour le Service du Travail Obligatoire (STO).
- Une police spéciale, la Milice, appuie la Gestapo.
- Dès 1940, la politique antisémite exclut les Juifs de certaines professions, les oblige à être recensés et à porter l'étoile jaune. En 1942, l'État français participe aux rafles : 85 000 Juifs sont déportés en Allemagne.
- Après le débarquement allié en Afrique du Nord (novembre 1942), tout le territoire français est occupé et la France devient un État satellite du Reich. Le régime s'effondre en 1944, à la Libération.

II. Les Français sous l'occupation

- En 1940, traumatisée par la défaite, la population fait confiance à Pétain, « le vainqueur de Verdun », mais elle reste hostile à l'occupant.
- Longtemps hésitants, ni collaborateurs ni résistants, les Français tentent de survivre, préoccupés par les difficultés de la vie quotidienne : pénurie, rationnement, alertes aux bombardements, prises d'otages.

III. La Résistance

A. La Résistance extérieure

- Dès le 18 juin 1940, de Londres, le général de Gaulle lance un appel à la résistance.
- Il fonde la France Libre, dotée d'un gouvernement et d'une armée, les Forces Françaises Libres.
- Il est en contact avec des réseaux de la Résistance intérieure et s'adresse aux Français sur les ondes de la BBC.

B. La Résistance intérieure

- Des réseaux clandestins (« Combat », « Libération-Nord ») et des maquis armés agissent directement contre l'occupant.
- Des patriotes, des opposants au nazisme (dont de nombreux communistes, après 1941), des Français choqués par la collaboration, des réfractaires au STO viennent grossir peu à peu leurs rangs.
- Jean Moulin crée en France, en mai 1943, le Conseil National de la Résistance. Le général de Gaulle est alors reconnu chef de la Résistance intérieure.

C. De la France Libre au Gouvernement provisoire

- À Alger, le 2 juin 1944, le général de Gaulle crée et préside le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).
- Les Résistants, regroupés dans les Forces Françaises de l'Intérieur, participent massivement à la Libération de la France, en particulier celle de Paris (août 1944). Le GPRF assure alors l'administration de la France.

► La guerre laisse des traces profondes : un clivage durable subsiste dans la Nation française entre les partisans du régime de Vichy et les Résistants.

14. Terreur et génocides dans l'Europe nazie

► Quelles mesures le régime nazi a-t-il adoptées en Allemagne et en Europe continentale pour maintenir sa domination contre ses adversaires et pour appliquer partout sa politique raciale ?

I. Les camps de concentration

A. Ils isolent les ennemis du Reich

- De 1933 à 1945, un millier de camps de concentration sont créés en Europe. Les camps sont destinés à réduire au silence les adversaires du nazisme et à fournir de la main-d'œuvre. 12 millions de personnes y sont déportées.
- Avant 1939, des Allemands sont internés : des opposants au nazisme pour des raisons politiques (communistes surtout) ou religieuses ainsi que des Juifs.
- Pendant la guerre, en décembre 1941, le décret « Nuit et Brouillard » prévoit la mise au secret des ennemis du Reich. Dans toute l'Europe, les Résistants qui s'opposent à la domination nazie sont déportés dans ces camps, ainsi que des otages pris en représailles.
- Des millions de Slaves, considérés comme une race d'esclaves, sont déplacés, internés dans les camps et employés dans l'industrie de guerre du Reich.

B. L'univers concentrationnaire

Les camps sont dirigés par Himmler et les SS. Les déportés sont amenés à une soumission totale par un triple processus :

- Les internés sont « dépersonnalisés » par la perte de leur identité : attribution d'un numéro matricule, port d'un uniforme, rupture avec leur passé (ils sont dépouillés de tout souvenir et sans nouvelles de leurs proches).
- La volonté de résister est brisée : psychologiquement, par des brimades et des humiliations ; physiquement, par des conditions matérielles éprouvantes : sous-alimentation, travail forcé (16 heures par jour), baraquements insalubres. La mortalité, très élevée, est accrue par des épidémies et des « expériences médicales ».

- La terreur vise à soumettre les plus rebelles : violences, tortures, exécutions publiques.

II. Les génocides

A. De la persécution violente à l'extermination

- Hitler veut trouver une solution à ce qu'il appelle « la question juive », c'est-à-dire la présence des Juifs en Europe, qu'il juge insupportable.
- Avant 1939, les Juifs sont victimes de mesures discriminatoires et déportés dans les camps de concentration.
- Lors de la conquête de l'Europe de l'Est, les Juifs sont regroupés et enfermés dans des ghettos (Lodz, Varsovie, Cracovie) où, entassés et affamés, ils sont promis à la mort. Des groupes de SS massacrent les Juifs en URSS.
- Au début de 1942, les dirigeants nazis décident la « Solution finale de la question juive » par l'extermination organisée et massive des Juifs.

B. La Shoah

- Des camps d'extermination sont construits en Pologne (Chelmno, Treblinka, Auschwitz-Birkenau).
- Les Juifs sont raflés partout en Europe et acheminés vers ces camps dans des wagons de marchandises où les plus faibles périssent.
- À l'arrivée au camp, les SS procèdent à la sélection. Les adultes considérés comme invalides, les enfants et les personnes âgées sont asphyxiés dans les chambres à gaz et leurs corps sont brûlés dans les fours crématoires. Les individus valides sont chargés des macabres tâches de fonctionnement du camp.
- En 1939, la population juive en Europe est évaluée à 11 millions. Dans les camps, 6 millions d'entre eux périssent, dont 1,5 million à Auschwitz-Birkenau.

C. Le génocide des Tziganes

- Considérés par Hitler comme des « êtres asociaux », les tziganes sont exterminés. 250 000 d'entre eux périssent.

► Les Nazis ont imposé leur implacable domination sur l'Europe et ils ont tenté d'anéantir le peuple juif. Jamais, dans son Histoire, l'humanité n'a connu semblable détermination dans l'exécution d'un tel crime.

15. Bilan de la Seconde Guerre mondiale

► La Seconde Guerre mondiale a été le conflit le plus destructeur de l'Histoire. Quel en est le bilan ?

I. Le coût de la guerre

A. Le bilan humain

- 50 millions d'individus sont morts, 75 % sont des Européens, dont 20 millions de Soviétiques.
- Les bombardements, la sous-nutrition, les exécutions de Résistants, les déportations et l'extermination de 6 millions de Juifs ont entraîné la disparition de 25 millions de civils.

B. Le bilan matériel d'une guerre totale

L'Europe, lieu principal des combats, est en ruines. Les bombardements aériens ont visé aussi des objectifs civils : villes (comme Coventry, Dresde), infrastructures de transports, outils de production industriels et agricoles.

C. Le bilan moral et psychologique

- L'humanité prend conscience qu'un pas a été franchi dans le mépris de la dignité et de la valeur de l'être humain.
- La terrible efficacité de la bombe atomique choque et effraie.
- L'insoutenable réalité des camps de concentration et du génocide des Juifs bouleverse et désespère de nombreux hommes.
- Les vainqueurs dénazifient l'Allemagne et, à Nuremberg, jugent les chefs nazis responsables de « crimes contre l'humanité ».

II. Un monde nouveau

A. Les deux Grands

- Les États-Unis, dont le sol a été épargné par les combats, ont gardé intacte toute leur infrastructure de production. Ils deviennent les fournisseurs de l'Europe qui dépend d'eux pour sa survie et pour sa reconstruction. Première puissance militaire, ils détiennent, seuls, l'arme atomique.
- L'URSS est très affaiblie. Mais le communisme, dans sa lutte contre le nazisme, a acquis un grand prestige, étayé par la place

des communistes dans la Résistance et par le rôle de l'Armée Rouge, qui occupe l'Europe centrale et orientale.

B. Le déclin de l'Europe

- L'Europe sort épuisée de la guerre. Son rôle économique et diplomatique dans le monde est fortement affaibli.
- Sa domination est contestée par les peuples colonisés. En échange de leur aide et de leur fidélité durant la guerre, certains d'entre eux (Inde, Afrique) ont reçu des promesses d'indépendance.

C. Les remaniements territoriaux

- Les conférences de Yalta (février 1945) et de Potsdam (été 1945) prévoient l'occupation de l'Allemagne en 4 zones, ainsi que l'élection de gouvernements démocratiques dans les territoires libérés du joug nazi.
- L'URSS gagne des territoires sur la Pologne, dont la frontière est déplacée vers l'ouest au détriment de l'Allemagne. Pour éviter des problèmes de minorités nationales, des millions de personnes sont déplacées.

III. Un espoir : l'ONU

A. La création de l'ONU

- La Société des Nations n'a pu empêcher la guerre et, dès 1943, les États alliés contre l'Axe s'engagent à créer un organisme de maintien de la paix.
- En juin 1945, 51 États signent la Charte des Nations Unies qui donne naissance à l'Organisation des Nations Unies.

B. Les buts de l'ONU

- Le maintien de la paix et de la sécurité internationale par des moyens pacifiques : sanctions politiques, économiques contre un État agresseur et, si besoin, recours à la force internationale d'interposition (les Casques bleus).
- La reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Le développement et la coopération internationale pour favoriser le progrès social.

► La paix est fragile, l'effacement de l'Europe favorise les tensions entre les deux Grands.

16. Les « Trente Glorieuses » : 1945-1973

► En quoi l'expression « les Trente Glorieuses » de l'économiste Jean Fourastié définit-elle l'économie de 1945 à 1973 ?

I. Une croissance importante et soutenue

Elle concerne surtout les pays industrialisés d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et le Japon.

A. Un redressement rapide après la guerre

- Dès 1950, les États ruinés par la guerre redressent leur économie avec l'aide financière des États-Unis (plan Marshall).
- L'URSS et les États qui lui sont liés refusent cette aide.

B. Les Trente Glorieuses

- De 1945 à 1973, la production mondiale triple. Le Produit National Brut (ensemble des richesses produites par un État) des pays industrialisés augmente de 5 % par an. Pour le Japon et l'Allemagne, dont le PNB augmente respectivement de 8 % et de 6 % par an, on parle de « miracle économique ».
- L'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique ont une expansion économique de moindre envergure.
- L'URSS et les États d'Europe de l'Est développent surtout leurs industries lourdes.

II. De nouveaux facteurs de production

A. Des matières premières et une énergie bon marché

Les réserves mondiales sont considérables et les pays industrialisés se procurent ces produits (le pétrole surtout) à peu de frais, le plus souvent dans les pays pauvres.

B. La troisième révolution industrielle

- Devenu un élément primordial dans l'entreprise, le capital est investi dans la recherche. Les découvertes (transistors, microprocesseurs, matières plastiques) sont utilisées dans les processus de fabrication et dans la production de nouveaux biens.

des communistes dans la Résistance et par le rôle de l'Armée Rouge, qui occupe l'Europe centrale et orientale.

B. Le déclin de l'Europe

- L'Europe sort épuisée de la guerre. Son rôle économique et diplomatique dans le monde est fortement affaibli.
- Sa domination est contestée par les peuples colonisés. En échange de leur aide et de leur fidélité durant la guerre, certains d'entre eux (Inde, Afrique) ont reçu des promesses d'indépendance.

C. Les remaniements territoriaux

- Les conférences de Yalta (février 1945) et de Potsdam (été 1945) prévoient l'occupation de l'Allemagne en 4 zones, ainsi que l'élection de gouvernements démocratiques dans les territoires libérés du joug nazi.
- L'URSS gagne des territoires sur la Pologne, dont la frontière est déplacée vers l'ouest au détriment de l'Allemagne. Pour éviter des problèmes de minorités nationales, des millions de personnes sont déplacées.

III. Un espoir : l'ONU

A. La création de l'ONU

- La Société des Nations n'a pu empêcher la guerre et, dès 1943, les États alliés contre l'Axe s'engagent à créer un organisme de maintien de la paix.
- En juin 1945, 51 États signent la Charte des Nations Unies qui donne naissance à l'Organisation des Nations Unies.

B. Les buts de l'ONU

- Le maintien de la paix et de la sécurité internationale par des moyens pacifiques : sanctions politiques, économiques contre un État agresseur et, si besoin, recours à la force internationale d'interposition (les Casques bleus).
- La reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- Le développement et la coopération internationale pour favoriser le progrès social.

► La paix est fragile, l'effacement de l'Europe favorise les tensions entre les deux Grands.

16. Les « Trente Glorieuses » : 1945-1973

► En quoi l'expression « les Trente Glorieuses » de l'économiste Jean Fourastié définit-elle l'économie de 1945 à 1973 ?

I. Une croissance importante et soutenue

Elle concerne surtout les pays industrialisés d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et le Japon.

A. Un redressement rapide après la guerre

- Dès 1950, les États ruinés par la guerre redressent leur économie avec l'aide financière des États-Unis (plan Marshall).
- L'URSS et les États qui lui sont liés refusent cette aide.

B. Les Trente Glorieuses

- De 1945 à 1973, la production mondiale triple. Le Produit National Brut (ensemble des richesses produites par un État) des pays industrialisés augmente de 5 % par an. Pour le Japon et l'Allemagne, dont le PNB augmente respectivement de 8 % et de 6 % par an, on parle de « miracle économique ».
- L'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique ont une expansion économique de moindre envergure.
- L'URSS et les États d'Europe de l'Est développent surtout leurs industries lourdes.

II. De nouveaux facteurs de production

A. Des matières premières et une énergie bon marché

Les réserves mondiales sont considérables et les pays industrialisés se procurent ces produits (le pétrole surtout) à peu de frais, le plus souvent dans les pays pauvres.

B. La troisième révolution industrielle

- Devenu un élément primordial dans l'entreprise, le capital est investi dans la recherche. Les découvertes (transistors, microprocesseurs, matières plastiques) sont utilisées dans les processus de fabrication et dans la production de nouveaux biens.

où sont construites des zones industrielles, des centres commerciaux, des résidences collectives ou individuelles dont l'aspect quantitatif l'emporte parfois sur l'aspect qualitatif.

B. Une société de consommation

- Les salaires progressent plus vite que les prix, le pouvoir d'achat des salariés et la consommation des ménages augmentent. En France, celle-ci triple en 20 ans. La publicité incite à acheter et uniformise les modes de vie.
- Alors que les dépenses alimentaires représentent une part de plus en plus réduite du budget, les foyers s'équipent : en 1973, plus de 70 % des ménages français possèdent un réfrigérateur, une machine à laver, un téléviseur et une automobile.
- La consommation des services connaît aussi une progression importante : loisirs, vacances et soins médicaux (pris en charge par la Sécurité sociale).

C. La diffusion d'une culture de masse

L'ensemble de la population a accès aux différents médias qui diffusent informations, divertissements et culture : presse, radio, télévision, cinéma, livres à faible coût, musées.

III. Les limites de ces changements

A. Les exclus de ces mutations

- Un fossé de plus en plus profond sépare les pays riches des pays pauvres dont la dépendance à l'égard des pays riches s'accroît.
- Dans les pays industrialisés, un écart se creuse entre les plus riches et les plus pauvres, exclus de la prospérité : minorités ethniques, agriculteurs, retraités.

B. Des menaces et des contestations

- L'intense activité économique engendre parfois gaspillage, déséquilibre écologique, détérioration du cadre de vie et nuisances (pollution).
- Se développent des mouvements contestataires (beatniks, hippies) qui dénoncent la société de consommation et le rôle de l'argent.

► Les « Trente Glorieuses » ont donné naissance à un monde nouveau et durable qui préfigure le monde actuel.

18. La crise économique depuis 1973

► Depuis 1973, l'économie mondiale est perturbée. Quelles sont les causes et les manifestations de ce dérèglement ?

I. Les origines possibles de la crise

A. La surproduction

Les gains de productivité de la troisième révolution industrielle accroissent les productions. Or la consommation stagne :

- Au début des années 60, l'accroissement naturel des pays développés se réduit (0,5 %) ;
- Équipés, pour la plupart, de biens durables, les foyers limitent leur consommation, d'autant plus que certains d'entre eux ayant eu recours au crédit, réduisent leurs achats pendant la période de remboursement.

B. Les dérèglements monétaires

- En 1971, les États-Unis dévaluent le dollar, qui n'est plus alors convertible en or. Les monnaies n'ont plus de parité fixe entre elles.
- Le système monétaire international et les échanges sont perturbés, l'inflation augmente.

C. Le rôle économique de l'État

- Les libéraux estiment que l'État-Providence a dérégulé les mécanismes de l'économie de marché en captant une trop grande part des revenus sous forme d'impôts et en freinant ainsi la consommation et l'investissement.
- La politique sociale rend la main-d'œuvre chère : outre le salaire, les employeurs acquittent des charges sociales (cotisations maladie, maternité, vieillesse).

D. Les deux chocs pétroliers déclenchent la crise

- En 1973, lors de la guerre du Kippour entre Israël et les États arabes, l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) quadruple le prix du pétrole, source d'énergie prépondérante des pays industrialisés.
- En 1979, la guerre entre l'Iran et l'Irak réduit l'offre de pétrole dont le prix triple.

- Le surcoût des importations de pétrole entraîne un déficit des balances commerciales et une croissance des coûts de production des activités utilisatrices de pétrole.

II. Les aspects de la crise

A. La stagnation

- La croissance de l'économie, avec 2 % du PNB par an, est ralentie.
- Les productions, industrielles surtout, stagnent et les échanges internationaux progressent peu.
- Il n'y a pas crise brutale ni aiguë mais une progression faible et irrégulière des activités.

B. L'inflation

- Le déficit du commerce extérieur et le déficit budgétaire entraînent l'inflation.
- Les prix augmentent : de 10 % par an dans les années 1970, puis de 5 % par an dans les années 1980.
- La stagnation de la croissance économique et l'inflation portent le nom de « stagflation ».

C. Le chômage et l'exclusion

- Le ralentissement des activités entraîne des faillites et des licenciements. Le chômage frappe 5 % des actifs, soit 15 millions de personnes dans les pays riches. La France, avec 10 % des actifs sans-emploi, est un des pays les plus touchés.
- La consommation et, par conséquent, la production peuvent difficilement progresser : les chômeurs consomment peu et les actifs employés ont tendance, par crainte du chômage, à épargner.
- Le chômage et la faible ouverture du marché de l'emploi marginalisent des millions de personnes qui vivent dans la précarité. Les plus touchés sont les minorités ethniques, les femmes, les travailleurs peu qualifiés, les jeunes. Perdant espoir de se réinsérer dans le monde du travail, exclus de la consommation et souvent logés dans les banlieues des grandes villes qui se dégradent peu à peu, certains manifestent leur désespoir par la délinquance ou par la violence.

► La crise, qui dure depuis 1973, se caractérise plus par sa durée que par son intensité.

19. Les conséquences de la crise depuis 1973

► Quelles mesures ont été appliquées pour remédier à la crise ? Quelles conséquences cette longue crise a-t-elle entraînées ?

I. La recherche de solutions à l'échelle locale

A. La stratégie des entreprises industrielles

- Les entreprises des pays développés cherchent d'abord des gains de productivité afin d'être plus compétitives. Elles investissent dans l'équipement de machines robotisées et informatisées. C'est une véritable révolution technologique.
- Certaines entreprises s'orientent vers les secteurs de haute technologie (aéronautique, électronique) qui réclament, avant tout, un travail de recherche et de conception. On parle de troisième révolution industrielle.
- D'autres délocalisent la production et emploient à distance la main-d'œuvre de pays où les salaires et la protection sociale sont faibles, obtenant ainsi des produits à prix de revient peu élevé.
- Toutes ces mesures limitent l'emploi de main-d'œuvre dans les pays industrialisés et contribuent à l'aggravation du chômage.

B. Les différentes politiques

- Face à l'augmentation du prix de l'énergie, les États développent l'électricité thermonucléaire et font des économies d'énergie.
- La politique de relance, tentée aux États-Unis, au Royaume-Uni, de 1974 à 1979, et en France en 1975, puis en 1981-1982, vise à accroître le pouvoir d'achat de la population pour relancer la consommation et la production, et ainsi réduire le chômage.
- La politique de rigueur, menée en France en 1976 et en 1982, cherche, avant tout, à lutter contre l'inflation par un contrôle des prix, des salaires et des dépenses de l'État.
- Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, au cours des années 1980, tentent un retour au libéralisme : des entreprises publiques sont privatisées, les investissements sont encouragés et les dépenses publiques sont réduites.

- Ces politiques ont eu pour effet une baisse de l'inflation et une reprise de la croissance économique, peu durable cependant. Mais le chômage persiste.

II. Un monde devenu interdépendant

A. Une coopération internationale nécessaire

- L'échec des politiques nationales conduit les États à rechercher ensemble des solutions à la crise.
- La CEE tente de pratiquer une politique économique commune. L'agriculture, la recherche, le système monétaire européen (SME) constituent quelques éléments d'un rapprochement.
- Depuis 1975, les sept États les plus riches du monde prennent l'habitude de se réunir, dans le cadre du G 7 puis du G 8 (avec la Russie), pour tenter de trouver des solutions aux problèmes économiques.

B. L'inégalité des États devant la crise

- L'écart entre le PNB des pays en voie de développement (PVD) et celui des pays riches s'est creusé : il était de 1 à 9 en 1973, il est aujourd'hui de 1 à 12.
- Les pays les moins avancés (PMA), en Afrique surtout, jouent un rôle mineur dans le commerce international : dépourvus généralement d'énergie et de matières premières, ils n'ont pas de richesses à vendre et ne peuvent acheter des produits trop coûteux. Leur population croît fortement (3 % par an), et ils s'enfoncent dans le sous-développement et l'endettement.
- Les nouveaux pays industrialisés (NPI), parmi lesquels les quatre dragons d'Asie du Sud-Est, le Brésil, le Mexique, ont développé une industrie concurrentielle sur le marché mondial, largement exportatrice, grâce à une main-d'œuvre nombreuse et peu exigeante.

► Depuis 1973, le système économique mondial connaît une profonde mutation que les acteurs de la vie économique ont parfois des difficultés à maîtriser.

20. Un monde bipolaire :

1945-1962

► Pourquoi et comment l'Union Soviétique et les États-Unis deviennent-ils, après 1945, les deux pôles des décisions internationales ?

I. La naissance d'un monde bipolaire : 1945-1947

A. Les deux Grands

- L'Europe, affaiblie par la guerre, ne joue plus qu'un rôle international effacé.
- Les États-Unis et l'URSS, aux idéologies divergentes, s'affrontent.

B. L'extension du communisme

- Les élections démocratiques prévues dans les pays libérés du nazisme n'ont pas lieu partout.
- En Yougoslavie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie et Pologne, le parti communiste local installe, parfois par la force, une démocratie populaire où il est parti unique.

C. La rupture de 1947

- Le Président américain Truman, afin d'endiguer le communisme, propose une aide financière pour la reconstruction (plan Marshall), que seule l'Europe occidentale accepte.
- Staline réplique et crée le Kominform (« Bureau d'information communiste ») qui lie les différents partis communistes à Moscou.

II. La Guerre froide : 1947-1962

La Guerre froide est une période de forte tension entre les deux Grands, sans affrontement direct entre eux, mais par États-tiers interposés.

A. La question allemande

- En 1948-1949, Staline isole Berlin-Ouest. Les Américains ravitaillent la ville par un pont aérien, contraignant Staline à lever le blocus.
- En 1949, sont créées la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la République démocratique allemande (RDA).

B. Les deux blocs économiques et militaires

- A l'Ouest : les États-Unis et l'Europe de l'Ouest forment l'OECE (Organisation européenne de coopération économique, 1948) et l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord, 1949).
- A l'Est : l'URSS et les démocraties populaires se regroupent dans le CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle, 1949) et dans le Pacte de Varsovie (1955).

C. Le durcissement des politiques

- Aux États-Unis, les communistes sont recherchés et arrêtés (maccarthysme).
- En URSS, les purges éliminent ceux qui sont suspectés de conspirer avec les États-Unis.

III. Une détente fragile : 1953-1962

A. Le bloc communiste assouplit sa politique

- Après la mort de Staline (1953), les révoltes à Berlin-Est, en Pologne et en Hongrie fragilisent le bloc de l'Est.
- Khrouchtchev veut développer l'économie et réduire les dépenses d'armement.
- Il se déclare favorable à la coexistence pacifique et noue des relations avec les États-Unis.

B. Les crises de 1961 et 1962

- Depuis 1949, 3 millions d'Allemands de l'Est sont passés en RFA par Berlin-Ouest. Les Occidentaux refusent de faire de Berlin une ville neutre. Le 13 août 1961, les dirigeants de la RDA, appuyés par l'URSS, édifient un mur entre Berlin-Est et Berlin-Ouest.
- À Cuba, Fidel Castro autorise les Soviétiques, en 1962, à installer des fusées à charges nucléaires dirigées vers les États-Unis. Kennedy installe un blocus autour de l'île. La guerre semble inévitable. Khrouchtchev cède et retire ses rampes de lancement.

C. L'équilibre de la terreur

Les deux Grands disposent de la bombe H, de missiles et de fusées à longue portée. Une crainte réciproque empêche chacun de se servir de cet arsenal et un respect mutuel des sphères d'influence s'instaure.

► La menace réelle d'une guerre capable de détruire la planète a conduit les États-Unis et l'URSS à une politique de détente.

21. La décolonisation

► Comment, à partir de 1945, les peuples colonisés accèdent-ils à l'indépendance ?

I. Les causes de la décolonisation

A. La Seconde Guerre mondiale

- Le prestige des Européens est affaibli par leurs défaites. Ils ont promis des réformes, contre la fidélité de certaines colonies.

B. La colonisation secrète l'anticolonialisme

- En réaction à la présence étrangère et à l'exploitation économique, des mouvements nationalistes sont nés. Certains s'appuient sur le Bouddhisme et sur l'Islam.
- Les principes démocratiques, diffusés par les métropoles, en contradiction avec le système colonial, se retournent contre elles.

C. Les appuis

- Les États-Unis souhaitent le triomphe de la démocratie. Cependant, ils soutiennent les Européens en Asie où le risque d'extension du communisme est important.
- L'URSS et la Chine, hostiles à l'impérialisme, veulent étendre chacune leur vision du communisme.
- L'ONU défend la liberté des peuples et prend position contre le colonialisme.

II. L'indépendance par la négociation

A. En Inde

- Le Parti du Congrès, de Gandhi et Nehru, réclame l'indépendance, qui est proclamée le 15 août 1947.
- L'opposition entre hindous et musulmans entraîne la « partition » en deux États : l'Inde et le Pakistan.
- Le Royaume-Uni conserve avec ses anciennes colonies des liens étroits dans le cadre du Commonwealth.

B. En Afrique noire

- En 1956, l'autonomie réclamée par des nationalistes modérés, Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, L.S. Senghor au Sénégal, est

accordée aux États d'Afrique noire francophone au sein de l'Union Française. Ces états autonomes sont associés à la France dans le cadre de la communauté française, organisme créé par la Constitution de 1958. En 1960, leur indépendance est acquise et des accords de coopération sont signés avec la France.

- Les pays de colonisation britannique accèdent à l'indépendance pacifiquement, sauf le Kenya.

III. Les guerres d'indépendance

A. La guerre d'Indochine

- En 1945, Hồ Chi Minh, chef du parti Viêtminh, communiste et nationaliste, proclame l'indépendance du Viêt Nam. La guerre, menée par la France, s'internationalise : Soviétiques et Chinois aident le Viêtminh, tandis que les Américains soutiennent la France.

- Après la défaite française de Diên Biên Phu, les Accords de Genève, en 1954, scindent le pays en deux : le Viêt Nam nord communiste et le Viêt Nam sud soutenu par les Américains.

B. La guerre d'Algérie

- À partir du 1^{er} novembre 1954, le Front de Libération Nationale (FLN) de Ben Bella multiplie les actes de guérilla. Il est soutenu par la population algérienne musulmane et aidé par l'URSS et les États-Unis contre l'armée française.

- Le 13 mai 1958, l'émeute de la population européenne d'Alger, appuyée par des officiers français, provoque la chute de la IV^e République.

- Le général de Gaulle signe les Accords d'Évian qui rendent l'Algérie indépendante, le 3 juillet 1962.

IV. La naissance du non-alignement

- À la conférence de Bandoug en 1955, 29 pays d'Afrique et d'Asie proclament leur volonté de lutter contre le sous-développement, condamnent l'impérialisme et le racisme, refusent l'ingérence des grandes puissances. C'est l'affirmation officielle d'un « Tiers-Monde » qui se veut neutre.

- En 1961, à Belgrade, le courant neutraliste déclare représenter une 3^e voie indépendante des deux blocs (non-alignement).

► Le Tiers-Monde reste un enjeu politique et économique entre les deux Blocs rivaux.

22. Les grandes étapes de la construction européenne

► Pourquoi, en 1957, une organisation européenne voit-elle le jour ? Quelles étapes ont jalonné sa construction ? Quelles sont ses institutions ?

I. La création de la Communauté Économique Européenne

A. Les origines de la CEE

- Les deux guerres mondiales ont entraîné le déclin de l'Europe.
- Dès 1946, des arguments économiques et politiques militent en faveur d'une union européenne : reconstruire l'Europe de l'Ouest, barrer la route au communisme, former un bloc économique capable de faire contrepoids aux deux Grands, préserver la paix en supprimant les rivalités économiques et en constituant des pôles d'intérêt commun.
- Les « pères de l'Europe », les Français Jean Monnet et Robert Schuman et le chancelier ouest-allemand Konrad Adenauer sont les artisans des premières institutions.

B. La naissance de la CEE

- En 1951, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie et la France créent la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) qui établit la libre circulation de ces produits.
- Le 25 mars 1957, le Traité de Rome, signé par les 6 États de la CECA, crée la Communauté Économique Européenne (CEE) dont l'objectif est la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes à l'intérieur de la Communauté.

II. L'édification de l'Europe

A. Des compétences élargies

- En 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) est mise en place.
- En 1968, l'union douanière réalise le Marché Commun, établissant le libre-échange à l'intérieur de la CEE.
- En 1979, est fondé le Système Monétaire Européen (SME)

destiné à limiter les variations de valeur entre les différentes monnaies.

- Décidé en 1986 par l'Acte Unique Européen, le Marché Unique est mis en place en 1993, réalisant un marché intérieur sans frontières.
- En 1993, la ratification du Traité de Maastricht accroît les compétences de la CEE dans des domaines plus politiques. Elle prend le nom d'Union Européenne (UE).
- Le 1^{er} janvier 1999, l'union monétaire européenne entre dans sa phase de réalisation et fixe le cours de la monnaie unique européenne : l'euro.

B. De l'Europe des Six à l'Europe des Quinze

- La CEE s'ouvre vers le Nord en 1973, avec l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark.
- Puis elle accueille des États du Sud : la Grèce, en 1981, l'Espagne et le Portugal, en 1986.
- Enfin, en 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède adhèrent à l'UE.

III. Les institutions européennes

- La **Commission européenne**, à Bruxelles, comprend 20 Commissaires nommés par les gouvernements. Elle propose des décisions au Conseil des ministres et, après leur vote par celui-ci, elle fait appliquer les directives.
- Le **Conseil des ministres** de l'Union européenne réunit les ministres concernés par une décision (par exemple les 15 ministres de l'Agriculture). Il vote les décisions proposées par la Commission.
- Le **Conseil européen** réunit, deux fois par an, les chefs d'État et de gouvernement des 15 pays membres. Il indique les grandes orientations et propose à la Commission des projets de décisions.
- Le **Parlement européen**, à Strasbourg, comprend plus de 600 députés élus au suffrage universel direct. Il vote le budget, contrôle la Commission qu'il peut censurer.
- La **Cour de Justice**, à Luxembourg, comprend 15 juges, nommés par les 15 États. Elle veille au respect des règlements communautaires.

► Lentement, la construction européenne se poursuit, élargissant à la fois le domaine de ses compétences et le nombre des pays membres.

23. Du monde bipolaire au monde actuel

► *Quels profonds bouleversements ont marqué les relations internationales depuis 1962 ?*

I. L'apaisement : 1962-1975

A. Une coexistence pacifique nécessaire

- Les deux Grands surarmés sont contraints à un respect mutuel, d'autant plus que les Blocs sont moins solides.
- À l'Est, la Chine communiste rompt avec Moscou et se pose en rivale. En Tchécoslovaquie, la tentative de libéralisation du régime est brisée par les troupes du Pacte de Varsovie en 1968.
- À l'Ouest, la France (de Gaulle) retire ses forces de l'OTAN et se rapproche de l'URSS et de la Chine, tandis que la RFA tente une politique d'ouverture à l'Est.

B. Les manifestations de la détente

- Un « téléphone rouge » relie Moscou et Washington.
- Les accords SALT I sont signés, visant à limiter les armes stratégiques.
- En 1975, par les Accords d'Helsinki, les États d'Europe, l'URSS et les États-Unis s'engagent à respecter les frontières de l'Europe et les droits de l'Homme.

C. Des affrontements indirects

- Les États-Unis s'engagent militairement dans la lutte du Viêt Nam Sud contre les communistes du Sud et les communistes du Nord infiltrés au Sud. Ne pouvant vaincre la guérilla, les États-Unis se retirent en 1973. Le Viêt Nam Nord occupe Saïgon en 1975, et réunit le Viêt Nam.
- L'existence de l'État d'Israël (né en 1948), soutenu par l'Ouest, n'est pas reconnue par les Palestiniens qui soutiennent les pays arabes et l'URSS. En 1967, la guerre des Six Jours et, en 1973, la guerre du Kippour sont remportées par Israël. Les pays arabes de l'OPEP utilisent l'arme du pétrole en 1973 et quadruplent le prix du pétrole (1^{er} choc pétrolier).

II. Un regain de tension : 1975-1985

A. L'extension des zones d'influence des deux Grands

- Chacun tente de s'imposer sur tous les continents et de faire barrage à l'expansion de son rival.
- L'URSS étend son influence en Afrique (Éthiopie, Mozambique, Angola) et, en Asie, appuie le Viêt Nam contre le Cambodge soutenu par la Chine. En 1979, les troupes soviétiques entrent en Afghanistan pour défendre le régime communiste contre la résistance de la population.
- Au Moyen-Orient, les États-Unis, en 1978, concourent à la paix entre l'Égypte et Israël, mais perdent l'alliance de l'Iran où les musulmans intégristes prennent le pouvoir. En 1981, Reagan tente d'endiguer le communisme en Amérique latine (Nicaragua).

B. Le surarmement

- Les euromissiles menacent l'Europe : les fusées soviétiques SS 20 pointent contre les bases de l'OTAN, qui elle-même braque des fusées Pershing sur l'URSS.
- En 1983, Reagan annonce la création d'un bouclier spatial antimissiles, « l'Initiative de défense stratégique ».

III. Depuis 1985, un monde multipolaire ?

A. La fin de la Guerre froide

À la tête de l'URSS, Gorbatchev, pour mener à bien des réformes intérieures, adopte une politique de détente souhaitée par les États-Unis. En 1987, les deux Grands décident la destruction des euromissiles et, en 1991, la réduction contrôlée des armements stratégiques est décidée.

B. La fin des Blocs

- Le bloc communiste se désagrège avec le rejet du communisme en Europe de l'Est et l'éclatement de l'URSS en 1991.
- À l'Ouest, les États-Unis doivent compter avec l'Union européenne et le Japon.
- Les intégrismes religieux et les nationalismes s'affrontent dans des conflits locaux où les deux Grands ne peuvent intervenir.
- Le surarmement (Irak) et le terrorisme sont de réelles menaces.

► La paix mondiale semble devenue moins précaire. Cependant, des inquiétudes demeurent, sur un terrain mal connu.

24. L'effondrement du communisme

► Quelles étapes ont marqué la fin du communisme, l'éclatement du Bloc de l'Est et la disparition de l'URSS ?

I. Les réformes de Gorbatchev

A. La Perestroïka et la Glasnost

- En 1985, Gorbatchev dirige l'URSS dont l'économie souffre de blocages et stagne sans s'être adaptée à la troisième révolution industrielle.
- Il entreprend un programme de réformes économiques, la Perestroïka (« restructuration »), qui octroie plus d'autonomie aux entreprises, applique certaines règles de l'économie de marché et favorise partiellement la propriété privée.
- La Perestroïka est étayée par la Glasnost (« transparence ») : la population doit être informée, la liberté d'expression est reconnue, le rôle dirigeant du Parti communiste est aboli, des opposants (Sakharov) sont libérés.

B. L'échec des réformes

- Les conservateurs du Parti communiste jugent les réformes trop poussées et les libéraux les estiment insuffisantes.
- La liberté d'expression permet une contestation plus vive du système.
- L'économie est à la fois bloquée par des résistances et désorganisée par les réformes : pénurie et chômage mécontentent l'opinion et provoquent des grèves.

II. L'effondrement du communisme en Europe de l'Est

A. Une contestation ancienne dans les démocraties populaires

- La Hongrie en 1956, et la Tchécoslovaquie lors du « Printemps de Prague » en 1968 avaient essayé de se libérer de la tutelle de Moscou qui, pour éviter la « contagion », avait arrêté ces tentatives par une riposte armée.

- En Pologne, le gouvernement du général Jaruzelski est contesté par la population et par un syndicat clandestin, Solidarnosc, dirigé par Lech Walesa, que l'Église catholique et le pape polonais Jean-Paul II soutiennent.

B. La chute des régimes communistes en Europe de l'Est : 1989

- Perestroïka et Glasnost suscitent de grands espoirs en Europe de l'Est où Gorbatchev renonce à intervenir pour mener à bien ses réformes intérieures.
- La libéralisation permet à la Pologne, à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie (« révolution de velours » avec Vaclav Havel), d'évoluer vers la démocratie : le rôle dirigeant du Parti communiste est supprimé et des élections libres ont lieu.
- En Roumanie, le dictateur Ceausescu est renversé par une révolution. En Yougoslavie, les nationalismes s'affrontent et le pays éclate en six Républiques (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie, Macédoine, Serbie et Monténégro).
- À Berlin, le « mur de la honte », édifié en 1961, est abattu par la population le 9 novembre 1989 et l'Allemagne est réunifiée en octobre 1990.

III. La fin de l'URSS : 1990-1991

A. L'Union se fissure

Les réformes de Gorbatchev encouragent la sécession des nationalités. Les Républiques baltes, d'Azerbaïdjan et d'Ouzbékistan déclarent leur indépendance.

B. La fin du communisme et l'éclatement de l'URSS

- En août 1991, la tentative de coup d'État des conservateurs communistes échoue. Le Parti communiste est dissous et interdit.
- Les Républiques proclament leur indépendance. Eltsine, Président de la Russie, crée en décembre 1991 la Communauté des États Indépendants (CEI) dont il devient le Président. Elle rassemble les anciennes Républiques de l'URSS, à l'exception de l'Estonie, de la Lettonie, et de la Lituanie.

► Ces bouleversements ont entraîné des problèmes : l'installation de la démocratie est délicate, les nationalismes se heurtent et le passage à l'économie libérale se fait difficilement.

25. La mondialisation de l'économie

► *Quels sont les facteurs, les acteurs et les espaces de la mondialisation ?*

I. La mondialisation

A. Le Monde, « un village planétaire »

La production et la commercialisation de biens, la circulation de capitaux, d'informations et d'hommes se sont fortement internationalisées depuis les années 1970.

B. Les facteurs de la mondialisation

- Les moyens de transport plus performants permettent une circulation plus rapide et moins coûteuse des hommes et des marchandises.
- Les richesses naturelles, inégalement réparties, sont souvent éloignées des foyers de transformation et de consommation, favorisant la circulation des matières premières.
- Les informations et les capitaux circulent instantanément et en permanence par les réseaux de télécommunications et de télématique (Internet).
- La croissance économique de certains pays a nécessité leur expansion à l'extérieur.

C. Les acteurs de la mondialisation

- Les firmes multinationales (FMN) ou transnationales ont délocalisé certaines activités afin de tirer profit du coût inférieur des matières premières ou de la main-d'œuvre (division internationale du travail), d'avantages fiscaux (zones franches) ou d'un important marché de consommateurs.
- L'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) tente de favoriser le libre-échange.

D. Les effets de la mondialisation

- Elle a dynamisé les économies des pays les plus prospères par l'ouverture d'un marché planétaire et les a aussi stimulées par une concurrence accrue qui les a obligées à s'adapter.
- Elle a conforté la position dominante des pays les plus riches vis-à-vis des plus pauvres, de plus en plus marginalisés, à

l'exception de certains qui ont profité de la mondialisation (Nouveaux Pays Industrialisés ou NPI).

- Elle a créé une forte interdépendance économique entre les États. Ceux-ci sont contraints d'adopter une stratégie mondiale dans leurs politiques économiques et sociales. Cela les rend plus vulnérables aux crises (crise financière en Asie, en 1997).
- Cette indépendance économique oblige les États à exercer une grande vigilance pour limiter l'extension des crises (crise financière en Asie, en 1997).

II. Les centres d'impulsion de la mondialisation

A. La Triade, centre d'impulsion de la mondialisation

- Les États-Unis, le Japon et l'Union européenne constituent la Triade, qui forme le moteur de l'économie mondiale. Elle peut orienter celle-ci par le biais du FMI (Fonds Monétaire International) et par le G8 qui réunit les sept États les plus riches du globe et la Russie.
- La Triade fournit plus de 60 % du PNB mondial, elle regroupe 85 des 100 premières FMN, elle est le principal acteur du commerce mondial.
- Elle détient la majeure partie des capitaux et effectue 83 % des placements mondiaux.
- Elle domine la recherche et l'innovation technologique.

B. Les nouveaux espaces de la mondialisation

- Chaque pôle de la Triade exerce une influence économique sur les espaces proches : les États-Unis en Amérique, le Japon en Asie orientale, l'Union Européenne en Europe centrale et en Afrique.
- Quelques espaces qui ne font pas partie de la Triade sont cependant intégrés au marché mondial : Argentine, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande.

► Depuis trois décennies, le processus d'intégration des hommes et de leurs activités dans un système mondial s'est intensifié et semble irréversible.

26. La circulation des biens et des hommes

► *Comment la mondialisation se traduit-elle dans les domaines des échanges et des migrations humaines ?*

I. L'explosion des échanges de biens

- Les échanges internationaux ont été multipliés par 12 depuis 1945. Les exportations progressent de 5 % par an et plus vite que la production (3 % par an).
- Les produits manufacturés représentent 75 % des échanges (aux premiers rangs : l'automobile et les produits électroniques), tandis que la part des produits agricoles et des matières premières diminue : 25 % contre 45 % en 1960.

II. Les flux et les réseaux

A. La répartition des flux de biens

- Les pays industriels à économie de marché assurent 70 % des exportations mondiales (UE : 48 %, États-Unis : 15 %, Japon : 7 %). Ils effectuent entre eux 50 % des échanges (flux Nord-Nord). Ils importent aussi massivement matières premières et produits manufacturés (à cause de leur intense activité et de leur haut niveau de vie).
- 20 % seulement des échanges mondiaux sont effectués entre les pays industrialisés développés (PID) et les PVD dont le pouvoir d'achat est faible et le développement économique moindre. Ces flux Nord-Sud portent surtout sur des produits alimentaires et des biens de consommation industriels.
- Les flux Sud-Nord portent surtout sur des produits bruts (minerais, pétrole).

B. Des réseaux de transport

- 75 % des échanges se font surtout par la voie maritime.
- Les grands ports comme Rotterdam, Chiba et New York, sont reliés aux grandes agglomérations de la Triade.
- L'expansion des échanges a favorisé le développement des transports et des activités le long des littoraux (littoralisation) et dans les métropoles (métropolisation).

III. Les flux d'invisibles

A. Les flux de capitaux

- Les investissements directs à l'étranger (faits par les FMN), les placements spéculatifs sur les monnaies et les actions progressent de plus de 10 % par an depuis 15 ans.
- Les premières places financières et boursières sont celles de la Triade : New York, Tokyo, Londres. Grâce aux télécommunications et à la télématique, l'accès aux marchés financiers est instantané.

B. Les flux de services et d'informations

- Les échanges de services (transports, transferts de technologie, ingénierie) sont en très forte expansion.
- Les flux d'informations des agences de presse et de publicité émanent en majeure partie de la Triade et empruntent leurs réseaux de diffusion : télévision par satellites, Internet.

IV. les migrations humaines

A. Les migrations de travail

- Les flux migratoires ont concerné 100 millions d'hommes depuis 50 ans. Ils sont surtout de direction Sud-Nord : depuis les pays à forte croissance démographique du Sud vers l'Europe et les États-Unis. Mais ceux-ci restreignent actuellement l'immigration.
- Les flux actuels se dirigent massivement vers les pays pétroliers du Golfe persique et vers les NPI d'Asie et d'Amérique du Sud.

B. Les flux touristiques

500 millions de touristes par an, venus des pays riches, forment des flux Nord-Sud, vers les littoraux ensoleillés de la Méditerranée, des Caraïbes, de la Floride, de la Californie. Ils sont une ressource importante pour quelques pays : Maroc, Égypte, Mexique.

C. Les réfugiés

Depuis 50 ans, 20 millions de personnes ont fui les guerres ou les persécutions (Palestiniens, Indochinois, Rwandais) pour se réfugier dans des pays voisins et dans des pays de droit d'asile traditionnel (France, États-Unis...).

► Les échanges de biens et les mouvements migratoires traduisent les disparités de développement dans le monde.

27. La population mondiale : évolution et peuplement contrastés

► Comment évolue et comment se répartit la population mondiale aujourd'hui ?

I. La croissance de la population mondiale

A. Un accroissement récent, aujourd'hui ralenti

- De 1650 à 1900, la population mondiale a été multipliée par 2,5 : 550 millions d'habitants en 1650 et 1,6 milliard en 1900. La population est passée de 3 milliards en 1960 à 5,8 milliards en 1998.
- L'accroissement naturel se ralentit un peu depuis 1975 : son taux est passé de 1,73 % en 1975 à 1,57 % en 1990.

B. La transition démographique

- Au XX^e siècle, à des périodes différentes, les pays passent d'un accroissement « traditionnel » faible de la population (mortalité et natalité fortes sont presque équilibrées) à un accroissement « moderne » faible, par diminution de la natalité et de la mortalité : c'est la transition démographique.
- Favorisée par des progrès sanitaires et le développement économique, la baisse de la mortalité se fait fortement sentir au début de la transition.

II. Des évolutions démographiques contrastées

A. Du baby-boom au baby-krach

- Les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et le Japon, ont connu une période de forte natalité (baby-boom). Ils connaissent aujourd'hui une mortalité et une natalité faibles (dénatalité ou baby-krach), liée à des évolutions socioculturelles et à un contrôle de la fécondité.
- L'espérance de vie augmente et la population tend à vieillir.
- Le taux d'accroissement naturel se situe entre 0 et 1 %, il est négatif en Europe centrale (dépopulation).

B. Une transition démographique inachevée

- L'Argentine, le Brésil, l'Inde, la Chine ont une mortalité et une

natalité en baisse (politique de planning familial). Leur taux d'accroissement naturel se situe entre 1 % et 2 % par an.

- Les autres États d'Amérique latine et d'Asie conservent une très forte natalité et un taux d'accroissement de 2 à 3 % par an.

C. L'explosion démographique des pays les moins avancés (PMA)

- La plupart des pays d'Afrique commencent leur transition démographique. La mortalité a baissé et la natalité reste forte.
- Leur accroissement est supérieur à 3 % par an (un tel taux, constant, permet à une population de doubler en 23 ans).

III. D'importants contrastes de peuplement

La densité moyenne de la population mondiale est de 37 habitants/km².

A. Les principaux foyers de peuplement

- Trois foyers de peuplement regroupent 60 % de l'humanité : les foyers d'Asie orientale et d'Asie méridionale (1,5 milliard d'hommes chacun) et le foyer d'Europe et du Maghreb (750 millions d'hommes).
- Les espaces les plus densément peuplés sont des régions très anciennement occupées.
- Les foyers secondaires : Indonésie, golfe de Guinée, Nord-Est américain et du Sudeste brésilien concentrent 10 % de la population mondiale. Celle-ci a tendance à se concentrer sur les littoraux.

B. Des régions vides

- Les contraintes naturelles expliquent partiellement les espaces vides : les milieux bioclimatiques (aridité, froid, forêt dense), les reliefs élevés et les sols de mauvaise qualité font généralement obstacle à l'installation des hommes.
- Les modes de mise en valeur de l'espace par les hommes et les richesses naturelles ont aussi un rôle dans le peuplement.
- Les régions qui ont été peuplées tardivement (Amérique du Nord, Australie) ont des densités moyennes faibles.

► Des disparités dans l'évolution de la population et dans le peuplement du monde sont en partie à l'origine des contrastes de développement.

28. Le monde actuel : l'urbanisation

► La fin du XX^e siècle est une période de croissance des villes. Quelle est l'ampleur du phénomène d'urbanisation ? Quels sont les types d'espaces urbanisés ?

I. Une urbanisation accélérée

A. Des citadins de plus en plus nombreux et des villes de plus en plus vastes

- Dans le monde, 44 % des hommes sont des citadins, contre 30 % en 1950.
- Les pays industriels et développés, précocement urbanisés, ont accru leur taux d'urbanisation de 20 % en 50 ans (53 à 73 %), celui des pays en voie de développement (PVD) a plus que doublé : de 17 % à 36 % (on prévoit un taux de 57 % dans 25 ans).
- Ce sont les espaces urbains de 2 à 5 millions d'habitants qui se multiplient.
- On compte de plus en plus de mégapoles : 25 agglomérations ont plus de 10 millions d'habitants, et 2/3 d'entre elles sont situées dans les PVD.
- Deux mégalo-pôles regroupent 40 à 50 millions d'habitants : aux États-Unis entre Boston et Washington, et au Japon entre Tokyo et Fukukoa.

B. Les facteurs de l'urbanisation

- Les villes des pays industrialisés ont connu au XX^e siècle une croissance rapide de leur population urbaine : elle a été nourrie par un solde naturel et un solde migratoire forts, puis la croissance s'est ralentie.
- Depuis 20 ans, les villes des PVD s'accroissent selon des rythmes différents :
 - le Brésil et l'Argentine ont connu une explosion urbaine avec des taux qui sont passés de 41 à 74 % en un demi-siècle,
 - les pays les moins avancés (Afrique, Moyen-Orient) ont un taux d'urbanisation moyen de 33 % et la population urbaine est concentrée dans quelques très grandes villes (hypertrophies).

II. Des espaces urbanisés contrastés

A. Les villes des pays industrialisés développés

- Elles ont à la fois une forte expansion spatiale et une croissance démographique modérée. La banlieue se développe et s'étend peu à peu aux espaces ruraux environnants (périurbanisation et rurbanisation). Le centre-ville se dépeuple, mais reste un pôle d'intenses activités tertiaires.
- Les pays industrialisés et développés pratiquent une politique d'urbanisme pour mieux organiser l'espace et tenter de régler les problèmes de saturation, de pollution et de qualité de vie dégradée : moyens de transport (RER), reconquête des centres-villes, espaces verts, villes nouvelles.

B. Les villes du Tiers-Monde

- Leur rythme de croissance rapide résulte de l'arrivée de populations rurales en quête d'assistance ou d'emploi et non d'un développement économique générateur d'emplois.
- Leurs banlieues, composées de zones d'habitat spontané, des bidonvilles construits avec des matériaux de récupération (*favelas* au Brésil, *slums* en Inde), s'étendent sur de vastes espaces inhospitaliers où s'entassent les nouveaux venus.
- Certaines agglomérations concentrent une part importante de la population d'un État : 20 % des Mexicains vivent à Mexico et 14 % des Égyptiens au Caire.
- Les municipalités n'ont pas les moyens d'installer des équipements collectifs (électricité, adduction d'eau, égouts, voirie, transports urbains), ni de lutter contre la très forte pollution.
- La population urbaine est partagée entre une minorité disposant des revenus d'un travail régulier et une majorité qui survit difficilement de « petits métiers » instables et peu rétribués.

► L'urbanisation actuelle touche essentiellement les pays pauvres. Pour ceux-ci, elle est à la fois la conséquence et la cause de leurs difficultés de développement.

29. Le monde actuel : riches et pauvres

► Quelles sont les disparités économiques et humaines existant entre pays riches et pays pauvres?

I. Inégalités de développement

A. Une richesse inégalement répartie

- Avec 21 % de la population mondiale, les pays industrialisés et développés du Nord procurent 84 % de la richesse mondiale.
- Les PVD du Sud regroupent 79 % de l'humanité et contribuent pour 16 % à la richesse mondiale.

B. Des économies contrastées

PAYS DU SUD	PAYS DU NORD
25 % de chômeurs	10 % de chômeurs
Agriculture peu productive et insuffisante, occupant 61 % des actifs.	Agriculture très productive et exportatrice, occupant moins de 10 % des actifs.
Industrie comprenant un secteur traditionnel (textile) et parfois un secteur moderne dépendant de l'étranger.	Industrie diversifiée et orientée vers les secteurs de pointe.
Secteur tertiaire hyper-trophié qui procure peu de richesses.	Secteur tertiaire qui fournit les 2/3 du PNB.
Exportent des produits bruts.	Fixent le cours des produits bruts.
Le remboursement des dettes absorbe 16 % de la valeur de leurs exportations.	

II. Démographies et niveaux de vie opposés

A. Des rythmes de croissance démographique variés

- La population du Nord augmente de 0,5 % par an ; celle du Sud augmente de 1,7 % par an.
- La population du Sud est jeune, la moitié a moins de 15 ans ; celle du Nord est vieillissante (1/4 a moins de 15 ans).

B. D'importants écarts de niveau de vie

• L'IDH (Indice de Développement Humain qui prend en compte l'espérance de vie, l'alphabétisation et PIB réel par habitant) place au 1^{er} rang le Canada (0,960) et la Sierra Leone au dernier (0,176).

	AU SUD	AU NORD
Nombre de médecins	1 pour 5 000 habitants	1 pour 500 habitants
Mortalité infantile	64 ‰	15 ‰
Espérance de vie à la naissance	62 ans	74 ans
Le taux de scolarisation	72 ‰	98 ‰

• Dans les pays industrialisés et développés de haut niveau de vie, 9 % de la population sont considérés comme pauvres. Au Brésil, une minorité (20 %) détient 67 % de la richesse.

III. Des ensembles Nord et Sud hétérogènes

A. Le Nord, un ensemble homogène

- Les États les plus riches sont ceux de la Triade, ainsi que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.
- Les pays d'Europe centrale et orientale sont en régression (passage à l'économie de marché).
- Les nouveaux pays industrialisés d'Asie (NPIA) sont sortis du sous-développement par la voie d'une industrie exportatrice.

B. Les très fortes disparités du Sud

- Les pays émergents (Brésil, Mexique) se sont industrialisés.
- Les PNB de la Chine et de l'Inde se placent parmi les premiers mondiaux, mais leur niveau de vie reste faible en raison du poids de leur démographie.
- Grâce aux ventes de pétrole, les pays du Proche-Orient ont amorcé leur industrialisation.
- Les pays intermédiaires ou « stagnants » (Afrique du Nord, Amérique latine) sont handicapés par la croissance de leur population.
- Les PMA s'enfoncent dans le sous-développement : endettement, forte croissance démographique, situation sanitaire catastrophique, sous-nutrition, faible industrialisation.

► Son intérêt économique et le souci de la solidarité humanitaire ne permettent pas au Nord d'ignorer la pauvreté du Sud.

30. Géographie politique du monde actuel

► La géographie politique du monde est modifiée depuis 1945. Quels facteurs entraînent à la fois sa division en de nombreux États et son regroupement en unités plus vastes ?

I. Un monde fractionné

Il y avait 50 États en 1945, ils sont 200 aujourd'hui.

A. Résultat de la décolonisation

- Une centaine d'États sont nés des empires coloniaux. Leurs limites coïncident rarement avec la répartition des ethnies et les aires de civilisation ; aussi, les contestations de frontières et les guerres se sont multipliées : en Afrique (Rwanda, Burundi, Ouganda, Congo) et en Asie (entre le Viêt Nam et le Cambodge, entre l'Inde et le Pakistan).
- En marge de la décolonisation, le processus de paix est engagé vers la création d'un État palestinien après 50 ans de luttes entre Israël et les Palestiniens soutenus par les pays arabes.

B. Conséquences de l'éclatement de l'URSS et du bloc de l'Est

- Avec la fin de l'URSS, les trois États baltes sont restaurés ; les autres Républiques forment la Communauté des États Indépendants (CEI), où des nationalismes se réveillent (Karabakh, Tchétchénie).
- L'effondrement du communisme a entraîné, sans heurts, la réunification de l'Allemagne (1990) et la séparation de la République tchèque et de la Slovaquie (1993).
- Mais il a conduit à l'éclatement de la Yougoslavie en six États. Les problèmes de nationalités et des ambitions politiques ont provoqué des guerres (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo).

II. Un monde recomposé en grandes unités

A. Les grandes aires culturelles

- Malgré les frontières, les hommes ont un sentiment

d'appartenance à des communautés plus larges que leur communauté nationale.

- Les ethnies, la géographie et l'Histoire de chaque continent tissent des liens entre les hommes.
- L'appartenance à une même religion soude les croyants au-delà des frontières et des continents :
 - 1,8 milliard de chrétiens en Europe, Amérique, Afrique ;
 - 1 milliard de musulmans en Afrique du Nord, Asie de l'Ouest et du Sud-Est ;
 - 2 milliards d'hindouistes et de bouddhistes en Asie de l'Est et du Sud-Est ;
 - 13 millions de juifs en Israël et dans la diaspora (Europe et États-Unis).
- L'usage d'une langue commune est aussi un ciment entre les hommes. Deux milliards d'hommes s'expriment en chinois et en hindi, 392 millions en espagnol, 125 millions en français, et 480 millions d'hommes utilisent l'anglais, devenu langue internationale, et dont la position est confortée par les nouveaux médias.

B. Les organisations régionales

- Des unions régionales associent les États d'une même région dans des espaces de libre-échange afin de renforcer leurs liens et d'accroître ainsi leur rôle économique et politique. Ces unions peuvent traduire une réaction de défense face à la mondialisation.
- La plus ancienne et la plus achevée est l'Union européenne.
- Le Pacte Andin lie la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Le Mercosur (Marché Commun du Cône Sud) associe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.
- L'ALENA, Association de Libre-Échange Nord-Américaine, réunit le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- L'ALEA constitue une aire de libre-échange en Asie du Sud-Est.
- Différentes organisations regroupent des régions d'Afrique de l'Ouest, centrale et australe.
- L'OPEP, Organisation des pays exportateurs de pétrole, est une association transcontinentale.

► La satisfaction des aspirations nationales a engendré la création de nombreux petits États qui présentent une certaine fragilité. Leur adhésion à une union régionale tente de la compenser.

31. Les États-Unis : un État-continent

► Les États-Unis occupent un espace immense. Quels en sont les domaines naturels exploitables ? Comment fut-il occupé ?

I. Des milieux naturels immenses et variés

A. Un pays immense

48 des 50 États fédéraux occupent un espace continu de 7,8 millions de km² (14 fois la France), sur 2 500 km du Nord au Sud et 4 500 km d'Est en Ouest (4 fuseaux horaires). Avec Hawaii et l'Alaska, la superficie atteint 9,3 millions de km².

B. Les trois ensembles du relief

- À l'Est, les plaines littorales et les Appalaches s'étirent sur 2 000 km.
- Au centre, les grandes plaines (bassin du Mississippi) s'élèvent par paliers vers l'Ouest.
- À l'Ouest, les hauts plateaux (Columbia, Colorado) et le Grand Bassin sont encadrés par les Chaînes Côtières, la Chaîne des Cascades et la Sierra Nevada, et par les Montagnes Rocheuses.
- Les hauts reliefs disposés en bandes nord-sud sont un obstacle à la circulation d'est en ouest, notamment pour relier les littoraux atlantique et pacifique, qui ouvrent le pays vers l'Europe et vers l'Asie.

C. Des climats contrastés et brutaux

- Les températures sont contrastées (étirement en latitude).
- Les influences adoucissantes du Pacifique arrêtées par les montagnes, ainsi que les entrées d'air polaire au Nord et d'air tropical au Sud, qui ne rencontrent pas d'obstacles, déterminent des climats continentaux et une sécheresse croissante de l'Est vers l'Ouest : au-delà du 100° méridien ouest, le climat est semi-aride et aride.
- En bordure, les climats sont plus variés : océanique (Nord-Ouest et Nord-Est), méditerranéen (Sud-Ouest) et subtropical (Sud-Est).

II. Des ressources naturelles abondantes à ménager

A. Un espace généreux

Les sols fertiles occupent de vastes espaces plans aux climats variés. Ainsi, on peut cultiver les produits tempérés et tropicaux au Sud-Est. Les hautes terres de l'Ouest accueillent élevage extensif et cultures irriguées.

B. Des matières premières et des énergies abondantes

Les États-Unis sont parmi les premiers producteurs mondiaux de cuivre, bauxite, fer (Montagnes Rocheuses, Sud des Grands Lacs), de charbon (Appalaches) et d'hydrocarbures (Californie, Texas, Alaska). Les reliefs offrent des sites favorables à la production d'hydroélectricité.

C. Des richesses ménagées

La nature est aujourd'hui traitée avec plus de soin. Le potentiel agricole est préservé : reboisement, techniques agricoles qui ménagent le sol, gestion de l'eau. Le gaspillage est évité dans l'exploitation et la consommation des ressources du sous-sol.

III. La mise en valeur de cet espace généreux

A. La conquête de l'Ouest

Les États-Unis ont été peuplés par des Européens (Anglo-Saxons aux XVIII^e et XIX^e siècles, Allemands et Scandinaves à la fin du XIX^e, Slaves et Latins au début du XX^e siècle). Refoulant les Indiens, ces immigrants, pionniers de la conquête de l'Ouest, ont fait reculer la « frontière », attirés par la recherche de l'or (1848) et la distribution gratuite des terres par l'État (1862).

B. La maîtrise de l'espace

- Le premier chemin de fer transcontinental a relié New York à San Francisco en 1869. Le réseau ferré est concurrencé pour le trafic de marchandises par les autoroutes (1/4 du trafic) et les voies d'eau : le Mississippi et ses affluents et les Grands Lacs reliés à Boston par le canal Érié.
- Le trafic passager est assuré à 80 % par la voiture et par l'avion.

► L'espace, immense et bien doté par la nature, explique en partie la prospérité des États-Unis.

32. Les États-Unis : composition et évolution de la population

► Avec 267 millions d'habitants, la population américaine est la 3^e du monde. Quels groupes ethniques la composent ? Comment évolue-t-elle ?

I. Une population d'immigrants à dominante blanche

A. Des immigrants venus du monde entier

- Le territoire, initialement occupé par un million d'Indiens, a été peuplé, dès le XVI^e siècle, par des immigrants contraints, les esclaves noirs, et des immigrants volontaires.
- Depuis 1820, 50 millions d'hommes ont migré aux États-Unis : des Européens pour 3/4 d'entre eux, des Asiatiques et récemment des Latino-Américains.
- La majorité de la population est donc d'origine étrangère.

B. Une majorité de Blancs : 75 % de la population

Ils ont forgé la civilisation du pays et dominent la vie économique et politique. Les WASP (*White Anglo-Saxons Protestants*) ont imposé leur langue, leur religion, leur mode de vie, leurs valeurs (démocratie, réussite individuelle) aux autres groupes (Polonais, Italiens) qui se sont assimilés, parfois lentement, dans le « melting pot », creuset dans lequel se sont fondues les cultures.

II. Des minorités ethniques et de forts contrastes sociaux

A. Les minorités ethniques : 25 % de la population

- Les Noirs (12,7 % de la population) vivent en majorité dans le centre des grandes villes, dans les États du Sud, de l'Est et en Californie. Leur groupe est encore très marginalisé.
- Les Latino-Américains ou Hispaniques (10 % de la population) sont des Cubains (réfugiés politiques venus en Floride) et des Mexicains, nombreux dans les États du Sud-Ouest où leur intégration varie selon l'ancienneté de leur arrivée.

- Les Asiatiques (3,5 % de la population) sont plus nombreux depuis le développement des relations américano-asiatiques : Coréens, Japonais, Philippins ont immigré aux États-Unis où ils s'intègrent bien.

- Les Indiens sont 2 millions. Spoliés de leurs terres, ils vivent dans des réserves ou dans les villes.

B. Des contrastes sociaux

- La prospérité n'est pas partagée par tous : 37 % des richesses sont détenus par 1 % de la population et 16 % des Américains vivent en dessous du seuil de pauvreté : parmi eux, 38 % des Noirs et 25 % des Hispaniques.

- La situation sociale des minorités, excepté les Asiatiques, est inférieure à celle des Blancs : leur espérance de vie est inférieure de 15 ans, leur scolarisation et leur qualification professionnelle sont faibles, entraînant des emplois moins rémunérés et le chômage. Ils vivent souvent regroupés dans des centres-villes délabrés.

III. Un accroissement démographique ralenti

A. L'accroissement naturel : 0,6 % par an

- Le taux de natalité, 15 ‰, demeure élevé. Il est plus fort pour les minorités ethniques (21 ‰ pour les Noirs) dont la part proportionnelle augmente malgré un taux de mortalité supérieur à la moyenne nationale qui est de 9 ‰.

- La population tend à vieillir : 13 % des Américains ont plus de 65 ans, contre 9 % il y a 30 ans.

B. Le solde migratoire

- Il reste positif avec 600 000 entrées légales par an.

- L'immigration sélective accueille (voire sollicite) des immigrants très qualifiés (*brain drain*) d'Europe ou d'Asie, mais les contrôles sont renforcés à la frontière mexicaine pour empêcher l'immigration clandestine.

► Reflet du peuplement du Nouveau Monde par l'immigration, la population des États-Unis est multiraciale. La proportion croissante des minorités ethniques suscite l'espoir ou la crainte d'une société pluriculturelle.

33. Les États-Unis : une population mobile et citadine

► La population américaine présente des caractères originaux. À différentes échelles, comment se répartit-elle sur le territoire ? Comment évolue-t-elle ?

I. Une population inégalement répartie et mobile

A. Des régions surpeuplées et des régions vides

- La densité moyenne des 48 États contigus, 34 habitants/km², recèle des disparités.
- Deux-tiers des Américains vivent à l'est du Mississippi, en particulier sur le littoral atlantique et dans la région des Grands Lacs.
- À l'ouest du Mississippi, à l'exception de l'axe San Francisco-Los Angeles-San Diego et de quelques îlots (Phoenix, Salt Lake City), l'espace est faiblement occupé (moins de 10 habitants/km²), voire vide en raison des hauts reliefs et du climat aride.

B. Une population mobile

Héritage de la conquête de l'Ouest, la mobilité semble être une caractéristique essentielle de la mentalité américaine. À la recherche d'un emploi ou d'un environnement plus agréable, un Américain sur 6 change chaque année de domicile et un sur 5 change d'État.

C. Une redistribution de la population vers le Sud et l'Ouest

- Le Nord-Est, aux industries traditionnelles en crise et au climat peu attrayant, a été une région de départ (mouvement aujourd'hui ralenti). Il regroupe 40 % de la population contre 55 % il y a 30 ans.
- Le Sud et l'Ouest (Californie, Arizona, Texas, Floride) sont des régions attractives. Elles sont en forte progression démographique. 110 millions d'Américains y vivent (44 % de la population), attirés par le dynamisme de l'économie et les climats ensoleillés (*Sun Belt* ou ceinture du soleil).

II. Une population citadine

A. Un phénomène urbain et périurbain

- 4/5 des Américains sont des citadins.
- Le réseau urbain est marqué par le peuplement du pays d'est en ouest : sur une quarantaine d'aires métropolitaines supérieures à un million d'habitants, près de la moitié sont situées au Nord-Est.
- Deux mégalofoles concentrent 27 % de la population : 50 millions d'habitants entre Boston et Washington à l'Est, et 23 millions entre San Francisco et San Diego, à l'Ouest.
- La plupart des villes sont étendues en direction des banlieues où vivent 65 % des Américains.

B. L'organisation spatiale des villes

- Avec leur plan en damier et leurs couronnes concentriques, les villes ont souvent un aspect identique.
- Le centre, rarement lieu de résidence, comprend le CBD (*Central Business District* ou quartier central des affaires), avec ses gratte-ciel occupés par des bureaux et des commerces.
- Une couronne de vieux quartiers résidentiels et industriels délabrés entourent le CBD.
- La périphérie est occupée par une auréole de banlieues résidentielles avec habitat pavillonnaire, centres commerciaux et réseau autoroutier (migrations pendulaires). L'espace périurbain s'étend en milieu rural où habitent des rurbains qui travaillent en milieu urbain proche de leur résidence.

C. Les migrations intra-urbaines

- Abandonnés par les populations aisées, les quartiers résidentiels des centres-villes ont été occupés par des minorités ethniques, constituant parfois des « ghettos » (Harlem à New York), touchés par la précarité, la violence et la délinquance.
- Depuis 20 ans, certaines villes, Boston, San Francisco, New York, tentent de rénover les centres-villes : immeubles résidentiels, espaces verts. Les résultats sont encore peu probants.

► L'inégale répartition de la population américaine, sa mobilité et sa forte urbanisation sont le reflet de son histoire, de son occupation sélective de l'espace et de ses mutations économiques.

34. Les États-Unis : les structures de l'économie

► Les États-Unis constituent la première puissance économique mondiale. Quels éléments peuvent l'expliquer?

I. Des atouts : espace, Histoire et population

A. Un pays neuf

- L'immense et généreux espace a été mis en valeur par des pionniers libres de toute contrainte routinière et décidés à faire fortune dans le Nouveau Monde.
- L'équipement du pays, à la fin du XIX^e siècle, a profité des techniques et des capitaux de l'Europe déjà industrialisée.

B. Le déclin de l'Europe et la prépondérance américaine

- Les deux conflits mondiaux ont épargné le territoire des États-Unis qui sont devenus fournisseurs d'armes des pays belligérants puis pourvoyeurs de capitaux pour leur reconstruction.
- Les États-Unis et le dollar ont acquis alors une place dominante dans le monde.

C. La population active

- Elle constitue 51 % de la population totale et elle est dominée par le secteur tertiaire (73 % des actifs, contre 3 % et 24 % pour les secteurs primaire et secondaire).
- Elle est le reflet d'une économie postindustrielle.

II. Les États-Unis : pays du capitalisme libéral

A. Les caractéristiques du système

Le système capitaliste libéral est fondé sur la liberté d'entreprendre, la propriété privée des moyens de production, la recherche du profit et la libre concurrence entre les entreprises, régulée par le marché de l'offre et de la demande.

B. Des entreprises géantes

- 40 % du PIB sont fournis par 500 grandes sociétés au capital détenu par des actionnaires. La plupart sont des multinationales.

- Pour se renforcer ou se diversifier, les sociétés tendent à se regrouper :
 - concentration dans un même secteur d'activité (Boeing et Mac Donnell Douglas dans l'aéronautique) ;
 - conglomérats réunissant des entreprises aux activités variées (General Electric produit des télévisions et des locomotives).
- Quelques entreprises dominent le marché : 95 % de l'industrie de l'automobile sont détenus par Ford, Chrysler et General Motors par exemple.
- La concentration permet de disposer d'importants capitaux pour financer la recherche, l'automatisation et la robotisation des installations (productivité), la rétribution d'un personnel de direction et de gestion très qualifié, l'étude du marché et la publicité.
- Les PME, dynamiques et nombreuses, emploient 55 % des actifs. Elles travaillent souvent en sous-traitance pour les grandes entreprises.

III. Un État vigilant

A. L'État anime la vie économique

- Il peut relancer l'activité par des allègements d'impôts.
- Il soutient les secteurs en difficulté (agriculture, sidérurgie, automobile) : il leur accorde des prêts, des subventions, et les défend sur le marché mondial par des mesures protectionnistes et une aide à l'exportation.
- Il emploie directement 1/4 des actifs, et indirectement beaucoup plus par les commandes qu'il passe (armement).
- Il finance en partie la recherche de pointe : dans l'aérospatiale avec la NASA (*National Aeronautics and Space Administration*).

B. L'État réglemente

- Des lois sociales tentent de réduire la brutalité du système pour les plus faibles : invalides, chômeurs, minorités ethniques. La protection sociale est néanmoins faible.
- Des lois protègent l'environnement et les consommateurs.

► Les structures de l'économie américaine sont marquées par le gigantisme (multinationales) et l'initiative individuelle.

35. Les États-Unis : la puissance économique

► Quelles sont les caractéristiques de l'évolution des secteurs d'activité de la première puissance économique mondiale ?

I. La première agriculture du monde

A. Une productivité exceptionnelle

- La surface agricole utile (1/4 est utilisé) couvre 51 % du pays.
- Les agriculteurs, bien formés, emploient engrais et herbicides et utilisent de puissantes machines sur des exploitations de 190 hectares en moyenne. 10 % d'entre elles, souvent détenues par des industries agroalimentaires (IAA), fournissent 70 % des productions. Un *farmer* peut nourrir plus de 80 personnes.

B. Un maillon du complexe agroalimentaire

- Il y a de moins en moins d'agriculteurs : 2,6 % des actifs (2 % du PIB). Mais 10 % des actifs sont liés à l'agriculture, en amont (tracteurs, recherche...) et en aval (IAA, distribution).

C. Des productions massives et variées

Les États-Unis sont au 1^{er} rang mondial pour le maïs et le soja, au 2^e pour les agrumes, au 3^e pour le blé et au 4^e pour les bovins.

- En fonction des conditions naturelles, les cultures tempérées sont localisées à l'Est et au centre, les cultures subtropicales dans la *Sun Belt* et l'élevage extensif sur les hautes terres.

D. Les limites de cette prospérité

- Les quantités produites sont telles que les prix sont souvent bas et les exportations sont nécessaires.
- L'État soutient les prix, aide les petits exploitants, négocie avec les concurrents (européens).

II. Le déclin relatif de l'industrie

A. Une industrie en mutation

- Avec 20 % des actifs et 22 % du PIB, l'industrie fournit 20 % des produits industriels mondiaux, contre 60 % il y a 50 ans.

- Les secteurs traditionnels, sidérurgie et textile, frappés par la crise, sont en recul, mais ils occupent encore les 3^e et 2^e places mondiales.
- L'industrie automobile (2^e rang mondial) s'est restructurée : modernisation et réduction d'effectifs, délocalisations.
- Les industries de pointe, liées à la recherche, sont en forte expansion : l'électronique professionnelle (IBM) et l'aéronautique (Boeing) exercent la suprématie mondiale.

B. L'évolution de l'espace industriel

- Le Nord-Est (activités anciennes), bien qu'en recul, reste la première région industrielle (49 % de la production).
- Le Sud et l'Ouest constituent un espace attractif pour les industries de pointe et les centres de recherche (Silicon Valley), en raison du climat (Sun Belt), des façades maritimes, de la présence d'une main-d'œuvre (hispanique) moins exigeante que dans le Nord-Est.

III. L'écrasante domination des services

Le secteur tertiaire emploie un peu plus de 75 % des actifs et fournit près de 75 % du PIB.

A. Des services très divers

- L'administration et les services publics emploient 25 % des actifs. La santé, la recherche sont dominées par le secteur privé.
- Les services sont destinés à une société de consommation et de loisirs. Le tourisme emploie 7 % des actifs : en Floride, à Hawaii, dans les parcs de loisirs (Disney), dans les parcs naturels.

B. Des services liés à la production de biens

Des services (recherche, ingénierie, gestion, marketing, publicité), vendus par des PME employant un personnel de spécialistes, sont de plus en plus à l'origine des activités de production de l'agriculture et de l'industrie.

► Ébranlés par la crise, les États-Unis ont dû céder à leurs concurrents une part de leur puissance, notamment dans les secteurs primaire et secondaire traditionnels. Ils ont su néanmoins mettre en place une économie tertiaisée qui reste la première du monde.

36. Les États-Unis : la puissance mondiale

► Comment la puissance des États-Unis s'exerce-t-elle ?

I. Un acteur économique mondial

A. La première place dans le commerce international

- Les États-Unis réalisent 14 % des échanges internationaux de biens et 18 % des échanges internationaux de services.
- 84 % des importations sont des produits manufacturés : des biens d'équipement et de consommation moins chers que les produits américains, destinés à une population nombreuse et à haut niveau de vie (voitures, électronique grand public). Les produits agricoles (café, cacao) ne représentent qu'une faible part des importations.
- Les exportations sont à 80 % des produits manufacturés (avions, matériel électronique, armes). Les États-Unis sont les premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles et agroalimentaires.
- Les principaux partenaires commerciaux sont le Canada, le Japon, l'Union européenne et les NPI de l'aire Pacifique.
- Depuis 25 ans, la balance commerciale est déficitaire en raison des importations massives de produits manufacturés, ce qui a contraint l'État à prendre des mesures protectionnistes.

B. Le dollar, instrument de domination

- Le dollar, en 1944, est devenu la monnaie de référence internationale, convertible en or.
- Il est la monnaie de réserve de nombreux pays.
- Il est utilisé comme monnaie internationale par les grands organismes : Banque mondiale, Fonds monétaire international et comme monnaie dans les transactions internationales.
- Cette situation est avantageuse pour les États-Unis, mais les fluctuations du dollar peuvent perturber l'économie mondiale.
- La Bourse de New York est la première place financière mondiale.

C. Les firmes multinationales (FMN)

Elles ont implanté des activités dans le monde entier : extraction de matières premières et d'énergie, activités industrielles et agricoles (Amérique latine), ce qui leur permet de se procurer matières premières et sources d'énergie à bon compte, de disposer d'une main-d'œuvre bon marché et d'éviter le protectionnisme (taxes douanières, contingentement, voire préférence communautaire) des pays où elles s'implantent.

II. Un rayonnement mondial

A. Le rôle politique et militaire

- Les États-Unis font partie du Conseil de sécurité de l'ONU (dont le siège est à New York) et ils sont des membres actifs de l'OTAN (organisation militaire).
- L'armée américaine est présente partout dans le monde et dispose du plus grand arsenal nucléaire mondial.
- Forts de leur puissance militaire, et sans rivaux depuis l'éclipse de l'URSS, les États-Unis peuvent intervenir (ils ont joué un rôle déterminant dans la guerre du Golfe, contre l'Irak, en 1991) et arbitrer certains conflits (au Proche-Orient, au Kosovo en 1999).
- Ce rôle de « gendarme planétaire » coûte cher : la moitié du budget fédéral.

B. Le modèle américain

- Le mode de vie américain (*American Way of Life*) se répand et est imité à travers le monde (blue jeans, coca-cola, fast food...). Films à succès mondial et séries télévisées projetées dans le monde entier y contribuent, ainsi que la publicité.
- L'anglo-américain est la langue internationale du commerce, des scientifiques, du tourisme, de l'information par chaînes satellites (NBC) et des réseaux télématiques (Internet). Les innovations technologiques et les normes américaines (dans l'informatique) s'imposent partout.

► Puissance dominante dans de nombreux domaines depuis bientôt un siècle, les États-Unis défendent cette position contestée par des partenaires et rivaux japonais et européens.

37. Le Japon : un espace ingrat et très peuplé

► De quelles conditions naturelles et de quelles particularités démographiques le Japon dispose-t-il ?

I. Un archipel montagneux

A. Un relief contraignant et instable

- Le Japon est formé de milliers d'îles, disposées en arc de cercle sur 3 000 km. Les principales, Hokkaïdo, Honshu, Shikoku et Kyushu couvrent 97 % du territoire.
- Les montagnes, aux fortes pentes, couvrent 3/4 du territoire, les rares plaines sont situées sur les littoraux et imbriquées dans les chaînes de montagne. Les sols y sont en général peu fertiles.
- Le relief a permis l'installation de centrales hydroélectriques, utiles dans un pays où le sous-sol est d'une très grande pauvreté.
- Le Japon est situé au contact de plaques tectoniques et vit sous la menace d'éruptions volcaniques, de séismes et de raz de marée (causés par les séismes sous-marins).
- L'insularité et les côtes très découpées facilitent la circulation entre les différentes régions plus ou moins isolées par le relief, permettent une ouverture vers l'extérieur. Elles favorisent aussi une intense activité de pêche et d'aquaculture qui procurent un complément alimentaire appréciable.

B. Des climats divers et opposés

- En raison de l'étirement du pays en latitude et de son encadrement par des courants marins froids (nord-sud) et chauds (sud-nord), le climat est froid au Nord (longs hivers enneigés et étés brefs et frais), tempéré humide au centre, et subtropical au Sud.
- Les précipitations sont très abondantes du fait de l'insularité et de la mousson d'été sur les côtes méridionales qui ne sont pas épargnées par les typhons.
- Les climats déterminent un « Japon de l'envers » sur la façade ouest, froid et neigeux, et un « Japon de l'endroit », bordé par l'Océan Pacifique, plus doux et moins humide.

II. Une population nombreuse

A. Un accroissement contrôlé

- La population a connu une croissance exceptionnelle après la Seconde Guerre mondiale, liée au retour des Japonais quittant les colonies et à un baby-boom (8 millions de naissances entre 1947 et 1949, avec un taux de natalité supérieur à 30 ‰).
- Le gouvernement, en 1948, a imposé des lois antinatalistes et la croissance s'est ralentie.
- La population japonaise s'élève actuellement à 126 millions d'habitants, son taux d'accroissement naturel est faible (0,3 ‰) en raison de faibles taux de natalité (10 ‰) et de mortalité (7 ‰).
- L'espérance de vie est la plus forte du monde (80 ans) et la population tend à vieillir : 15 % des Japonais ont plus de 65 ans.

B. Une population de citadins très inégalement répartie

- La population est à 78 % urbaine.
- Elle se regroupe dans de grandes agglomérations, dans les plaines et sur les littoraux du « Japon de l'endroit » : c'est dans cet espace représentant 3 % du territoire que vivent 2/3 des habitants. Les densités y sont proches de 2 000 habitants/km².
- La Mégalopole concentre 85 % de la population, elle s'étire en un long ruban de 1 200 km, entre Tokyo et Fukuoka (île de Kyushu). Elle abrite trois immenses agglomérations : Tokyo (30 millions d'habitants), Nagoya (8 millions), Kyoto-Kobe-Osaka (16 millions).
- Le Nord (Hokkaido et le Nord de Honshu) et l'Ouest montagneux sont très peu peuplés et les grandes villes (Sapporo, Niigata) y sont rares.

► Avec un espace naturel peu généreux, contraignant, et une population nombreuse qui pourrait être un handicap, le Japon, paradoxalement, est la 2^e puissance économique mondiale.

38. Le Japon : organisation de l'économie

► Quel rôle jouent les différents partenaires (population, entreprises, État) dans l'organisation très spécifique de l'économie japonaise ?

I. Une population active intégrée au système économique

A. Des actifs nombreux et bien formés

La population active représente 51 % de la population totale, elle est bien formée, habile, consciencieuse et elle s'adapte rapidement aux nouveautés. La durée annuelle du travail est supérieure à celle des autres pays industrialisés développés.

B. Des relations de travail harmonieuses

- La société japonaise est marquée par les valeurs religieuses et philosophiques du shintoïsme et du confucianisme : l'harmonie, le respect de la hiérarchie, la primauté de l'intérêt collectif.
- Les relations de travail reposent sur la réciprocité :
 - L'employeur, dans les grandes entreprises, garantit l'emploi à vie, accroît les salaires avec l'ancienneté, octroie une protection sociale.
 - Le salarié s'identifie à son entreprise et s'y intègre, il participe à des « cercles de qualité » pour améliorer la qualité du travail.

II. La structure dualiste des entreprises industrielles et de services

A. Le poids des grands groupes

- Six grands conglomérats, les *keiretsu*, dominent la vie économique (Mitsubishi, Sumitomo, Mitsui, Fuji, Sanwa, et Dai-Ichi Kangyo).
- Ils s'articulent en trois sous-ensembles :
 - Une banque qui dispose d'importants capitaux (forte épargne de la population dont la protection sociale et les retraites sont faibles).
 - De grandes entreprises industrielles indépendantes mais associées qui détiennent entre elles des « participations croisées ».

– Une *sogo-shosha*, société de commerce national et international, qui assure à la fois la vente des produits et la logistique (approvisionnement en matières premières, recherche, collecte d'informations, contrats avec les sous-traitants).

B. Le rôle primordial des PME

- Les PME (moins de 500 employés) représentent 95 % des entreprises. Elles emploient 75 % de la main-d'œuvre de l'industrie et fournissent plus de la moitié de sa production. Beaucoup travaillent en sous-traitance pour les keiretsu.
- Elles amortissent les variations de l'économie et sont les premières touchées par les crises ou les récessions : les grands groupes ne passant alors plus de contrats de sous-traitance et réservant le travail à leurs propres employés, les PME sont contraintes de fermer ou de licencier. Dans les PME, l'emploi n'est pas garanti et les salaires sont généralement inférieurs à ceux pratiqués par les keiretsu.

III. Le rôle de l'État

A. Un État animateur de l'économie

- L'État oriente l'économie, en concertation avec les grands groupes.
- L'État, par le biais du ministère de l'Industrie et du Commerce international (MITI), rassemble des informations sur les nouvelles technologies, sur les marchés extérieurs et en informe les entreprises, les aidant ainsi à faire des choix.
- Il mène, à l'extérieur, des négociations commerciales.

B. Un État doté d'un important budget

Depuis 1946, le Japon reconnaît dans sa Constitution qu'il renonce à la guerre. Les dépenses d'armement sont donc assez faibles et l'État peut consacrer une part de son budget à la recherche-développement et à l'aide aux entreprises en difficulté et aux secteurs fragiles (agriculture).

► L'organisation de la vie économique du Japon est originale et, semble-t-il, d'une remarquable efficacité.

39. Le Japon : une puissance économique mondiale

► *Quels secteurs de l'économie le Japon a-t-il prioritairement développés ?*

I. Une puissance industrielle

Dépourvu de matières premières et d'hydrocarbures, le Japon a développé une industrie puissante (la 2^e du monde) et très diversifiée.

A. Les industries traditionnelles

- Sidérurgie, chantiers navals et textiles, touchés par la crise et par la concurrence des NPI, ont été restructurés et sont compétitifs : les processus de fabrication sont automatisés et des économies de transport sont réalisées grâce à l'implantation des industries lourdes sur les littoraux (littoralisation).
- L'industrie métallurgique (automobile, motos, machines-outils) a été le fer de lance de la croissance des années 80. Les firmes japonaises (Toyota, Nissan, Honda) ont d'abord délocalisé des activités de production dans des NPI, puis en ont implanté dans les PID pour conquérir leur marché (« transplants »).

B. Les industries de haute technologie

- Le Japon s'est peu à peu spécialisé dans les industries de pointe à haute valeur ajoutée. Il s'est imposé comme 2^e constructeur mondial dans les domaines du matériel électronique grand public (téléviseurs, informatique), de la bureautique, de la robotique, de la télématique et de la biotechnologie.
- La recherche, importante, est localisée dans la Mégalopole, mais les activités de montage sont de plus en plus localisées dans l'arrière-pays (Kyushu) : elles nécessitent une main-d'œuvre habile, nombreuse, mais peu d'énergie.

II. Une puissance commerciale et financière

A. Un commerce extérieur vital

- Le Japon est 3^e exportateur mondial. Ses exportations sont composées à 97 % de produits industriels à haute valeur ajoutée

(robots) et de consommation (automobiles, informatique). Ils sont compétitifs et les sogo-shoshas détectent, voire orientent, les marchés porteurs.

- Les partenaires commerciaux sont les États-Unis (pour 25 %), l'Union européenne (15 %) ainsi que les NPI de l'aire Pacifique et la Chine (40 %).

- Les produits bruts et les produits agricoles représentent 41 % de la valeur des importations. Les produits industriels entrent pour 50 % dans les importations : les PID ont en effet obtenu du Japon une plus grande réciprocité dans les échanges (levée de barrières protectionnistes, achats de compensation comme les avions Airbus).

- Le Japon a la 2^e flotte marchande du monde et dispose de vastes complexes industrialo-portuaires dans les baies de Tokyo, Osaka et Nagoya, sur des terrains parfois conquis sur la mer (terre-pleins).

- Le commerce extérieur est très excédentaire (plus de 50 milliards de dollars), mais il est déficitaire avec les fournisseurs de produits bruts (Moyen-Orient, Indonésie) qui achètent peu au Japon.

B. Le Japon puissance financière

- La forte épargne intérieure et les excédents commerciaux permettent au Japon de réaliser des investissements directs à l'étranger (IDE), pour les 2/3 dans les pays de la Triade et pour 16 % dans les NPI d'Asie. Ils sont consacrés aux industries (automobile, électronique) et aussi à des activités tertiaires (immobilier).

- Les 5 premières banques mondiales sont japonaises et la Bourse de Tokyo joue un rôle mondial.

- La puissance financière est toutefois ébranlée par la crise financière asiatique de 1997.

► Grâce à une industrie puissante et novatrice, à un commerce dynamique, le Japon, peu favorisé par la nature, est devenu une puissance économique de premier plan.

40. Le Japon : des signes de fragilité

► L'économie du Japon est une incontestable réussite. Quelles sont les faiblesses économiques, socio-démographiques et politiques du Japon?

I. Une agriculture fragile

A. Un maillon faible de l'économie : 2 % du PNB

- Les conditions naturelles sont peu favorables, la SAU ne couvre que de 13 % du territoire.
- Les exploitants (5 % des actifs) disposent en moyenne de 1,3 hectare et pratiquent, pour la plupart, une double activité.
- Les terres, bien mises en valeur (engrais, motoculteurs), donnent des rendements élevés.

B. Un espace inégalement mis en valeur

- La culture du riz occupe la moitié des surfaces cultivées, dans les plaines littorales.
- Les espaces périurbains fournissent volailles, produits laitiers, fruits et légumes (sous serres) aux marchés urbains; les régions du Sud procurent des agrumes et l'élevage bovin est pratiqué à Hokkaido.

C. Une agriculture insuffisante

- Le taux d'autosuffisance alimentaire atteint 50 % et le prix de revient des produits locaux est élevé. Le Japon importe 80 % du soja et du blé, et 30 % de la viande qu'il consomme.
- La SAU a diminué depuis 30 ans et l'État aide l'agriculture à se restructurer.

II. Des choix économiques parfois contestés

A. La dépendance extérieure

- D'une part, les importations sont indispensables au Japon, l'espace naturel étant ingrat et la population très nombreuse ; d'autre part, les exportations lui sont nécessaires.
- Le système est fragile et dépend du bon vouloir des pays vendeurs, de la libre circulation des marchandises et de l'ouverture des marchés extérieurs qui ont tendance à se protéger depuis la

crise, d'autant plus que le succès du commerce japonais provoque parfois des sentiments hostiles (« nippophobie »).

B. Des déséquilibres régionaux

- Population et activités sont concentrées sur le littoral du Pacifique, où l'espace est surexploité, saturé, pollué (marées noires).
- Le désenclavement de l'espace périphérique est coûteux : train à grande vitesse de Fukukoa à Sapporo via un tunnel de 54 km entre Honshu et Hokkaido ; ponts reliant les îles entre elles.

C. Un consensus social aujourd'hui plus fragile

- La confiance dans les choix de l'État est ébranlée par la récession. La croissance est moins forte et le chômage touche 2,3 % des actifs.
- La crise remet en cause l'emploi à vie et l'embauche immédiate des jeunes diplômés.
- Les comportements sociaux de l'Occident, (l'individualisme), sont imités par les jeunes générations.
- La population vieillit : on estime que 25 % des Japonais auront plus de 65 ans en 2020, entraînant la diminution de la population active et la croissance des dépenses sociales.

III. Un rôle mondial incomplet

A. Un acteur prépondérant de la mondialisation

- Le Japon, un des pôles de la Triade, est un acteur important dans les négociations du G 8 et de l'OMC.
- Il domine la sphère d'influence d'Asie orientale : Chine et NPI.
- Il a servi de modèle de développement aux NPI d'Asie du Sud-Est, avec lesquels il a tissé des liens avantageux (coût de la main-d'œuvre inférieur et marché important).

B. Un rayonnement mondial limité

- Le Japon ne fait pas partie du Conseil de sécurité de l'ONU et son armée participe peu aux opérations internationales.
- Le Japon tente de jouer un rôle politique et économique mondial par son aide aux PVD qui est la plus élevée du monde.

► Le Japon présente quelques signes de fragilité liés à la conjoncture. Mais, au regard du passé, il semble qu'il soit capable de les surmonter.

41. L'Union européenne : une puissance économique mondiale

► L'Union européenne est l'ensemble économique le plus puissant du monde. Sur quelles bases repose cette puissance ?

I. Les caractéristiques de la population européenne

A. La troisième population mondiale

- Avec 376 millions d'habitants (6,5 % de la population mondiale), la population de l'Union européenne représente le 3^e groupe humain, après la Chine et l'Inde.
- Cette population s'accroît lentement et tend à vieillir.

B. Une population à haut niveau de vie

- L'Indice de développement humain (IDH), qui prend en compte les critères d'espérance de vie, d'alphabétisation et de PIB réel par habitant, place l'Union européenne dans le groupe des pays à développement humain très élevé.
- Cette population nombreuse, bien formée et d'un haut niveau de vie est un atout économique, tant pour la production que pour la consommation. Celle-ci est fortement stimulée par l'ouverture des frontières qui offre un marché de plusieurs centaines de millions de personnes.

II. Le premier espace économique mondial

Cinq des dix États les plus riches du monde en font partie : Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne. L'Union européenne réalise 30 % du PNB mondial.

A. Les secteurs d'activité dans l'Union européenne

- L'agriculture européenne est au 2^e rang mondial, grâce aux conditions naturelles favorables (richesse des sols, climats tempérés) et à la Politique agricole commune (voir fiche 42). Elle produit 17 % de la production mondiale de blé, 42 % de la betterave sucrière et 23 % du lait.

Les exportations se heurtent néanmoins à la concurrence américaine et aux faibles pouvoirs d'achat des PVD.

- L'industrie européenne, ancienne, rivalise avec celle des grands pays industriels (Japon, États-Unis) et avec les NPI.

L'Union européenne fournit 39 % des automobiles mondiales, mais seulement 17 % de la production mondiale d'acier. L'aéronautique et l'aérospatiale sont deux secteurs performants. Par contre, les industries électroniques ont pris du retard.

- Pour les services, l'Union européenne occupe la 1^{re} ou la 2^e place mondiale dans les échanges de capitaux, de technologies, d'informations. Le haut niveau de vie de la population permet de très importants échanges touristiques intracommunautaires.

B. Le commerce extérieur

- Il est favorisé par des réseaux de transport denses, surtout l'axe Italie du Nord-Rhin-mer du Nord, et il dispose de la 2^e façade maritime du monde, de Hambourg au Havre.

- L'Union européenne réalise 40 % des échanges mondiaux. 25 % des échanges mondiaux se font entre les États membres.

- Les 2/3 des échanges commerciaux se font avec des pays développés.

- Les produits industriels représentent 80 % des exportations de l'Union européenne et 66 % de ses importations.

III. L'Union européenne ouverte vers le Tiers-Monde

A. Les accords de Lomé

Des accords ont été signés entre l'Union européenne et les pays en développement ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Ils permettent aux produits de ces pays d'accéder librement au marché de l'Union européenne, tandis que les pays ACP, pour protéger leurs propres productions, ne sont pas tenus à la réciprocité.

B. La politique de développement

Le traité de Maastricht a affirmé la volonté de l'Union européenne de jouer un rôle dans le développement. La coopération financière et technique est renforcée avec les ACP et avec les PVD d'Asie et d'Amérique latine.

► 40 ans après le traité de Rome, la création de la CEE, devenue Union européenne, a permis à l'Europe de reprendre la première place économique qui était la sienne au début du XX^e siècle.

42. L'Union européenne : les principales réalisations

► Dans quels domaines l'union des États de l'Europe des 15 commence-t-elle à se réaliser ?

I. Agriculture et pêche, une intense coopération

A. Les principes de la Politique agricole commune (PAC) ou « Europe verte »

- Le marché unique : les produits agricoles circulent librement à l'intérieur de l'Union européenne. Leurs prix sont fixés par le Conseil des ministres de l'Agriculture. L'UE achète, stocke et vend les surplus.
- La préférence communautaire oblige chaque État membre à acheter ses produits agricoles en priorité dans la CEE.
- La solidarité financière : un budget communautaire, la FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole), aide les agriculteurs à orienter leurs productions et leur garantit un revenu minimum.

B. La réforme de la PAC en 1992

La PAC a encouragé les exploitants à produire toujours plus, parfois en quantités excessives : lait, viande, céréales, sucre, vin. D'où la réforme de 1992 : les prix agricoles sont baissés pour stimuler les exportations hors UE. Pour réduire les productions et protéger l'environnement, des quotas laitiers (quantités à ne pas dépasser) et le gel des terres céréalières (jachère) sont mis en place. L'élevage extensif et le boisement sont encouragés.

C. La politique commune de la Pêche ou « Europe bleue »

Elle permet de créer un espace de pêche commun aux 15 États. Elle limite les prises afin d'éviter l'épuisement des fonds marins.

II. Les secteurs secondaire et tertiaire

A. L'Europe de l'industrie et de l'énergie

- L'aéronautique (Airbus) et l'aérospatiale (Ariane) sont des secteurs de coopération efficaces.

- L'Union européenne aide la sidérurgie, les chantiers navals et le textile, très touchés par la crise, à se protéger de la concurrence mondiale et à se restructurer.
- L'électronique et les télécommunications sont l'objet de programmes communs (Eurêka), ainsi que les économies d'énergie et la recherche d'énergies nouvelles.

B. Le Marché unique

- Depuis le 1^{er} janvier 1993, les marchandises, les capitaux et les services circulent librement dans l'Union européenne.
- Les droits de douane sont supprimés, mais les marchandises des pays extérieurs à l'Union sont frappées par le tarif extérieur commun.

C. La monnaie unique

L'euro, monnaie unique, est adopté par 11 États qui ont accepté de réduire leur déficit public et leur inflation. Elle sera seule monnaie légale en juillet 2002.

III. L'Europe des hommes

A. La libre circulation des hommes

- Depuis le 1^{er} janvier 1993, les ressortissants de l'Union européenne circulent librement à l'intérieur de l'Union européenne. Ils peuvent s'installer dans chacun des 15 États.
- Les vérifications aux frontières externes de l'Union européenne sont renforcées afin de contrôler l'immigration extra-européenne.

B. L'Europe du travail

- Les travailleurs salariés ou indépendants peuvent exercer leur activité dans toute l'Union européenne. En matière d'embauche, le principe de la préférence communautaire fonctionne.
- Le chômage touche 18 millions d'Européens : l'Union européenne cherche à développer la formation professionnelle et le « réseau eures » met en relation entreprises et demandeurs d'emploi dans toute l'Union européenne.

C. L'agence européenne pour l'environnement

Elle tente de lutter contre la pollution des eaux et de l'air (entreprises et voitures polluantes).

► Les réalisations effectives et les projets en cours de l'Union européenne couvrent de vastes domaines et infléchissent l'avenir.

43. L'Union européenne : l'inégal développement des régions

► L'Union européenne unit 15 États de niveau économique différent et les disparités régionales sont importantes. Quelle politique régionale est appliquée pour corriger les écarts de développement ?

I. D'importantes différences entre les États

L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie réalisent ensemble plus des 2/3 du PNB de l'Union européenne.

A. Le PNB par habitant, un écart de un à trois

Le PNB par habitant des États les plus riches (Luxembourg, Danemark, Allemagne) est d'environ 30 000 dollars, alors que celui des pays les moins riches (Portugal, Grèce) avoisine les 10 000 dollars.

B. Le chômage

- Le chômage affecte environ 11 % des actifs de l'Union européenne.
- Les pays sont différemment touchés : en Espagne et en Finlande, 15 à 20 % des actifs recherchent un emploi ; en France, en Italie et en Belgique 12 % ; en Allemagne 10 % ; et dans les autres États de 6 à 10 %.

II. Des développements régionaux contrastés

A. Les régions centrales développées

- Elles forment un espace discontinu d'intense activité économique du Sud du Royaume-Uni au Nord de l'Italie.
- Cet axe regroupe la majorité de la population européenne. Il est jalonné par de grandes métropoles : Londres, Anvers, Rotterdam, Francfort, Milan.
- Les réseaux de transport y sont très denses et les façades maritimes de la mer du Nord et de l'Italie du Nord (Gênes) concentrent des flux de marchandises, des activités industrielles et de services parmi les plus importants du monde.

- Des régions actives se situent en dehors de l'axe principal, autour de Paris, de Lyon-Grenoble, de Copenhague, de Hambourg, et contribuent à la prospérité et au dynamisme de celui-ci.

B. Les régions en difficulté

Les régions d'activités anciennes (mines, sidérurgie, chantiers navals, textile) sont en déclin et subissent la concurrence internationale : Pays Noirs britanniques, Wallonie en Belgique, Nord et Est de la France, Sarre et Ruhr en Allemagne.

C. Les régions périphériques

- L'Irlande, l'Est de l'Allemagne, le Portugal, l'Espagne, l'Italie du Sud et la Grèce et les départements d'outre-mer français sont des espaces moins développés.
- Le PNB par habitant y est bas. L'éducation, la santé et les transports révèlent d'importantes faiblesses. L'agriculture y tient encore une large place.

III. Les moyens de la politique régionale

A. Le Fonds de cohésion

Créé en 1993, le Fonds de cohésion est destiné à aider les États les moins prospères, à réduire les écarts de développement économique et à accroître le niveau de vie des populations, nécessaire à l'accroissement du commerce intracommunautaire.

B. Les fonds structurels

- Ils absorbent un tiers du budget de l'Union européenne.
- Le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance des programmes d'investissements destinés à équiper les régions périphériques en infrastructures de transports, équipements industriels, de services, de santé, d'éducation.
- Le Fonds social européen (FSE) se consacre au développement de l'emploi : formation professionnelle et aide à l'embauche.
- Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) intervient surtout dans les régions agricoles attardées afin de les aider à développer leurs ressources locales : Écosse, Massif central, Italie centrale, Autriche.

► Un développement homogène de toute l'UE demande une solidarité accrue entre les différents États pour corriger les disparités.

44. L'Union européenne : l'approfondissement et l'élargissement

► L'Union européenne est une communauté en constante mutation. Dans quels domaines développe-t-elle la coopération entre États ? Est-elle disposée à accueillir de nouveaux États membres ?

I. Des compétences accrues

A. Une Europe sociale

- L'Union européenne tente d'harmoniser sa politique sociale pour établir une plus grande égalité entre les travailleurs et pour éviter des transferts d'activités dans les États où les lois sociales sont moins contraignantes.
- Une Charte sociale européenne a été adoptée en 1989. Ses principaux axes sont les suivants :
 - Les contrats de travail doivent respecter certains critères : durée du travail, repos hebdomadaire, congés payés, procédures de licenciement.
 - Des normes européennes sont établies concernant la sécurité du travail et la santé des travailleurs.
 - Le droit à un salaire décent est affirmé, mais il n'existe pas de salaire minimum garanti européen.
 - Hommes et femmes doivent connaître l'égalité de traitement.

B. Une union politique renforcée

- Le traité de Maastricht (1993) consolide les liens politiques entre les États.
- « La citoyenneté européenne », illustrée par un passeport européen, donne aux ressortissants de l'Union européenne résidant dans un État différent de leur pays d'origine, le droit de vote et l'éligibilité aux élections municipales.
- Le Parlement européen participe plus activement aux décisions du Conseil des ministres.
- La coopération intergouvernementale est renforcée dans les domaines de la justice et de la police, notamment dans la lutte contre le terrorisme international et le trafic des stupéfiants.

- La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) cherche à renforcer les liens entre États pour accroître le rôle de l'Union européenne sur le plan international et pour créer une future armée européenne.

II. L'élargissement de l'Union européenne

A. L'Europe des 21

- L'Union européenne a accepté l'entrée entre 2001 et 2003 de Chypre et de certains pays de l'Europe centrale et orientale : la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et l'Estonie.
- Ces cinq pays sont d'anciennes démocraties populaires. Après la chute du communisme, ils se sont rapprochés de l'Europe de l'Ouest afin de consolider la démocratie et le système économique libéral qu'ils ont adoptés.
- Le niveau de développement de ces futurs adhérents est inférieur à celui des États de l'Union européenne. Pour certains, le PNB par habitant équivaut au 1/10^e de celui de l'Allemagne. Pour permettre leur intégration, un effort de solidarité devra être entrepris, financé, pense-t-on, par une croissance globale du PNB de l'Union européenne.

B. Une union de toute l'Europe et de nouvelles institutions ?

- L'Union européenne étudie la candidature de 6 autres pays (Lettonie, Lituanie, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie, Turquie) qui souhaitent adhérer à l'Union.
- L'élargissement de l'Union européenne constitue un profond bouleversement. Les institutions et les procédures (vote à l'unanimité pour les décisions importantes) d'une Europe des six ne sont peut-être pas adaptées à une Europe très élargie.

► Depuis plus de 40 ans, l'Union européenne poursuit sa construction. Le domaine économique reste primordial mais les récents élargissements des compétences et de l'espace de la communauté l'orientent peut-être peu à peu vers une fédération des « États-Unis d'Europe », dont l'acceptation chemine lentement dans l'opinion publique.

45. La IV^e République : 1946-1958

► Née après la Seconde Guerre mondiale, la IV^e République disparaît durant la guerre d'Algérie. Quelle est l'œuvre de ce régime ?

I. La naissance de la IV^e République

A. Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

- Le GPRF, créé et présidé par le général de Gaulle à Alger en juin 1944, s'installe à Paris dès sa libération, le 25 août 1944.
- Il comprend les différentes tendances de la Résistance : communistes, socialistes, démocrates-chrétiens (Mouvement républicain populaire, MRP), gaullistes.

B. La restauration de l'État de droit

- Le GPRF rétablit la démocratie : il nomme des Commissaires de la République et fait élire des Conseils municipaux (les femmes votent pour la 1^{re} fois).
- Afin d'empêcher les exécutions sommaires, une épuration légale juge les collaborateurs. Pétain et Laval sont condamnés à mort.

C. La Constitution de la IV^e République

- L'Assemblée constituante se heurte à de Gaulle qui souhaite un pouvoir exécutif fort. Il démissionne en janvier 1946.
- La Constitution de la IV^e République donne à l'Assemblée nationale l'essentiel des pouvoirs.

II. La reconstruction et la modernisation

A Le rétablissement de l'économie

- La guerre a détruit 50 % du potentiel industriel et de transport.
- La France utilise l'aide du plan Marshall. Elle se lie à d'autres États européens, adhère à la CECA en 1951 et à la CEE en 1957.
- Les secteurs de l'énergie (charbonnages, électricité, gaz), des transports et du crédit sont nationalisés.
- Des Plans incitatifs guident les producteurs, encouragent la modernisation et la concentration des entreprises.

B. La politique sociale

- La politique familiale soutient la forte natalité (baby boom).
- La Sécurité sociale est créée en 1945 et le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) en 1950.
- Une 3^e semaine de congés payés est accordée en 1956.

C. L'expansion et ses limites

- Dès 1947, le niveau de production est égal à celui de 1938. La production industrielle a doublé et le revenu national a progressé de 20 % de 1948 à 1958.
- Le niveau de vie des Français ne rattrape celui de 1938 qu'en 1955. Le pouvoir d'achat progresse peu en raison de l'inflation chronique.

III. Une histoire politique agitée

A. La lutte des partis et l'instabilité ministérielle

- Le MRP, les partis socialiste et radical-socialiste composent la « troisième force ». Celle-ci se heurte :
 - à droite, au parti du général de Gaulle, le Rassemblement du peuple français (RPF),
 - à gauche, au Parti communiste dont les ministres, dès le début de la guerre froide, ont été exclus du gouvernement en 1947.
- Des gouvernements de centre-droit (A. Pinay) et de centre-gauche (P. Mendès-France) se succèdent au pouvoir (23 ministères en 12 ans), rassemblant difficilement une majorité parlementaire.

B. Les problèmes coloniaux et la chute de la IV^e République

- Aux revendications d'indépendance des peuples de l'Empire français, la IV^e République répond par des concessions (la création de l'Union Française), et par la guerre, en Indochine (1946-1954).
- Le 13 mai 1958, les chefs militaires prennent le pouvoir à Alger et menacent Paris. L'Assemblée nationale investit le général de Gaulle et lui octroie les pouvoirs constituant.

► La IV^e République a su restaurer la démocratie et relever l'économie. Minée par les querelles de partis, elle n'a pu faire face aux divisions des Français sur la question algérienne.

46. La Constitution de la V^e République

► Quelles sont les particularités du nouveau régime établi en 1958 ?

I. La Constitution de 1958

A. Un nouveau régime

- Le texte de la Constitution de la V^e République est élaboré par le général de Gaulle qui s'entoure de juristes.
- Le 28 septembre 1958, les Français, consultés par référendum, approuvent, par 80 % de « oui », le texte de la Constitution de la V^e République.

B. Les principes de la Constitution de 1958

La Constitution repose sur :

- la garantie des droits sociaux et politiques des citoyens définis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, inscrite en préambule de la Constitution ;
- la souveraineté nationale : la Nation est source de tout pouvoir et désigne ses représentants au suffrage universel. Elle peut aussi exprimer son opinion et décider par voie de référendum ;
- la démocratie est garantie par la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

II. Le pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif ou pouvoir de faire appliquer la loi appartient au Président de la République et au gouvernement.

A. Le Président de la République

- Il est élu directement par la Nation (depuis le référendum de 1962) pour sept ans et représente celle-ci.
- Il « assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ».
- Il est « le garant de l'indépendance nationale » et de l'intégrité du territoire. Il dirige la diplomatie et ratifie les traités.
- Il est le chef des armées, et à ce titre, il a la responsabilité de décider de l'usage éventuel de la force nucléaire.
- Il est le garant de l'autorité judiciaire.

• Il exerce un pouvoir fort face au Parlement : il désigne le Premier ministre ; il peut dissoudre l'Assemblée nationale ; il peut consulter la Nation par référendum ; il peut disposer de pouvoirs spéciaux en cas de crise grave (article 16).

B. Le gouvernement

- Le Premier ministre est nommé par le Président de la République. Il est choisi parmi la majorité parlementaire.
- La composition du gouvernement (ministres et secrétaires d'État), est dressée par le Premier ministre et approuvée par le Président de la République.
- Le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.
- Le gouvernement a l'initiative des lois et soumet des projets de loi au Parlement (voir fiche 60).
- Le gouvernement est responsable devant le Parlement : il peut poser la question de confiance sur sa politique générale ou engager sa responsabilité sur le vote d'une loi.
- Le gouvernement peut être contraint à la démission par le vote d'une motion de censure, adoptée à la majorité absolue par l'Assemblée nationale.

III. Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif ou pouvoir de voter la loi appartient au Parlement (Assemblée nationale et Sénat).

A. L'Assemblée nationale et le Sénat

- Les députés de l'Assemblée nationale sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct.
- Les sénateurs sont élus pour neuf ans au suffrage indirect par un collège départemental composé des députés, des conseillers régionaux et généraux, et des délégués des conseils municipaux.

B. Le rôle du parlement

- Le Parlement vote les lois après débats sur les propositions de lois (proposées par le Parlement) ou sur les projets de loi (proposés par le gouvernement).
- Le Parlement vote aussi la loi de finances, c'est-à-dire le budget.

► La Constitution de la V^e République a donné à la France un régime stable, dont la solidité a déjà subi l'épreuve du temps depuis plus de quarante ans.

47. La Présidence du général de Gaulle : 1958-1969

► Quel impact ont eu la personnalité et l'autorité du général de Gaulle sur la V^e République ?

I. Une France forte et indépendante

A. La politique de grandeur

- Le général de Gaulle souhaite une France solide, affranchie du monde bipolaire et de la domination des États-Unis sur l'Occident.
- En 1960, la France se dote de la bombe atomique et, en 1966, elle retire ses troupes de l'OTAN. La France se rapproche de l'URSS et reconnaît la Chine communiste.
- Alors que la construction européenne voit le jour, de Gaulle refuse une Europe supranationale, dans laquelle la France serait soumise aux institutions européennes.
- Il approfondit le dialogue avec la RFA et refuse, en 1963, l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, estimant cet État trop lié aux États-Unis.

B. Le règlement des problèmes coloniaux

- La guerre d'Algérie affaiblit la France et divise la Nation. Algériens et Français décident par référendum l'indépendance de l'Algérie qui est proclamée le 3 juillet 1962.
- En 1960, les États d'Afrique noire française accèdent à l'indépendance par la négociation.

II. L'économie et la société

A. Une économie prospère

- L'essor économique se maintient avec une croissance de 5 % par an.
- Le pays s'équipe : construction de centrales nucléaires, d'autoroutes, de complexes industrialo-portuaires (Dunkerque, Fos-sur-Mer). Des projets ambitieux sont lancés : le paquebot France, l'avion supersonique Concorde.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) est créée en 1963 pour réduire les déséquilibres régionaux.

- La politique monétaire vise à établir un Franc fort . En 1959, le Franc est stabilisé et le Nouveau Franc est créé.

B. La société

- Le niveau de vie des Français augmente et la population entre dans l'ère de la société de consommation.
- Cependant, des inégalités sociales et sectorielles demeurent, révélées par des grèves (celle des mineurs en 1963) et des manifestations (d'agriculteurs), corrigées partiellement par la politique sociale : relèvement du SMIG et scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, en 1959.

III. L'usure du pouvoir

La popularité du général de Gaulle s'effrite. En 1965, il est réélu au 2^e tour avec 55 % des voix (face à F. Mitterrand).

A. La crise de mai 1968 ébranle le pouvoir

- Elle débute avec des mouvements d'étudiants qui contestent la société de consommation, les inégalités sociales et les institutions.
- La crise gagne le monde du travail : la France est paralysée par des grèves massives.
- La gauche (P. Mendès-France, F. Mitterrand) réclame le départ du général de Gaulle.
- Le Premier ministre, G. Pompidou, signe avec les syndicats les « Accords de Grenelle » (augmentation de salaires, droit syndical dans l'entreprise).
- De Gaulle dissout l'Assemblée nationale. Aux élections de juin 1968, les Français, inquiets du désordre, votent massivement pour les gaullistes.

B. Le départ du général de Gaulle

En 1969, 53 % des Français votent « non » au référendum sur la régionalisation et sur la réforme du Sénat. Ayant annoncé qu'il quitterait le pouvoir si le « non » l'emportait, de Gaulle démissionne le 28 avril 1969.

► Durant la première décennie de la V^e République, l'autorité de l'État a été stabilisée et le rôle de la France dans le monde restauré. L'exercice du pouvoir présidentiel par le général de Gaulle a marqué durablement le fonctionnement des institutions de la V^e République.

48. La V^e République, l'après de Gaulle : 1969-1981

► La droite modérée reste au pouvoir. Quelles politiques ont été menées, en particulier à partir de 1974, dans la lutte contre la crise ?

I. Les Présidents de la République

A. Georges Pompidou : 1969-1974

- Élu en 1969, Pompidou est soutenu par les centristes. Sa politique est plus favorable aux États-Unis et à la construction européenne : il accepte l'adhésion du Royaume-Uni dans la CEE.
- Pour répondre à certaines revendications exprimées en mai 1968, son Premier ministre, J. Chaban-Delmas, lance le projet d'une « nouvelle société » et favorise une « politique contractuelle » d'accords entre les salariés et le patronat. Les bas salaires sont relevés et le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) est créé.
- Dans une économie en forte croissance, G. Pompidou encourage la modernisation de l'industrie et la concentration d'entreprises européennes (avion Airbus).

B. Valéry Giscard d'Estaing : 1974-1981

- À la mort de G. Pompidou, V. Giscard d'Estaing est élu Président de la République, au 2^e tour contre F. Mitterrand, avec 50,8 % des voix. Le nouveau Président est un centriste, il doit gouverner avec les gaullistes et nomme J. Chirac Premier ministre.
- V. Giscard d'Estaing annonce une « ère nouvelle » et une « société libérale avancée ». Les principales mesures sont :
 - le droit de vote à 18 ans,
 - la création du Collège unique (loi Haby),
 - la généralisation de la Sécurité sociale,
 - la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (loi Veil).

II. Des clivages politiques

A. Une opposition de gauche fragile

- En 1971, au Congrès d'Épinay, F. Mitterrand crée un nouveau Parti socialiste. En 1972, celui-ci signe un programme commun

de gouvernement avec le Mouvement des radicaux de gauche et le Parti communiste.

- En 1977, ces trois partis rompent leurs liens.

B. Une droite modérée scindée en deux

En 1976, le désaccord s'installe entre le Président et son Premier ministre, J. Chirac, qui regroupe les gaullistes dans le Rassemblement pour la République (RPR), tandis que l'Union pour la démocratie française (UDF) réunit les partis centristes derrière le Président de la République.

III. L'insoluble crise économique

A. Les aspects de la crise

La crise qui touche la France en 1974 se traduit par :

- un nombre croissant de chômeurs : 900 000 en 1975 et 2 millions en 1981 ;
- une forte inflation : plus de 10 % entre 1973 et 1979 ;
- un recul général de la production industrielle, surtout dans les secteurs anciens : mines, chantiers navals, sidérurgie, textile.

B. Des tentatives de solutions

- En 1975, J. Chirac tente une politique de relance de la consommation (augmentation des salaires).
- En 1976, l'économiste R. Barre, devenu Premier ministre, entreprend une politique de rigueur (lutte contre l'inflation par le blocage des prix et la recherche de l'équilibre budgétaire).
- En 1978, R. Barre tente un retour au libéralisme en réduisant le rôle de l'État dans l'économie : liberté des prix et allègement des charges sociales pour favoriser l'investissement et rendre les entreprises plus compétitives.
- La croissance économique stagne, le chômage et l'inflation demeurent élevés.

► L'usure du pouvoir, exercé depuis vingt-trois ans par la droite modérée, et l'inefficacité des politiques anti-crise renforcent l'influence de la gauche dans l'opinion publique.

49. La V^e République : alternance et cohabitation

► Quelle est la vie politique de la V^e République depuis 1981, date à laquelle la gauche et la droite ont commencé à cohabiter au pouvoir ?

I. 1981-1988 : le 1^{er} septennat de F.Mitterrand :

En 1981, après 23 ans dans l'opposition, la gauche parvient au pouvoir avec l'élection de F. Mitterrand et d'une Assemblée nationale où les socialistes ont la majorité absolue.

A. 1981-1982 : « l'état de grâce »

- Le gouvernement de P. Mauroy, avec 4 ministres communistes, met en œuvre le « changement » : suppression de la peine de mort, décentralisation, semaine de travail de 39 heures, 5^e semaine de congés payés, retraite à 60 ans et nationalisation de groupes industriels et bancaires.
- Pour relancer la consommation, le gouvernement augmente le SMIC et les allocations familiales.

B. 1982-1986 : la politique de rigueur

- Cette politique de relance échoue : la balance commerciale est déficitaire (les produits français, chers, s'exportent mal) et la monnaie doit être dévaluée. J. Delors, ministre des Finances, applique une politique de rigueur critiquée par la gauche ; les communistes quittent le gouvernement.
- En 1984, L. Fabius remplace P. Mauroy après les grandes manifestations des défenseurs de l'école privée et de la droite contre le projet de l'école conçue comme « grand service public et unifié ».
- L. Fabius poursuit la politique d'austérité.

C. 1986-1988 : la première cohabitation

- En 1986, la droite l'emporte aux élections législatives. F. Mitterrand nomme J. Chirac Premier ministre.
- La première cohabitation fonctionne bien dans le domaine de la politique étrangère et dans la lutte contre le terrorisme, à la suite d'une vague d'attentats liés aux problèmes du Proche-

Orient. Mais en politique intérieure, les divergences sont nettes. J. Chirac privatise des entreprises et rétablit la liberté des prix.

II. 1988-1995 :

le second septennat de Mitterrand

A. 1988-1991 : le gouvernement de M. Rocard

Le Premier ministre entreprend une politique sociale : création du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'impôt sur la fortune et de la contribution sociale généralisée (CSG) pour combler le déficit de la Sécurité sociale.

B. 1991-1993 : les gouvernements d'E. Cresson et de P. Bérégovoy

- Ils poursuivent une politique de rigueur, mais leur popularité est peu à peu entamée : le chômage ne régresse pas, l'insécurité inquiète et des scandales politico-financiers discréditent le monde politique à gauche comme à droite.

- À l'extrême-droite, le Front national progresse. Les solutions qu'il préconise pour résoudre les problèmes économiques, le chômage et l'insécurité sont liées à l'idée de « préférence nationale ».

C. 1993-1995 : la deuxième cohabitation

- Les élections législatives de 1993 donnent la majorité absolue à la droite.

- Nommé Premier ministre, E. Balladur poursuit les privatisations et la politique de rigueur.

III. 1995-1997 :

l'éphémère retour de la droite

- En 1995, J. Chirac est élu Président de la République avec le projet de réduire la « fracture sociale ».

- En 1997, il engage une réforme de la défense nationale avec la fin du service national obligatoire (en 2002).

- En 1997, J. Chirac dissout l'Assemblée nationale ; la gauche l'emporte aux élections. L. Jospin est nommé Premier ministre. La troisième cohabitation commence.

► Alternance et cohabitation sont la preuve du bon fonctionnement des institutions de la V^e République et de la solidité de la démocratie en France.

50. La France : une économie mixte

► Le système économique français est mixte : le secteur privé et le secteur public sont les acteurs de la vie économique. Quelle est la part de chacun ?

I. Le secteur privé

A. Une économie capitaliste et libérale

- Le système capitaliste et libéral repose sur la propriété privée des biens de production et la liberté de créer une entreprise.
- La recherche du profit est le moteur de l'activité des entreprises. La libre concurrence s'exerce dans le cadre de l'économie de marché qui fonctionne selon le principe de l'offre et de la demande de biens et de services.

B. Un secteur privé hétérogène

- 81 % des entreprises ont moins de 10 salariés. Elles sont nombreuses dans l'agriculture et le commerce.
- 18,5 % des entreprises ont entre 10 et 500 salariés, ce sont des petites et moyennes entreprises (PME). Elles emploient 41 % des salariés et réalisent 34 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises. Les entreprises de petite taille rencontrent des difficultés pour investir ou embaucher, et résistent difficilement à la concurrence.
- 0,5 % des entreprises ont plus de 500 salariés. Elles emploient 53,5 % des salariés et fournissent 59 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises. À l'échelle mondiale, leur place est modeste : Elf-Aquitaine, 1^{re} entreprise française est au 25^e rang mondial.

II. L'État, premier acteur de l'économie

A. Le premier producteur et le premier employeur

L'État possède et dirige totalement 2 700 entreprises publiques et partiellement des sociétés d'économie mixte, dans les secteurs énergétique, industriel, bancaire et des transports. Il emploie 5 millions de salariés (20 % des actifs).

B. Nationalisations et privatisations

• Les nationalisations ont eu lieu en 1936-1937 (Front populaire), de 1944 à 1946 (la Libération) et en 1982 (la gauche au pouvoir) pour des raisons diverses :

– la volonté de gérer des secteurs-clés de l'économie : transports, énergie, crédit ;

– l'aide à des activités en difficulté : sidérurgie (Usinor, Sacilor) ;

– la recherche d'une solution au chômage : les grands groupes industriels (Dassault, Pechiney) en 1982.

• En 1986-1987 et en 1993-1995 (retour de la droite au gouvernement), des sociétés ont été privatisées (Paribas, Elf-Aquitaine) : leur capital a été vendu totalement ou partiellement sous forme d'actions au secteur privé.

III. L'État, partie prenante dans l'économie

A. L'État régulateur

Il cherche à éviter ou à résoudre les problèmes économiques.

• Il accompagne l'évolution des différents secteurs d'activité par des équipements, des subventions.

• Il subventionne et restructure les activités en difficulté : chantiers navals, sidérurgie.

• Il tente de corriger l'inégalité des développements régionaux et d'équiper le pays dans le cadre de l'aménagement du territoire.

• Il guide les initiatives privées par des plans incitatifs.

• Il adopte, pour lutter contre la crise, des politiques économiques.

B. L'État collecteur et distributeur de richesses

• L'État collecte une part de la richesse nationale sous forme d'impôts et de prélèvements sociaux : cotisations sociales, contribution sociale généralisée (CSG).

• Il la redistribue par le biais des dépenses publiques (enseignement, armée...) et de sa politique sociale : aide aux chômeurs, revenu minimum d'insertion (RMI). Les dépenses publiques représentent 55 % du PIB de la France.

► Le rôle important de l'État dans l'économie reflète des choix politiques ; il est parfois contesté.

51. La France : une agriculture bouleversée

► Pourquoi en 40 ans, l'agriculture est-elle devenue intensive, spécialisée et commerciale avec des productions qui se placent dans les dix premiers rangs mondiaux ?

I. Un espace favorable

A. Des atouts naturels

Grâce à de vastes espaces plans, des terres fertiles et des climats tempérés, la SAU (surface agricole utile, consacrée aux activités agricoles) atteint 52 % du territoire.

B. Les cultures : 63 % de la SAU

- Les céréales (30 % de la SAU) sont surtout cultivées dans le Bassin parisien et le Nord, en association ou en assolement avec les betteraves sucrières.
- Le vignoble fournit des vins de qualité (Alsace, Champagne, Bourgogne, Bordelais).

C. L'élevage : 37 % de la SAU

L'élevage laitier, lié à celui de la viande, est pratiqué dans les régions humides, de la Normandie à la Charente, et en montagne. Porcs et volailles sont de plus en plus élevés en batterie.

II. La modernisation de l'agriculture

A. Le rôle de la Politique agricole commune

- La PAC a élargi les débouchés des produits français, mais a aussi suscité une vive concurrence. La modernisation était nécessaire.
- La France est la première puissance agricole de l'Union européenne et fournit 1/4 de ses productions.

B Les acteurs de la modernisation

- Les agriculteurs ont mécanisé leurs exploitations, utilisé plus d'engrais, sélectionné animaux et semences.
- L'État forme de jeunes agriculteurs, les aide à s'installer. Il finance la recherche agronomique (INRA) et encourage le remembrement.

C. Des chiffres éloquentes

- Les productions de céréales ont doublé en 20 ans.
- Les rendements du blé (70 q/ha en 1998) ont triplé et ceux du lait ont doublé en 50 ans. Les gains de productivité sont réels : un agriculteur nourrit 30 personnes contre 7 il y a 50 ans.

III. Une nouvelle agriculture

A. Des structures transformées

- La population active agricole représente 5 % des actifs, contre 38 % en 1948.
- En 30 ans, 50 % des exploitations ont disparu, les plus petites peu modernisables sont souvent rachetées par des exploitations plus vastes. La taille moyenne des exploitations a augmenté : 19 ha en 1970, 32 ha en 1996.

B. Une agriculture intégrée

- Elle est devenue un maillon du complexe agroalimentaire qui emploie 5 % des actifs en amont de l'agriculture (producteurs d'engrais) et 2 % en aval dans les industries agroalimentaires (IAA).
- La France est le 2^e exportateur mondial de produits agroalimentaires.

IV. Les problèmes de l'agriculture

A. Le malaise paysan

Les différences s'accroissent entre les régions, entre les agriculteurs les plus compétitifs (céréaliers) et la majorité des exploitants. Nombre d'entre eux, endettés, se maintiennent grâce à l'aide de l'État ou à des activités annexes non-agricoles.

B. La surproduction

- La PAC a encouragé les exploitants à produire toujours plus.
- Pour freiner la surproduction, l'Union européenne a baissé les prix fixés et mis en place les quotas laitiers et le gel de terres céréalières.

► Les mutations de l'agriculture française sont une réussite qui pose néanmoins des problèmes à certains acteurs et à certaines régions.

52. La France : l'énergie, un handicap surmonté

► Les ressources énergétiques nationales sont insuffisantes.
Comment la France a-t-elle surmonté ce handicap ?

I. Une consommation supérieure à la production nationale

A. Une consommation d'énergie croissante

- Entre 1950 et 1998, la consommation d'énergie de la France a été multipliée par 5.
- Les raisons de cette progression sont la croissance économique, l'augmentation du niveau de vie des ménages, des foyers mieux équipés et un usage accru de l'automobile.

B. Des ressources nationales insuffisantes

- Le charbon (6,5 % de l'énergie consommée) n'est plus exploité qu'en Lorraine. Les importations proviennent d'Australie, d'Afrique du Sud, des États-Unis.
- Le pétrole (40,5 % de l'énergie consommée) est produit en quantité infime (2 % des besoins). Il est importé du Moyen-Orient (Koweït, Arabie), de la mer du Nord (Norvège), de Russie, du Venezuela, du Mexique.
- Le gisement de gaz naturel de Lacq ne suffit pas et les 3/4 du gaz consommé sont importés des Pays-Bas, d'Algérie, de Russie.
- L'électricité primaire (37,5 % de l'énergie consommée) est fournie pour 25 % par les centrales hydroélectriques installées en montagne (Alpes, Massif central) et pour 75 % par les centrales thermonucléaires.

C. La crise des années 1970

- Les achats d'énergie, de pétrole surtout, se sont accrus. En 1973, la France importait plus des trois quarts de l'énergie qu'elle consommait (taux de dépendance énergétique de 78 %).
- L'économie était vulnérable, car elle dépendait des pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), tant pour les quantités livrées que pour le prix.

- Les deux chocs pétroliers, en 1973 et en 1979, qui ont multiplié par 12 le prix du pétrole, sont partiellement à l'origine de la crise qui a perturbé le pays (et le monde) à partir de 1973.

II. La politique énergétique

A. Le choix du nucléaire

- Dès 1970, le gouvernement a développé l'électricité thermonucléaire. Cette politique était possible :
 - la France avait des gisements d'uranium dans le Massif central ; de plus, elle maîtrisait la technologie de l'atome (bombe atomique depuis 1960) ;
 - elle dispose de cours d'eau à fort débit, indispensables au refroidissement des installations des centrales thermonucléaires. Les Français se sont peu opposés à ces projets.
- La France est devenue le 2^e producteur mondial d'électricité thermonucléaire.
- L'électricité a partiellement remplacé les hydrocarbures (chauffage domestique).

B. Économies d'énergie et énergies nouvelles

- L'État a cherché à éviter le gaspillage par des campagnes incitatives et des taxes sur le prix du carburant. L'isolation thermique des logements a été encouragée.
- Des énergies nouvelles et renouvelables ont été recherchées : la géothermie, l'énergie solaire, les biocarburants (ethanol et diester fournis par la betterave à sucre et le maïs). Mais elles ne représentent pas 2 % de l'énergie consommée, leur prix de revient étant très élevé.

C. Une indépendance énergétique croissante

- La France produit aujourd'hui 52 % de l'énergie qu'elle consomme et n'est donc plus dépendante que pour 48 % de son énergie.
 - Les capacités de production d'électricité sont excédentaires : la France vend de l'électricité à l'Allemagne et à l'Espagne.
- La France a su gagner une plus grande indépendance énergétique. Les choix économiques, faits il y a trente ans, s'avèrent efficaces, quoique contestés.

53. La France : une industrie en mutation

► Secteur d'activités de poids, l'industrie française se transforme. Quels sont les aspects sectoriels et spatiaux de son évolution ?

I. Une activité importante mais fragile

A. Un secteur moteur de l'économie

L'industrie française est la 4^e du monde. Elle emploie 29 % des actifs, réalise 29 % du PNB et procure 80 % de la valeur des exportations.

B. Des structures fragiles

- 70 % des entreprises sont des PMI (petites et moyennes industries, de 10 à 500 salariés), souvent sous-traitantes d'une grande entreprise. Elles emploient 50 % des effectifs de l'industrie. Peu concurrentielles, elles résistent mal à la crise.
- De grands groupes (pétrole, automobile) forment des multinationales qui exercent leurs activités dans plusieurs pays, par le biais de filiales.

II. Des dynamismes contrastés

A. Les industries traditionnelles en crise

- Elles perdent des emplois avec la crise et la concurrence de pays où la main-d'œuvre est moins chère (NPI) ou de pays mieux équipés (États-Unis, Japon).
- La sidérurgie se maintient en Lorraine et s'est déplacée à Dunkerque et à Fos-sur-Mer (sidérurgie sur l'eau).
- L'industrie textile se modernise (Nord, Alsace et Rhône-Alpes).

B. L'automobile, une activité en restructuration

- L'industrie automobile résiste à la concurrence (Japon, Union européenne).
- Renault et Peugeot SA ont accru leur productivité, réduit les effectifs et produisent 3,3 millions de voitures (4^e rang mondial) en Basse-Seine, dans le Nord, à Sochaux, Rennes et Bordeaux.

C. Les industries de pointe

- Le succès des industries de pointe (bureautique, robotique, télématique, biotechnologie) repose en grande partie sur l'innovation qui exige recherche et investissements massifs. De ce fait la coopération européenne s'avère souvent nécessaire.
- Elles sont souvent installées près des technopôles. Ces parcs technologiques concentrent les activités de recherche et leurs applications destinées aux activités industrielles et tertiaires.
- Les industries aéronautique et aérospatiale (3^e du monde) sont liées à des firmes de l'Union européenne. Installées près de Paris et de Toulouse, elles connaissent des réussites : Airbus, la fusée Ariane.
- L'électronique, animée par de grands groupes (Bull, Thomson), est performante dans la télématique.

III. L'évolution de l'espace industriel

A. Un déséquilibre régional

- L'espace au nord-est d'une ligne Le Havre-Marseille regroupe les grands foyers industriels et 3/4 des actifs industriels : on y trouve les axes les plus dynamiques (vallées de la Seine et du Rhône) et aussi les régions touchées par la désindustrialisation perdant des emplois (Nord et Lorraine).
- Au sud de cette ligne, l'industrie est plus diffuse avec des pôles actifs dans les grands sites portuaires.

B. L'évolution de l'espace industriel

- L'industrie consomme des matières premières et de l'énergie importées. Pour limiter les frais de transport, les industries lourdes se déplacent donc vers les littoraux.
- La politique de délocalisation industrielle vise depuis plusieurs décennies à alléger le poids de la région parisienne et à réduire les déséquilibres régionaux. Des équipements et des avantages financiers incitent les entreprises à se déplacer. L'Ouest, surtout, a profité de cette politique.
- L'État crée des « pôles de reconversion » : il aide financièrement les villes des régions en difficulté (Nord, Lorraine, Massif central) à développer de nouvelles activités.

► L'industrie effectue des mutations nécessaires pour conserver sa place en France et dans le monde.

54. La France : une économie tertiarisée

► Le secteur tertiaire occupe dans l'économie la première place. Quels en sont les aspects ? Quelle est son évolution ? Quel rôle joue le tourisme ?

I. Un secteur en forte expansion

A. Des activités multiples

- Les services sont des biens non matériels vendus ou distribués aux particuliers et aux entreprises.
- Les prestataires de services sont des entreprises privées, des entreprises publiques (SNCF), des services administratifs (enseignement, police).

B. Des activités essentiellement urbaines

- La plupart des communes disposent de services banaux (commerces, bureaux de poste). Les villes moyennes offrent des services courants (collège, hôpital, gare SNCF).
- Seules, les grandes villes fournissent les services supérieurs et rares (universités, médecine de pointe).
- La région Île-de-France emploie 1/4 des actifs du secteur tertiaire. Paris est un pôle prépondérant des pouvoirs de décision : sièges sociaux des grandes entreprises et lieu de décision politique.
- Les centres-villes conservent souvent les commerces spécialisés, les services financiers, les lieux de loisirs et de culture. En périphérie, s'installent les services qui réclament de vastes espaces (centres commerciaux).

C. L'expansion des services

- Les services emploient 66 % des actifs et produisent 66 % du PNB. C'est un secteur créateur d'emplois (51 % des actifs en 1975).
- La demande de services est en forte croissance : le niveau de vie a augmenté (santé, loisirs, transports) ; la production et les échanges sont de plus en plus complexes et intensifs (bureaux d'études, activités financières, publicité, gestion, flux de marchandises) ; le rôle de l'État s'est accru (administration).

II. Le tourisme

A. Une activité dynamique

- Le tourisme participe pour 9 % à la formation du PNB. Il se place au 2^e rang mondial pour les recettes et au 1^{er} rang mondial pour le nombre de visiteurs étrangers (environ 60 millions).
- Un tourisme de masse s'est développé avec la création des congés payés (en 1936), l'augmentation du niveau de vie, l'abaissement de l'âge de la retraite (en 1981). Il procure 600 000 emplois permanents et un million d'emplois indirects.

B. Des atouts exceptionnels

- La variété des paysages, l'ensoleillement et l'étendue des littoraux, un vaste domaine forestier, des montagnes enneigées sont des atouts naturels, auxquels s'ajoute la richesse du patrimoine historique (Paris, Versailles, Lascaux, les châteaux de la Loire ...).
- Des festivals, expositions, rencontres sportives, centres culturels (Futuroscope à Poitiers), des parcs d'attractions, la gastronomie sont des attraits de la France.

C. Des aménagements nécessaires

Outre des infrastructures de transports, l'État et les collectivités locales ont créé des bases de loisirs, des parcs nationaux (Vanoise, Cévennes), aménagé des côtes en Languedoc et Roussillon (marinas), développé le tourisme hivernal avec le Plan Neige.

D. Des problèmes : la rançon du succès

- L'urbanisation désordonnée a « mité » des espaces naturels et défiguré des sites. Les fortes concentrations humaines saisonnières entraînent des nuisances.
- Les capacités d'accueil sont encore insuffisantes.
- En terme de travail se pose le problème des emplois saisonniers précaires.

► La place importante et croissante des services révèle une économie postindustrielle.

55. La France : un territoire aménagé

► *Quelle est la politique d'aménagement du territoire, notamment en matière de transports ?*

I. Les politiques d'aménagement du territoire

Une mise en valeur équilibrée de l'espace national est indispensable.

A. Les acteurs de ces politiques

- Les équipements dépendent des collectivités locales et de l'État qui, en 1963, a créé la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).
- Depuis la loi de décentralisation de 1982, les régions négocient leur politique d'aménagement avec l'État.
- L'Union européenne intervient dans l'essor des régions par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

B. Les différentes politiques

- Dès 1947, deux déséquilibres dans l'espace français sont dénoncés : le poids excessif de la capitale et une opposition entre l'Ouest rural et l'Est urbain et industriel.
- La politique de déconcentration de la région parisienne a développé des pôles industriels autour de l'Ile-de-France et en Bretagne.
- Depuis 1974, avec la crise, l'État cherche en priorité à aider les secteurs qui connaissent une crise grave : charbonnages, sidérurgie, chantiers navals, textile, en maintenant les emplois et en créant de nouvelles activités.

C. Les réalisations

- Les régions agricoles défavorisées reçoivent des aides pour se développer ou se reconvertir (dans le tourisme).
- Les villes d'industrie traditionnelle, touchées par la désindustrialisation, perçoivent des aides pour s'orienter vers d'autres activités (pôles de reconversion).
- Huit métropoles d'équilibre ont été créées (1964) : Lille, Saint Nazaire-Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille-Aix-en-Provence,

Lyon-St Étienne-Grenoble, Strasbourg, Metz-Nancy. Situées à la périphérie, elles doivent équilibrer le réseau urbain, développer les services (universités) et être des pôles d'ouverture vers l'extérieur, en particulier vers l'Union européenne.

- Les aménagements touristiques prennent désormais en compte la politique de protection de l'environnement (littoraux, parcs nationaux).

II. Les transports

A. Une politique nécessaire

- Le réseau de transports structure l'espace par un maillage encore irrégulier et convergent vers Paris.
- Des équipements sont indispensables pour désenclaver certaines régions, équilibrer et relier les espaces économiques, d'autant plus que des flux croissants de marchandises révèlent une activité en expansion et tournée vers l'extérieur.
- Par sa position de carrefour, la France tend à devenir une plaque tournante de l'Union européenne.

B. Les équipements récents

Construction d'autoroutes à l'Ouest, édification du réseau de TGV, de zones industrialo-portuaires (ZIP), extension d'aéroports (Roissy), renforcement des grands axes européens de circulation (Paris-Londres par le tunnel sous la Manche) sont quelques-unes des réalisations récentes.

C. Les transports publics et les transports privés

- Le trafic de marchandises est en majorité assuré par la route (entreprises privées), mode de transport souple, mais coûteux, qui concurrence fortement le rail (SNCF, entreprise publique). Les produits énergétiques empruntent les oléoducs et gazoducs.
- Le transport combiné, ou multimodal, associe différents modes de transport par conteneurs (coffres métalliques standardisés) transportables par bateau, train, camion, avion.
- Le transport des voyageurs est assuré en premier lieu par la route, puis par le train. Les TGV, qui relient les centres-villes, concurrencent les liaisons aériennes.

► La politique d'aménagement du territoire cherche à harmoniser les développements régionaux et à préparer l'avenir.

56. La France : puissance économique mondiale et européenne

► *Quelle place économique la France occupe-t-elle dans le monde et en Europe ?*

I. Un rôle notable dans l'économie

A. Un pays modeste parmi les plus puissants du globe

- Avec 0,4 % des terres émergées et 1 % de la population mondiale, la France est la 4^e puissance économique mondiale (5,5 % du PNB mondial).
- Son PNB par habitant est le 10^e du monde.
- Son agriculture est une des premières du monde.
- Son industrie et son commerce extérieur se placent au 4^e rang mondial (5 % des échanges mondiaux).
- La France est le 3^e pays pour les investissements de ses firmes multinationales (Elf, Renault, Rhône Poulenc) qui emploient 2 millions de personnes dans le monde.
- Le franc est une monnaie forte, et Paris une importante place financière et boursière.
- La France prend part aux négociations de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), aux sommets du G 8 (réunissant les 7 pays les plus riches du globe et la Russie) qui définissent des orientations économiques, et aux décisions du Fonds monétaire international (FMI).

B. Une place prépondérante dans l'Union européenne

- La France est la 2^e puissance économique de l'Union européenne : la 1^{re} puissance agricole (25 % des productions agricoles de l'UE) et la 2^e puissance industrielle et commerciale (après l'Allemagne).
- Elle a joué et joue un rôle moteur dans la construction et l'évolution de la CEE, puis l'Union européenne.
- Au carrefour de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud, elle en occupe l'espace central, lieu d'importants flux de marchandises.

II. Le commerce extérieur de la France

A. Les partenaires commerciaux

- La France exporte 25 % de son PNB.
- 4/5 des échanges se font avec des pays industrialisés et 1/5 avec le Tiers-Monde.
- Environ 65 % du commerce extérieur se font avec les pays de l'Union européenne : Allemagne et Benelux surtout (avec ces pays, les échanges sont déficitaires).
- Environ 10 % du commerce extérieur sont pratiqués avec les États-Unis et le Japon (échanges déficitaires).
- La balance commerciale (différence entre la valeur des exportations et la valeur des importations de marchandises dans un pays) est excédentaire avec les pays du Sud de l'Europe, de l'OPEP, de l'Afrique.

B. Les produits échangés

- La France importe de l'énergie et des matières premières dont elle est peu pourvue.
- Elle importe des produits semi-finis : acier, composants électroniques, ainsi que des produits industriels : machines-outils, automobiles, textiles, objets de loisirs (télévisions).
- La France exporte des produits agricoles (céréales) et des produits agroalimentaires (vins), des biens d'équipement (turbines, matériel de chemin de fer), des produits industriels (avions, automobiles).

C. Des balances excédentaires

- La balance commerciale est globalement excédentaire : les économies d'énergie et la baisse du prix du pétrole ont réduit la facture énergétique, les exportations de produits agroalimentaires et de biens d'équipement ont progressé.
- La balance des services (différence entre la valeur des exportations de services et la valeur des importations de services) est aussi excédentaire, grâce au tourisme et surtout aux services de haute technologie vendus à l'étranger : usines clefs en main, construction du métro du Caire et de Mexico, lancements de satellites.

► Parmi les grandes puissances mondiales, la France présente quelques originalités : le secteur agricole et celui des services sont ses atouts, alors que l'industrie est plus fragile.

57. La France : un rayonnement mondial

► Depuis plusieurs siècles, la France joue un rôle mondial important. Sous quelles formes se poursuit-il aujourd'hui ?

I. La France d'outre-mer

A. Une présence dans le monde entier

Les territoires français, peuplés au total de 2 millions d'habitants, sont dispersés partout dans le monde :

- Les départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, île de la Réunion ont le statut de régions.
- Les territoires d'outre-mer (TOM) : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna ont une autonomie interne ; St Pierre et Miquelon, Mayotte, les îles australes et la Terre Adélie ont des statuts particuliers.

B. La population des DOM

- La population est pluri-ethnique : créoles, métis, noirs. Elle est jeune (40 % de moins de 20 ans) et augmente (1 % par an).
- Le chômage frappe 27 % des actifs. Les contrastes de niveau de vie sont forts et l'aide sociale est importante.

C. L'économie des DOM

- Le secteur tertiaire emploie 70 % des actifs (secteur public, et secteur touristique favorisé par la situation insulaire et les climats).
- L'agriculture vivrière et commerciale (canne à sucre) recule.
- L'industrie est peu développée.
- Ces régions ont un intérêt stratégique et militaire (centre nucléaire de Mururoa en Polynésie française) et technique (base de lancement de la fusée Ariane à Kourou, en Guyane).

II. La France et l'Europe

- Elle est un des pays créateurs de l'Union européenne.
- Elle en est la 2^e puissance économique.
- Elle est, avec l'Allemagne, un élément actif de l'évolution de l'Union européenne vers une union plus politique.

III. La présence culturelle française

A. La francophonie

- Le français est une des langues officielles de l'ONU et la 11^e langue la plus parlée dans le monde. C'est la langue maternelle et officielle de 80 millions de personnes, en Europe et au Québec, et la langue officielle de 17 États d'Afrique.
- Les États francophones s'associent pour défendre et diffuser la langue (francophonie).

B. Le rayonnement de la culture française

- La France est reconnue dans le monde comme le pays des Droits de l'Homme et de la démocratie.
- Le siège de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est à Paris.
- La culture française (arts, mode), dont Paris est la vitrine, est mondialement diffusée (chaînes de télévision par satellites).

IV. Le rôle politique et militaire

A. Les décisions et actions internationales

- La France est membre du Conseil de sécurité de l'ONU.
- Elle est la 3^e puissance nucléaire mondiale.
- Son armée est présente dans les DOM, les TOM et en Afrique où elle intervient dans des opérations de maintien de l'ordre (Tchad, Zaïre, Rwanda). Elle fournit à l'ONU de nombreux Casques bleus (Bosnie) et des soldats à la KFOR au Kosovo.

B. La politique d'aide internationale

- La France se veut solidaire des pays pauvres, notamment de ses anciennes colonies.
- Des organisations non-gouvernementales (ONG) apportent une aide d'urgence aux pays frappés par une catastrophe.
- Elle consacre 0,5 % de son PIB à l'Aide publique au développement (APD), elle envoie des coopérants et fournit une aide technique.
- Elle a été un des premiers pays à réduire la dette des pays pauvres.

► La France a su accroître son rayonnement mondial.

58. Le citoyen

► *Quels sont les droits et les devoirs du citoyen en France ?*

I. Qu'est-ce qu'un citoyen ?

Le citoyen est un ressortissant d'un État qui participe à la souveraineté nationale en prenant part aux décisions de la collectivité par l'usage de son droit de vote.

II. Les droits du citoyen

La V^e République garantit les libertés fondamentales et des droits qui limitent le pouvoir de l'État à l'égard des individus. Les droits du citoyen sont contenus dans le Préambule de la Constitution de 1958. Celui-ci maintient en vigueur la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ainsi que le préambule de la Constitution de 1946.

A. Les libertés individuelles

- La liberté personnelle de se déplacer et de résider selon son choix sans risquer arrestation ou détention arbitraires.
- La liberté de la vie privée :
 - l'inviolabilité du domicile et de la correspondance ;
 - chacun a un droit sur son image qui ne peut être publiée sans son consentement ;
 - chacun est protégé par la Commission nationale de l'informatique et des libertés contre la connexion de différents fichiers informatiques, contenant des informations sur la vie privée, détenus par des administrations ou des entreprises (Finances, Sécurité sociale, banques...) ;
- La liberté de pensée, la liberté d'opinion et la liberté de communiquer ses idées.
- La liberté d'expression individuelle par le biais de l'art et par l'intermédiaire des médias (libres et pluralistes).
- La liberté religieuse et la liberté de culte.
- La liberté de posséder un bien (propriété privée).

B. Les libertés collectives

Elles permettent aux individus d'intervenir dans la vie sociale et politique.

- Le droit de vote et le droit d'être élu.
- La liberté d'association dans le cadre de partis politiques, de syndicats, d'associations.
- La liberté d'expression collective : le droit de réunion, le droit de manifester librement, de diffuser des tracts, et de signer des pétitions.
- Le droit de grève.

C. Les droits économiques et sociaux

Les droits économiques et sociaux sont énoncés dans le préambule de la Constitution de 1946.

- Le droit à l'enseignement : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».
- Le droit à la protection de la société : « Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de sa situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ».
- Le droit au travail : « Chacun a [...] le droit d'obtenir un emploi ».

III. Les devoirs du citoyen

- Le respect de la loi : chacun doit se tenir informé des lois et doit respecter lois, décrets, arrêtés et règlements.
- Le devoir de voter.
- Le devoir de travailler.
- Le devoir de payer l'impôt.
- Le devoir de participer à la Défense nationale.
- Le devoir de solidarité par le biais des différentes cotisations sociales (Sécurité sociale, caisses de retraite, Contribution sociale généralisée).
- Le devoir de « civilité » afin de vivre en bonne entente avec ses semblables et de contribuer à l'intérêt général (protection de l'environnement).

► Les droits et les devoirs de l'individu contribuent à faire de lui un citoyen responsable au sein de la Nation.

59. La V^e République, une démocratie

► Quelles sont les caractéristiques de la Ve République, le régime politique de la France ? Quels sont les symboles de la République ?

La République (*res publica* : chose publique) est un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté directement ou par l'intermédiaire de délégués élus.

I. Les caractéristiques de la V^e République

L'article 1 de la Constitution de 1958 affirme : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

A. Une République indivisible

- Les collectivités territoriales (communes, départements, régions, territoires d'outre-mer) font partie intégrante de la République. Elles s'administrent dans les conditions prévues par la loi.
- Toute modification du territoire français doit être approuvée par une loi.

B. Une République laïque

- La laïcité de la République a été proclamée par la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905) : l'Église ne peut exercer de pouvoir politique.
- Ce principe signifie aussi que la République assure la liberté de conscience : elle respecte toutes les croyances et observe la plus grande neutralité.

C. Une République démocratique

- Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont confiés à des organes distincts et indépendants.
- Le principe de la V^e République est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (art. 2 de la Constitution de 1958). On dit aussi que le peuple détient la souveraineté : celle-ci s'exerce par le suffrage universel lors des référendums, et de l'élection de ses représentants, selon deux formes de scrutin :
 - Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours : les électeurs votent pour un candidat parmi plusieurs candidats (élections présidentielles par exemple) ; le candidat élu est celui qui

remporte soit la majorité absolue (la moitié des suffrages plus une voix) au 1^{er} tour soit la majorité relative (le plus grand nombre de voix) au 2^e tour.

– Le scrutin proportionnel de liste : les électeurs choisissent une liste de candidats parmi plusieurs listes (élections municipales par exemple) ; chaque liste remporte un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix qu'elle a obtenues.

- La République garantit les libertés fondamentales (voir fiche 58).

- La République reconnaît le pluralisme politique, c'est-à-dire l'existence de différents partis et groupements politiques qui peuvent exercer librement leur activité.

D. Une république sociale

La République cherche à établir la solidarité entre les ressortissants du territoire national.

II. Quelques symboles de la V^e République

Comme les autres pays du monde, la France dispose de symboles propres (généralement exposés lors de fêtes nationales, de manifestations sportives...), qui sont un héritage de son histoire.

A. Le drapeau bleu, blanc, rouge

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. Établi en 1792, il a disparu en 1814 et a finalement été rétabli en 1830.

B. La Marseillaise

L'hymne national est *La Marseillaise*. Ce chant de guerre écrit par Rouget de Lisle en 1792, a été décrété pour la première fois chant national en 1795. Abandonné par la suite, il a retrouvé ce caractère en 1879.

C. Liberté, égalité, fraternité

La devise est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle est aussi héritée de la Révolution de 1789. On la trouve sur le fronton des mairies, de certaines écoles, sur les pièces de monnaie...

► La République française appartient au peuple. Ses symboles illustrent ses principes, qui sont inscrits dans la Constitution, en particulier la nature démocratique du régime.

60. La loi

► *Comment, en France, une loi voit-elle le jour ? Quelles sont les institutions qui participent à son élaboration ?*

I. L'élaboration de la loi

A. Projets et propositions de loi

- Le Gouvernement ou le Parlement peuvent être à l'origine d'une loi. Dans le premier cas, on parle de « projet » de loi, dans le second de « proposition ». La grande majorité des lois sont d'initiative gouvernementale (9/10^e des lois votées sont des projets de loi préparés par l'exécutif).
- Le projet ou la proposition de loi est présenté(e) dans un premier temps devant l'une des deux Assemblées (Assemblée nationale ou Sénat). Le texte est ensuite étudié par une de leurs Commissions spécialisées (des Affaires familiales et sociales, des Affaires étrangères, des Finances, ...).

B. La discussion dans les deux Assemblées

- Le texte est ensuite discuté dans chaque Assemblée, chacune pouvant le modifier en déposant des amendements.
- Si les deux Assemblées se mettent d'accord sur un même texte, la loi est adoptée. Dans le cas contraire, la discussion continue (navette parlementaire). On peut ainsi aboutir soit à un accord, soit à un désaccord (dans ce cas, c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot et qui décide seule du texte).

C. Le référendum

- Certaines lois peuvent être directement adoptées par le peuple souverain par référendum. Cette procédure est exceptionnelle.
- C'est le Président de la République sur proposition du gouvernement ou sur proposition conjointe des deux Assemblées qui soumet le projet de loi au peuple.

II. Le contrôle de constitutionnalité de la loi

Toute loi doit être conforme à la Constitution. Le Conseil constitutionnel est chargé de veiller à l'application de ce principe.

Il n'intervient que quand il est saisi. La saisine se fait avant la promulgation de la loi.

A. La composition du Conseil constitutionnel

- Le Conseil constitutionnel est composé de 9 membres nommés pour 9 ans (3 sont nommés par le Président de la République, 3 par le Président de l'Assemblée nationale et 3 par le Président du Sénat).

B. Les pouvoirs du Conseil constitutionnel

- Le Président de la République, le Premier ministre, 60 députés ou 60 sénateurs peuvent exercer un droit de saisine, c'est-à-dire saisir le Conseil constitutionnel qui jugera de la conformité de la loi à la Constitution ; si tel n'est pas le cas, il en empêche la promulgation.
- Il veille à la régularité des élections et peut invalider une élection.

III. L'application de la loi

- Lorsque la loi est votée (c'est-à-dire adoptée en des termes identiques par les deux assemblées), elle doit s'appliquer. Le pouvoir exécutif (Président de la République et Gouvernement) veille à l'application des lois.
- Le Président de la République promulgue la loi : il ordonne l'exécution de la loi et sa publication au *Journal officiel* (JO). À partir de la date de publication au JO, la loi s'impose à tous les citoyens. Tous doivent donc la respecter.
- Le Gouvernement peut prendre des décrets d'application de la loi : ce sont des textes qui précisent de façon très concrète les modalités d'application de la loi.

► Pour être adoptée, une loi doit suivre un long chemin : chaque institution joue un rôle particulier. La loi doit respecter la Constitution et son préambule.

61. Défense nationale et paix

► *Quels sont les buts de la Défense nationale et quelle est la politique de défense de la France ?*

I. Les missions de la Défense nationale

A. Les missions nationales

Elles ont pour objectif :

- de préserver l'indépendance du territoire national et la démocratie ;
- d'assurer la protection de la population française partout dans le monde ;
- de défendre les intérêts vitaux de la France (sécurité des voies mondiales de communication).

B. Les missions internationales de la Défense nationale

Les missions de la Défense nationale concourent de plus en plus au maintien de la paix mondiale et de la sécurité collective.

- Dans le cadre de l'ONU : des effectifs français ont fait partie des forces d'interposition de l'ONU (Casques bleus) en Somalie, au Rwanda, au Cambodge, au Liban, en Bosnie .
- Dans le cadre de l'OTAN : la France est restée dans l'alliance politique et militaire après en avoir quitté le commandement militaire en 1966. La France, en 1999, a participé aux opérations de défense du Kosovo, lancées par l'OTAN contre la Serbie.
- Dans le cadre de l'Union européenne : le traité d'Amsterdam (1997) renforce les liens de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).
- Dans le cadre des programmes d'équipement militaire franco-allemand (hélicoptères Tigre) .
- Dans le cadre d'accords d'assistance militaire, avec la plupart des États de son ancien Empire colonial en Afrique.

II. L'organisation de la Défense nationale

- La Défense nationale est au service de la Nation. L'armée est subordonnée au pouvoir politique de la démocratie.
- Le Premier Ministre est responsable de la Défense nationale.

Il nomme le Ministre de la Défense nationale qui exécute la politique de Défense nationale.

- Le Président de la République est le chef des armées. Il est garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il est le seul à pouvoir décider du déclenchement nucléaire.
- Le Parlement décide de l'orientation et du budget de la Défense. Lui seul peut autoriser la guerre.
- Le Premier Ministre et le Président de la République nomment conjointement le chef d'État-major. Celui-ci coordonne les 4 grands corps d'armée : Terre, Air, Mer, Gendarmerie.

III. Quel type de défense ?

A. La force de dissuasion

- Depuis 1960, avec le général de Gaulle, la France s'est dotée de la force nucléaire de dissuasion ou force de frappe destinée à faire peser sur un adversaire une menace de destructions nucléaires telles que celui-ci serait découragé de conquérir la France : c'est la stratégie dite « de l'ultime et unique avertissement ».
- Des missiles à ogives nucléaires peuvent être lancés à partir de bombardiers (Mirage 2000, Rafale), de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE).

B. La réforme de l'armée

- La fin de la guerre froide et la multiplication des conflits locaux ont conduit les armées à remplir de nouvelles tâches : opérations de maintien de la paix et missions humanitaires. Une réforme de l'armée, votée par le Parlement, doit créer, pour 2015, une armée de métier formée de professionnels et de volontaires.
- À partir de 2002, avec la fin de la conscription nationale, le nouveau service national devient volontaire et mixte. Entre 16 et 18 ans, les jeunes gens et les jeunes filles, après la journée « d'Appel de préparation à la défense » (APD), pourront, s'ils le souhaitent, effectuer un service national en optant soit pour le volontariat sécurité défense dans l'une des armées ou dans la gendarmerie, soit pour le volontariat civil (coopération à l'étranger, aide humanitaire).

► Volonté d'indépendance et souci d'adaptation au monde actuel caractérisent la politique de Défense de la France.

62. Repères chronologiques pour le Brevet

I. Programme de 6^e

- **VIII^e millénaire avant J.-C. : Naissance de l'agriculture en Mésopotamie**
- **IV^e millénaire avant J.-C. : Naissance de l'écriture en Mésopotamie**
- **II^e-I^{er} millénaire avant J.-C. : Le temps de la Bible** - La Bible hébraïque est le livre sacré des Hébreux, qui vivaient en Palestine.
- **V^e siècle avant J.-C. : Apogée d'Athènes** - Périclès a dirigé la cité d'Athènes. Le temple du Parthénon a été construit à cette époque.
- **52 avant J.-C. : Victoire de Jules César sur Vercingétorix à Alésia**
La Gaule devient entièrement romaine.
- **I^{er} siècle : Début du christianisme** - Née en Palestine, cette religion s'appuie sur l'enseignement de Jésus-Christ.
- **II^e siècle : Apogée de l'Empire romain** - Rome a étendu son empire et sa civilisation sur tout le pourtour de la Méditerranée (langue latine, monuments...).
- **V^e siècle : Dislocation de l'Empire romain** - L'Empire romain d'Occident est envahi par les peuples germaniques, poussés par les Huns.

II. Programme de 5^e

- **496 : Baptême de Clovis, roi des Francs**
- **622 : Hégire** - Mahomet, chassé de La Mecque, s'enfuit à Médine. Cette migration, l'Hégire, débute l'ère musulmane.
- **800 : Couronnement de Charlemagne (empereur)**
- **987 : Avènement de Hugues Capet**
- **XIII^e siècle : Saint Louis (Louis IX) et le temps des cathédrales**
Louis IX est un grand roi de France. Des cathédrales sont construites en Île-de-France (style gothique).
- **1453 : Chute de Constantinople**
Les Turcs ottomans s'emparent de la capitale de l'Empire byzantin.
- **Milieu du XV^e siècle : Naissance de l'imprimerie en Occident**
(Bible de Gutenberg)
- **1492 : Prise de Grenade et découverte de l'Amérique**
Les Espagnols s'emparent de Grenade, encore aux mains des musulmans. Christophe Colomb découvre l'Amérique.
- **XVI^e siècle : Les réformes protestantes (Luther, Calvin)**
L'Allemand Luther puis le Français Calvin rejettent l'autorité du Pape et créent les religions protestantes.

III. Programme de 4^e

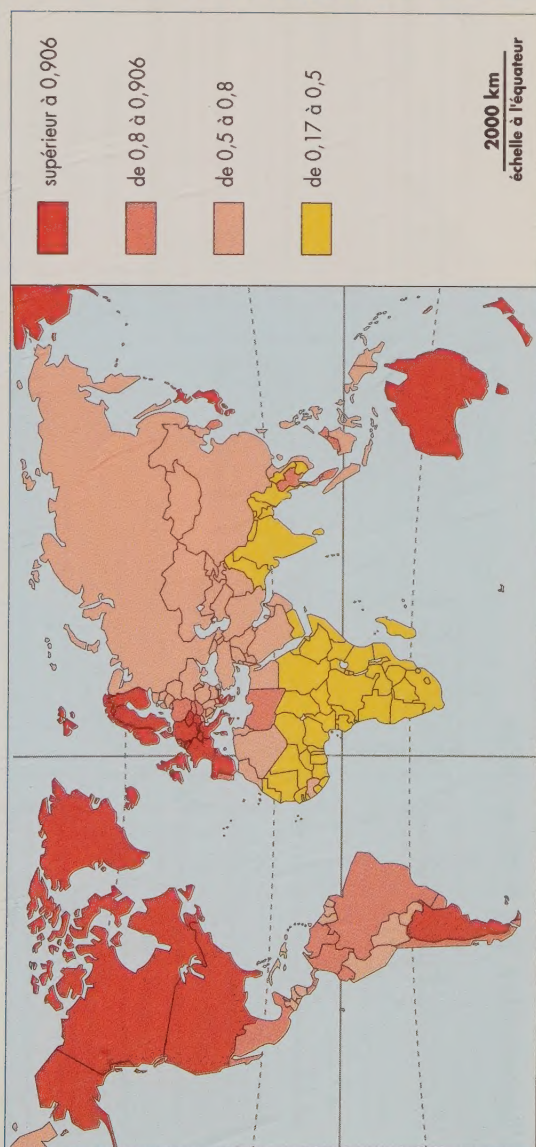
- **1661-1715 : Règne personnel de Louis XIV (Versailles)** - Louis XIV a créé la monarchie absolue en France.
- **Milieu du XVIII^e s. : L'Encyclopédie** - L'Encyclopédie, écrite sous la direction de Diderot et d'Alembert est la somme des connaissances de l'époque ; elle critique aussi l'absolutisme.
- **2^e moitié du XVIII^e s. : Machine à vapeur (James Watt)** - Sa mise au point est à l'origine de la Révolution industrielle.
- **1789 : Prise de la Bastille (14 juillet) - Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen** - C'est la fin de la monarchie absolue.
- **1792 : Proclamation de la République**
- **1804-1815 : Premier Empire (Napoléon I^{er})**
- **1815-1848 : Monarchie constitutionnelle en France** - La monarchie est restaurée ; elle est limitée par une Constitution.
- **1848-1852 : II^{de} République** - Elle instaure le suffrage universel masculin et abolit l'esclavage dans les colonies.
- **1852-1870 : II^d Empire (Napoléon III)**
- **1870-1940 : III^e République** - En 1870, à la suite de la défaite contre la Prusse, le Second Empire s'écroule. La III^e République va durer jusqu'à la défaite de 1940.
- **1885 : Pasteur découvre le vaccin contre la rage**
- **1898 : Affaire Dreyfus en France**

IV. Programme de 3^e

- | | |
|---|--|
| • 1914 (août) : Début de la Première Guerre mondiale | • 1945 : Sécurité sociale |
| • 1917 : Révolutions russes | • Mai 1945 : Capitulation allemande |
| • 11 novembre 1918 : Armistice | • Août 1945 : Hiroshima |
| • 1929 : Collectivisation des terres en URSS | • 1947 : Plan Marshall - Indépendance de l'Inde |
| • Janvier 1933 : Hitler, Chancelier | • 1947-1958 : IV^e République |
| • 1935 : Lois de Nuremberg | • 1949 : République populaire de Chine |
| • 1936-1938 : Grands procès de Moscou | • 1954-1962 : Guerre d'Algérie |
| • 1936 : Lois sociales du Front populaire | • 1957 : Traité de Rome |
| • Septembre 1939 : Invasion de la Pologne | • 1958-1969 : Les années de Gaulle |
| • 18 juin 1940 : Appel du Général de Gaulle | • 1981-1995 : Les années Mitterrand |
| • 1944 : Droit de vote des femmes | • 1991 : Éclatement de l'URSS |
| | • 1992 : Traité de Maastricht |

Cartes

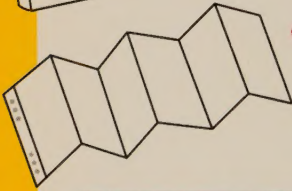
L'indicateur de développement humain



Fiches Brevet

LES
CONCENTRÉS
D'EFFICACITÉ

- 
- Des fiches détachables perforées, utilisables partout, faciles à transporter, faciles à réviser :
 - toute l'année, pour s'évaluer
 - avant le brevet, pour se remettre en mémoire rapidement les points incontournables.

- 
- Sur une frise détachable, les repères ou les bases de chaque matière : l'essentiel à retenir.

1	Français	L'essentiel pour le brevet : grammaire, orthographe, lexique
2	Histoire Géographie Éducation civique	Tout le programme traité sous forme de sujets-types : — pour clarifier ce que l'on sait, — se remémorer ce que l'on sait moins, — et structurer ses idées à partir d'une problématique
3	Mathématiques	Les exercices-types pour réviser tout le programme ; des corrigés détaillés pour raisonner sans faute le jour du brevet
4	Anglais	L'essentiel : grammaire, lexique, civilisation

48 6686 9



9 782218 727146

